

Atelier technique des  
ESPACES NATURELS

# Référentiel des métiers des Parcs naturels régionaux

# GUIDE

JANVIER 2013







# Référentiel des métiers des Parcs naturels régionaux

**Fédération des Parcs naturels régionaux de France**  
**GIP Atelier technique des espaces naturels**

# SOMMAIRE

<b>Avant-propos</b>	<b>5</b>
<b>Utiliser le référentiel</b>	<b>7</b>
1. Objectifs	7
2. Comment utiliser le référentiel ?	7
3. La cartographie des métiers	8
4. Tableau de correspondances entre les référentiels 2012 et 2002	10
5. Glossaire	11



# Avant-propos

Le **référentiel des métiers des Parcs naturels régionaux** est un support de connaissance et d'information sur les métiers exercés par les agents des Parcs. C'est aussi un véritable outil pratique d'aide à la gestion des emplois et des compétences qui regroupe les informations essentielles pour comprendre chaque métier, y accéder, l'exercer et le développer.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France et l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN) ont mis en place, en 2002, un premier référentiel national. Ce référentiel a été mis à jour en 2012 afin d'identifier l'évolution des métiers « traditionnels », d'intégrer l'émergence de nouveaux métiers, et d'abandonner le cas échéant les métiers devenus obsolètes. Ces dix dernières années ont en effet été marquées par de nombreuses évolutions dans le champ du développement durable et des politiques publiques (Grenelle de l'environnement, plan climat, agenda 21, loi sur l'eau et milieu aquatiques, RGPP...) qui ont influé les métiers des Parcs naturels régionaux.

64 métiers ont été identifiés en 2012 parmi lesquels 22 métiers repères et 17 métiers de mission spécialisés constituant le coeur des moyens humains des Parcs naturels régionaux. S'y ajoutent 25 métiers à caractère occasionnel.

Ces métiers ont été regroupés en 7 familles :

- les métiers de **direction**, positionnés sur la stratégie, la représentation, le management ;
- les métiers de **l'administration** ;
- les métiers **support**, en appui transversal aux autres métiers : communication, évaluation, documentation... ;
- les métiers du **développement et de l'aménagement** ;
- les métiers de la **préservation et de la valorisation du patrimoine** ;
- les métiers de **l'information et de l'éducation** ;
- les autres métiers regroupent les métiers qui ne peuvent pas être rattachés à l'une des 6 familles précédentes.

Ce référentiel est un des supports permettant de partager une culture professionnelle commune à l'échelle du réseau des 48 Parcs naturels régionaux. Il doit permettre aussi à chaque agent de mieux se positionner au sein de sa structure et dans son parcours professionnel, de gagner en compétence et en mobilité.



*La révision du référentiel des métiers des Parcs naturels régionaux a été co-pilotée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et l'Atelier Technique des Espaces Naturels, dans le cadre des travaux de la commission « Syndicats mixtes et ressources humaines » de la Fédération, au cours de l'année 2012.*

*Les membres du Comité de pilotage et plus de 84 agents de 40 Parcs naturels régionaux ont été sollicités pour en élaborer le contenu. Qu'ils en soient remerciés.*

### **Coordination**

Sylvie Gauchet (Fédération des Parcs naturels régionaux de France)

André Lechiguero (Atelier Technique des Espaces Naturels)

### **Comité de pilotage**

Jean François Andréozzi (Corse)

Florence Brisson (Morvan)

Sylvie Gauchet (Fédération des Parcs naturels régionaux de France)

Michel Granier / Dominique Brusco (Luberon)

Jean Luc Hercent (Oise Pays de France)

André Lechiguero (Atelier Technique des Espaces Naturels)

Philippe Lesage (Avesnois)

Claire Libessart (Haut Languedoc)

François Mignet (Brenne )

### **Réalisation**

Guy Castagné (BDRHConseils)

### **Financement**

Atelier Technique des Espaces Naturels

# Utiliser le référentiel



## 1. OBJECTIFS

Le référentiel des métiers des Parcs naturels régionaux se présente sous forme de fiches métiers et de fiches fonctions.

Ces fiches sont des outils documentaires permettant de :

- **faire connaître et reconnaître en termes d'identité professionnelle les emplois des Parcs naturels régionaux**, dans leurs spécificités générales et par rapport aux emplois des autres espaces naturels ;
- **apporter un outil technique interne aux recruteurs, aux responsables RH et aux responsables de pôle**, afin de mettre l'accent sur les résultats attendus des agents et les compétences clé à accompagner en termes de formation professionnelle continue ;
- **faciliter la reconnaissance auprès des différents acteurs et partenaires des Parcs naturels régionaux, des missions, des compétences et des modes d'intervention des Parcs naturels régionaux** sur leur territoire, qu'ils soient en phase d'élaboration de leur charte, en animation ou en révision de leur charte.
- **favoriser l'accès aux métiers et la mobilité entre les métiers**, en présentant les différents métiers sous forme de schéma cartographique et en classant les fiches métiers par familles (ensemble d'activités pour partie comparables et tendant vers une même finalité).

## 2. COMMENT UTILISER LE REFERENTIEL ?

### I Contenus du référentiel

Le référentiel est composé de plusieurs parties :

- une partie introductive rassemblant plusieurs informations pratiques : cartographie des métiers, glossaire, rubriques de la fiche métier, tableau de correspondance entre les métiers, etc.
- l'ensemble des fiches métiers, classé selon sept familles de métiers<sup>1</sup>.
- des annexes : méthode, tableaux de correspondances, etc.

Dans chaque famille, les fiches métiers sont présentées par classement alphabétique, sous forme de fiche métier repère (MR+nom), fiche métier (spécialités) et fiche fonction (FF+nom).

Les fonctions correspondent à des missions généralement occupées en plus de l'exercice d'un métier : référent informatique, coordination Marque Parc, direction d'un pôle...

NB : Les fiches métiers ont été construites selon un modèle identique aux fiches

---

<sup>1</sup> Les métiers occasionnels ne sont pas décrits, car ils sont peu représentatifs et correspondent à des métiers rencontrés en dehors des Parcs naturels régionaux (se référer aux différents tableaux de correspondances en annexe)

descriptives des métiers des autres espaces naturels français (Parcs Nationaux, Aires Marines Protégées, Grands Sites, Réserves Naturelles, Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres... et prochainement les Conservatoires d'Espaces Naturels), afin de favoriser la communication sur les métiers, et le cas échéant, la mobilité professionnelle.

### I Les différentes utilisations

Le référentiel des métiers est une boîte à outils, conçue pour de nombreux utilisateurs, tant en interne, qu'en externe : ATEN, gestionnaires d'espaces naturels, collectivités, centres d'information ou portails d'information sur les métiers, étudiants, fournisseurs de formation, partenaires institutionnels, associatifs ou privés du Parc, financeurs...

Il permet, entre autres, de :

- s'informer des caractéristiques du métier pour mieux l'appréhender en interne et à l'extérieur (rubriques finalités et missions principales) ;
- préparer ou mettre à jour des documents RH : profil de poste à recruter, fiche de poste à créer ou à actualiser, préparation d'un entretien annuel, préparation des objectifs année N + 1... (rubriques missions principales, compétences complémentaires, compétences requises, parcours ou expérience conseillés pour accéder à un métier, conditions d'exercice du métier...);

- identifier les compétences clés à développer pour exercer convenablement un métier (rubriques compétences avec connaissances, savoir faire et capacités), pour aider à mettre en place des plans de formations personnalisés ;
- identifier le contexte et le contenu d'un métier à la prise de poste (ou lors d'un bilan quelques mois après la prise de poste). En termes pratiques, un poste peut être constitué à partir d'une ou plusieurs fiches métiers, en associant seulement les informations utiles ;
- favoriser les effets de mobilité interne à un PNR, au réseau des PNR, au réseau des espaces naturels, en identifiant les proximités de métiers (familles), les compétences à développer par la pratique et la formation pour évoluer vers des métiers proches en termes de caractéristiques dans l'environnement des espaces naturels, des collectivités, des institutions ou encore du monde associatif.

## 3. LA CARTOGRAPHIE DES METIERS

La cartographie des métiers permet une lecture globale et rapide de l'organisation de l'emploi dans les Parcs sous forme de tableau. Y sont présentés l'ensemble des fiches métier repère, spécialités, fiches fonction et métiers occasionnels.

## I Cartographie des métiers

Familles	Métiers repères	Déclinaisons des métiers repères (spécialités)	Fiches fonctions	Métiers occasionnels non décrits dans le référentiel
<b>Direction</b>	Directeur Directeur Adjoint Responsable administratif et financier		Responsabilité RH Responsabilité de pôle	
<b>Administration</b>	Agent d'entretien des locaux Agent technique Assistant administratif et financier Assistant de direction Comptable		Conseiller prévention	Assistant capitainerie (Forêt d'Orient) Gardien de locaux (divers PNR) Gardien de gîtes/hébergements (Haute Vallée de Chevreuse) CM Iso 14001 (Pilat)
<b>Support</b>	Chargé de communication CM évaluation Géomaticien Documentaliste		Animation Agendas 21 Réfèrent informatique / administrateur web Révision de la charte	Infographiste (divers PNR) Graphiste (divers PNR) CM coopération internationale (Lorraine)
<b>Développement et Aménagement</b>	Chargé d'études développement / aménagement MR CM développement	Agent de développement local CM agriculture durable CM aménagement, urbanisme, paysage CM architecture CM développement culturel CM développement économique CM Energie plan climat CM forêt CM sports de nature CM tourisme durable CM énergie / plan climat	Coordination Marque Parc	Architecte, architecte conseil (plusieurs PNR)
<b>Préservation et valorisation du patrimoine</b>	Agent d'entretien des espaces naturels et équipements Chargé d'études Chef d'équipe technique Ecogarde MR CM préservation du patrimoine	CM eau et milieux aquatiques CM patrimoine naturel CM Natura 2000 CM patrimoine culturel Conservateur de RN Garde de RN		CM Coopération et recherche (Guyane) Agent écopastoral (Brenne)
<b>Information et éducation</b>	Agent d'accueil Animateur CM EEDD Responsable maison à thème		Responsabilité de boutique	Agent du patrimoine (Camargue) Conseiller pédagogique (Lorraine) Conseiller en séjour (Forêt d'orient) Directeur d'office de tourisme (Forêt d'Orient) Guide animateur (Guyane) Agent d'accueil capitainerie (Forêt d'Orient)
<b>Autres métiers</b>				Animateur relais assistance maternelle (Brenne) Brigadier chef espace faune (Forêt d'Orient) Chargé d'écurie (Scarpe Escaut) CM lutte contre les pollutions toxiques (Narbonnaise) Chef cuisine (Perche) Cuisinière et service salle (Perche, Corse) Ludothécaire (Brenne) Meneur /cocher (Scarpe Escaut) Musicien intervenant (Brenne)

## 4. TABLEAU DE CORRESPONDANCES ENTRE LES REFERENTIELS 2012 ET 2002

Appellations du référentiel 2012	Appellations du référentiel de 2002
Agent d'accueil	Agent d'accueil - hôtesse
Agent d'entretien des locaux	idem
Agent d'entretien des espaces naturels et équipements	Agent d'entretien de l'espace rural
„	Technicien agro pastoralisme
Agent de développement local	Nouvelle fiche
Agent technique	idem
Animateur	Animateur nature, culture ou environnement
Animation des Agendas 21 (fiche fonction)	Nouvelle fiche
Assistant administratif et financier	Aide comptable
„	Assistant chargé de la gestion administrative du personnel
„	Secrétaire
Assistant de direction	Secrétaire de direction
Chargé d'études	Assistant chargé du patrimoine bâti
Chargé d'études	Assistant chargé du patrimoine naturel
Chargé de communication	idem
Chef d'équipe technique	Responsable de l'entretien
Chargé de mission sports de nature	Nouvelle fiche
Chargé de mission agriculture durable	Chargé de mission agriculture
Chargé de mission aménagement (métier repère)	Nouvelle fiche
Chargé de mission aménagement, urbanisme et paysage	Chargé de mission aménagement et paysage
„	Chargé de mission urbanisme
Chargé de mission architecture + architecte (métiers occasionnels)	Architecte conseil
Chargé de mission développement (métier repère)	Nouvelle fiche
Chargé de mission développement culturel	Idem
Chargé de mission développement économique	Idem
Chargé de mission eau et milieux aquatiques	Nouvelle fiche
Chargé de mission éducation à l'environnement et au développement durable	Chargé de mission éducation à l'environnement
Chargé de mission énergie plan climat	Nouvelle fiche
Chargé de mission évaluation	Nouvelle fiche
Chargé de mission forêt	Nouvelle fiche
Chargé de mission Natura 2000	Nouvelle fiche
Chargé de mission patrimoine culturel	Idem
Chargé de mission patrimoine naturel	Idem
Chargé de mission préservation du patrimoine (métier repère)	Nouvelle fiche
Chargé de mission tourisme durable	Chargé de mission tourisme
Comptable	Idem
Conseiller prévention (fiche fonction)	Nouvelle fiche
Conservateur de Réserve naturelle	Nouvelle fiche
Coordinateur Marque Parc (fiche fonction)	Nouvelle fiche
Directeur	Idem
Directeur Adjoint	Idem
Documentaliste	Idem
Ecogarde	Idem
Garde de Réserve naturelle	Nouvelle fiche
Géomaticien	Chargé de mission systèmes d'information géographique
Référent informatique / administrateur web	Nouvelle fiche
Responsable Administratif et Financier	Idem
Responsable maison à thème	Nouvelle fiche
Responsabilité de boutique (fiche fonction)	Nouvelle fiche
Responsabilité de pôle (fiche fonction)	Nouvelle fiche
Responsabilité RH (fiche fonction)	Nouvelle fiche
Révision de la charte (fiche fonction)	Nouvelle fiche

## 5. GLOSSAIRE

### I Rubriques de la fiche métier

Rubriques de la fiche métier	Explication	Remarques
<b>Référentiel des métiers des PNR</b>	Structure/organisme dans lequel s'exerce le métier	Une fiche métier peut concerner plusieurs organismes
<b>Famille</b>	Nomenclature propre au référentiel des métiers PNR présentant une cartographie par groupe de métiers dénommées « famille »	Permet de situer le métier parmi les différentes familles du référentiel
<b>Métier repère</b>	Identifie le métier type auquel la fiche peut être le cas échéant rattachée, au plan technique ou hiérarchique	Permet de situer le métier à l'intérieur d'une famille de métiers
<b>Date d'émission</b>	La fiche métier est datée du jour de la finalisation	Facilite l'information en ce qui concerne la date de présentation ou de validation de la fiche
<b>Intitulé du métier</b>	Permet de nommer le métier	Permet de partager un même intitulé pour l'ensemble des PNR et d'en faciliter la communication
<b>Finalités du métier</b>	Explication du rôle du métier dans ses principales caractéristiques	Apporte le premier niveau d'information sur l'intérêt et le rôle du métier
<b>Missions et activités principales</b>	Précise les missions selon un ordre hiérarchique et développe chaque mission par une liste d'activités principales sur la base de verbes d'action	Permet de préciser ou d'actualiser un appel à candidature, une fiche de poste (2 <sup>ème</sup> niveau d'information)
<b>Missions et activités complémentaires</b>	Précise quelques activités réalisées plus ponctuellement ou dans certains cas seulement sur la base de verbes d'action	Complète l'information précédente
<b>Compétences requises</b> (compétences associées au métier)	Liste des compétences principales en termes cognitif (connaissances), en termes de pratiques (savoir-faire/expérience) et en termes de comportement (capacités) attendues à la prise de poste ou en cours d'exercice du métier pour exercer convenablement le métier	<p>Apporte le 3<sup>ème</sup> niveau d'information sur les compétences clés liées au métier</p> <p>Permet de préciser ou actualiser les appels à candidature / fiches de poste</p> <p>Permet de définir un plan de formation</p> <p>Permet d'actualiser les modules de formation continue</p> <p>Permet d'identifier les besoins prioritaires en formation en analysant les résultats d'un agent en fonction d'un objectif défini préalablement (fixation des objectifs et mesure des écarts)</p>
<b>Évolutions liées au</b>	Indique quelques facteurs d'évolution	Permet d'anticiper les évolutions de métiers en



<b>métier</b>	actuellement en cours concernant le métier au plan technique, au plan réglementaire, au plan des compétences activées ou de l'environnement général dans lequel le métier se situe	termes de formation continue et de prévoir des profils plus précis pour d'éventuels recrutements (gestion prévisionnelle et gestion préventive des emplois et des compétences)
<b>Conditions et moyens d'exercice</b>	Précise les principales conditions dans lesquelles s'exerce le métier : amplitudes horaires, types et fréquence de déplacements, matériels utilisés devant être maîtrisés, condition physique demandée, spécificités techniques ou certifications nécessaires liées au métier	Permet de communiquer sur le métier (candidature) et de faciliter la sélection des candidats (recrutement)
<b>Conditions spécifiques au métier</b>	Fait état des principaux risques professionnels liés à l'exercice du métier	Permet de gérer les questions de sécurité et de santé au travail dans le cadre de la prévention obligatoire des risques professionnels
<b>Conditions d'accès au métier</b>	Précise les cursus et diplômes demandés pour accéder au métier  Précise les formations, parcours et expériences utiles à la prise de poste ou à l'exercice optimal du métier	Permet de communiquer sur le métier (candidature) et de recruter  Peut permettre d'actualiser la formation continue des agents en poste
<b>Liens fonctionnels et relationnels</b>	Rappelle le lien hiérarchique  Précise la liste des principaux interlocuteurs internes et externes avec lesquels l'agent est amené à collaborer régulièrement ou ponctuellement (liens professionnels fonctionnels et relationnels, réseaux professionnels)	Complète les informations en ce qui concerne l'étendue ou la variété des interlocuteurs – information qui peut avoir une incidence en termes de compétences, de façon de travailler, de formation au contexte professionnel
<b>Métiers connexes et mobilité</b>	Apporte des informations sur les métiers proches dans les espaces naturels, en collectivité territoriale (CNFPT), en général toutes filières (Code ROME) et selon la nomenclature du répertoire des métiers ATEN auquel le métier apparaît le plus souvent rattaché et ce classé par filière et par famille  Précise les métiers vers lesquels évoluer à partir de la fiche métier concernée	Permet de communiquer sur le métier (candidature)  Permet d'identifier les métiers similaires (mobilité externe)  Facilite la future intégration de la fiche métier au répertoire ATEN  Donne un aperçu des évolutions de métiers (passerelles métiers) au plan interne comme externe, le cas échéant, pour une personne ayant réussi dans ses fonctions et souhaitant évoluer

## I Rubriques de la fiche fonction

Rubriques de la fiche fonction	Explication	Remarques
<b>Finalités de la fonction</b>	Explication de l'intérêt de la fonction dans ses principales caractéristiques	Apporte un cadrage de premier niveau sur la compréhension de la fonction
<b>Conditions d'exercice de la fonction</b>	Précise les principales conditions dans lesquelles s'exerce la fonction	Permet de communiquer sur la fonction et de faciliter la sélection de la personne à nommer à la fonction
<b>Missions et activités spécifiques</b>	Précise les missions spécifiques à la fonction selon un ordre hiérarchique	Encadre plus précisément les activités principales sur la base de verbes d'action
<b>Compétences associées</b>	Compétences en lien avec la fonction attendues à la prise de fonction ou en cours d'exercice de la fonction afin de l'exercer convenablement	Peut être utile à l'élaboration d'un plan de formation spécifique à la fonction
<b>Liens avec le ou les référentiel(s)</b>	Précise les informations complémentaires pouvant être recherchées à partir d'une fiche fonction dans le référentiel des métiers des PNR ou le cas échéant dans d'autres référentiels.	



**Référentiel des métiers des PNR**

Famille : Direction

**DATE D'EMISSION** : 08/12/2012

FICHE METIER

**DIRECTEUR**

---

**FINALITES DU METIER:**

Le directeur a pour mission d'assister les instances du syndicat mixte dans la définition d'une politique concertée et dans la préparation et l'exécution de ses décisions visant la mise en œuvre de la charte du PNR.

Il met en œuvre les objectifs définis dans la charte en mobilisant, organisant et coordonnant tous les moyens humains et financiers et en veillant à la bonne réalisation des actions et à leur évaluation.

Il gère le fonctionnement général du syndicat mixte (ensemble des ressources, équipe technique du syndicat mixte).

Il intervient sous la responsabilité des instances délibératives et décisionnelles et a un rôle important de représentation.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Assister les instances décisionnelles du syndicat mixte (Président, Bureau, comité syndical) :**

Propose aux instances du syndicat mixte une déclinaison annuelle ou pluriannuelle de la stratégie du PNR, et la met en œuvre après validation.

Assiste le Président dans la réflexion prospective à court, moyen et long terme, en développant une vision stratégique

Propose au Président l'ordre du jour des réunions institutionnelles et prépare les délibérations

Propose aux instances une définition des orientations budgétaires

Prépare et présente les documents budgétaires et comptables et les propose aux élus

Prépare les avis consultatifs du syndicat mixte conformément aux procédures de consultation prévues par les textes réglementaires.

### **Programmer et mettre en œuvre une stratégie et un programme d'action conforme à la politique du PNR :**

Élabore des projets stratégiques et prospectifs

Anticipe et planifie un programme d'actions avec une dimension expérimentale et innovante

Fait partager les objectifs en interne et en externe auprès des partenaires du PNR

Coordonne la mise en œuvre des objectifs définis dans la charte du PNR

Organise l'évaluation et les comptes rendus des actions entreprises auprès des instances et des partenaires notamment financiers du PNR.

Impulse et encadre les actions de communication, en lien avec un chargé de communication

Met en place et suit l'évaluation de l'activité du PNR avec des outils et indicateurs communs au réseau

### **Piloter le renouvellement de la charte du PNR :**

Propose au Président et aux élus la méthodologie de révision de la charte appliquée au territoire

Organise sa mise en œuvre en lien avec différents partenaires, gère la communication, assure le suivi des différents prestataires et signataires de la charte

Propose aux élus une stratégie et un nouveau projet de territoire pour le PNR

Veille au suivi de la procédure et du calendrier

### **Organiser et contrôler le fonctionnement de l'organisme de gestion (le syndicat mixte) et encadrer l'équipe :**

Organise et améliore si besoin le fonctionnement du syndicat mixte

Recherche et réunit les moyens nécessaires à la bonne activité du syndicat mixte

Coordonne, contrôle et évalue l'activité administrative du syndicat mixte

Conduit les réunions du comité de direction

Préside les instances paritaires et le CHSCT de l'établissement

Encadre et anime l'équipe, éventuellement au travers des responsables de pôle ou de service

Pilote et anime des réunions d'équipes et de cadres

Met en place le mécanisme de recrutement décidé par les élus, le comité syndical

Organise les entretiens d'évaluation et se charge des notations, en lien avec les responsables de pôle ou de service

Organise le dialogue social au sein de l'établissement, en lien avec le responsable administratif et financier

### **Assurer les relations avec les partenaires du PNR :**

Coordonne et développe les relations extérieures en fonction des objectifs de la charte

Représente le PNR dans différentes institutions et auprès de différents partenaires du territoire, dans un rôle fédérateur, coordinateur et innovateur.

Gère les relations avec les partenaires institutionnels, politiques et financiers du territoire (élus, préfets et sous-préfets, services de l'Etat, collectivités, organismes financiers...)

Pilote la négociation avec les partenaires techniques et financiers dans le cadre de la politique définie par les élus

Définit et organise la politique de communication en relation avec le Président

Assure un travail de veille juridique sur les dynamiques d'appels à projets et sur les dispositifs d'accompagnements financiers émergents

---

## **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Assure le pilotage et le suivi de projets complexes ou stratégiques pour le PNR et tout ou partie des politiques sectorielles du syndicat mixte en fonction de l'organisation interne et de l'effectif disponible

Assiste le Président dans l'animation des instances du syndicat mixte

Coordonne la communication générale et institutionnelle en lien avec le Président

Représente le PNR dans les réseaux nationaux (fédération des PNR) et internationaux développés par chaque territoire.

Peut recevoir délégation de signature du Président

Peut recevoir délégation du Président pour émettre les avis rendus par le syndicat mixte, conformément aux procédures de consultation prévues par les textes réglementaires

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Fonctionnement et enjeux des PNR

Développement durable

Aménagement du territoire, développement local

Fonctionnement et code des collectivités

Connaissances et enjeux des politiques publiques

Contexte politique et économique du territoire du PNR

Connaissances administratives et juridiques

Droit du travail

Gestion budgétaire

Management

Méthodes et techniques d'organisation, planification, évaluation du travail

### **Savoir-faire :**

Gestion administrative et financière

Compréhension des enjeux, sens politique

Conduite de projets

Techniques de management (délégation, fixation d'objectifs)

Techniques d'entretien, d'animation

Techniques de communication (rédaction, expression, médiation)

Gestion des priorités

Régulation des tensions et des conflits

Conduite du changement

### **Capacités :**

Ecoute, empathie

Sociabilité

Leadership, affirmation de soi, confiance

Diplomatie, adaptation, force de persuasion

Disponibilité, adaptabilité

Sens de l'organisation, rigueur

Créativité, initiative

Capacité à prendre du recul et des décisions

Capacité à anticiper, se projeter  
Capacité de synthèse  
Aptitudes au travail en équipe

---

### **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est fortement influencé par l'ancienneté du PNR et l'historique de ses actions territoriales.

L'évolution des politiques publiques du développement, de l'aménagement ou de la protection de la nature impose d'avoir une vision plus globale qu'auparavant pour travailler de façon coordonnée des thématiques de plus en plus larges.

La diminution progressive du rôle de l'Etat, la montée en puissance administrative et financière des régions en termes de gestion et de développement des territoires, les intercommunalités intervenant parfois sur des thématiques voisines imposent au Directeur de travailler de façon plus concertée qu'auparavant, de développer le travail de représentation, de défendre les intérêts et les spécificités du PNR, de s'adapter en permanence en redoublant d'initiatives pour impulser des actions.

Le volet administratif prend de l'ampleur du fait du développement des politiques d'évaluation (justification d'actions, bilans d'activités), ainsi que le volet financier (consolidation des financements) du fait de la raréfaction des moyens publics.

---

### **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Autonome dans le cadre des orientations définies par la charte et des décisions prises par les instances délibérantes, le Directeur est placé sous l'autorité du Président du syndicat mixte.

Métier de développement, dont la dimension transversale des activités et le management d'équipe sont des volets essentiels (pilotage de moyens avant tout humains, équipe d'ingénierie composée pour l'essentiel de cadres A ou équivalent).

Le métier nécessite une forte disponibilité, du fait de déplacements fréquents sur le périmètre du PNR, en région ou à l'échelle nationale pour des rencontres, réunions statutaires et techniques, présence à des manifestations, inaugurations ou événements, réunions de réseau des espaces naturels protégés. Des déplacements sont possibles à l'international selon la politique de coopération du PNR et sa situation géographique.

Permis B indispensable.

---

### **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Gestion du stress, amplitude des horaires, nombreux déplacements

---

### **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

#### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes de niveau II ou I de type Master ou Doctorat, diplôme de grandes écoles d'administration ou d'ingénieur.

Formations en environnement, agriculture/agronomie, aménagement et développement, géographie, économie appliquée à l'aménagement du territoire.

**Parcours / expérience conseillée :** en direction générale d'organisme, direction d'espace naturel, de collectivité ou intercommunalité.

Développement et conduite / gestion de projets en développement local ou territorial

Animation de réseaux, animation de politiques territoriales

Expérience en management d'équipes pluridisciplinaires, dans la négociation et la mise en œuvre d'une charte, dans le travail avec les élus.  
Un profil de développeur peut représenter un avantage.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Président

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Au plan statutaire et stratégique : Président, conseil syndical, comité consultatif, bureau, délégués du personnel / représentants syndicaux, comité de direction du syndicat mixte.

Au plan opérationnel : Président, directeur adjoint, responsable administratif et financier, assistant de direction, responsables de pôles et de services, chargé de communication, chargés de mission en lien direct avec la Direction (dossiers transverses ou délicats), chargé de mission évaluation, titulaire de la fonction « révision de la charte », tous agents du syndicat mixte.

#### **En externe :**

Élus et Directeurs des collectivités, directeurs des institutions et services départementaux ou régionaux partenaires du PNR, responsables de réseaux et fédérations d'usagers, décideurs socioéconomiques du territoire. Réseau des Directeurs d'espaces naturels en région / au plan national.

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Directeur de Parc National ou de tout espace naturel protégé  
Directeur de collectivité locale, de CAUE  
Directeur général d'établissement public  
Directeur départemental (agriculture, équipement, territoires, environnement...)

#### Code ROME

K1401 Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics  
M1301 Direction de grande entreprise ou d'établissement public

#### Code RIME

FPEEPP08 Cadre dirigeant d'un service territorial  
FPETDDD01 Chef de projet de l'Etat sur le territoire

CNFPT : 01/A/01 Directeur Général de collectivité ou d'établissement public

#### Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Administration et soutien  
Famille : Direction



**Référentiel des métiers des PNR**

Famille : Direction

**DATE D'EMISSION : 08/12/2012**

FICHE METIER

**DIRECTEUR ADJOINT**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le Directeur adjoint a pour mission de seconder le Directeur dans l'ensemble des orientations et actions du PNR. Il contribue notamment aux prises de positions stratégiques, politiques et techniques, ainsi que dans l'évaluation des actions menées par le PNR. Certains dossiers notamment transversaux lui sont délégués, ainsi que la gestion des équipes en charge des-dits dossiers.

Le Directeur adjoint peut apporter son expertise dans son domaine de spécialité, piloter la gouvernance d'une instance du PNR (conseil scientifique, conseil de développement). Dans certaines situations il peut avoir en charge la gestion des affaires administratives, des ressources humaines ou financières du PNR et recevoir des délégations de signature dans ces domaines.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Coordonner les activités opérationnelles du PNR :**

Coordonne les pôles du PNR, supervise l'ensemble des activités dans un esprit de transversalité

Pilote ou co-pilote la mise en œuvre opérationnelle

Pilote un ou plusieurs pôles opérationnels selon les domaines de compétences et selon l'organisation du PNR

**Représenter le Directeur :**

Représente le Directeur dans les commissions et les réunions de concertation

Assure les relations avec des partenaires

Assure l'intérim du Directeur en cas d'absence

### **Contribuer au fonctionnement interne du PNR :**

Participe aux arbitrages financiers et techniques  
Contribue à l'élaboration des orientations stratégiques  
Contribue à l'élaboration de la programmation annuelle  
Participe aux comités ou aux réunions de direction  
Anime occasionnellement les réunions d'équipe ou de comité de direction  
Prépare et participe aux réunions des instances décisionnelles de l'organisation  
Accompagne l'organisation des services  
Entretien le dialogue constant avec le directeur

### **Participer à la mise en œuvre de la charte et son évaluation :**

Réalise ou pilote les bilans pluriannuels  
Réalise l'élaboration des rapports annuels  
Élabore la stratégie d'évaluation de la charte, la pilote  
Prépare et anime la commission évaluation, en assure le secrétariat  
Prépare et pilote la révision de la charte constitutive  
Rédige ou participe à la rédaction des conventions dans le respect des règles et législations relatives aux collectivités territoriales et en assure le suivi  
Rédige des notes, synthèses et des avis conforme du PNR

### **Assurer la gestion administrative et financière ou piloter l'élaboration des programmations annuelles et pluriannuelles sur le volet financier :**

Encadre la préparation budgétaire  
Assure un lien technique et décisionnel entre le Directeur et les différents pôles  
Contribue aux négociations des financements auprès des partenaires  
Encadre le montage de dossiers complexes  
Assure l'ingénierie administrative et financière de l'ensemble des dossiers

### **Animer ou co-animer les ressources humaines du syndicat mixte :**

Anime et encadre la gestion du personnel (recrutements, contrats de travail, gestion des temps de travail, déclarations sociales et fiscales, médecine du travail, congés, politique salariale)  
Conduit le dialogue social avec le directeur  
Supervise le plan de formation du personnel (certifications obligatoires, formations qualifiantes)  
Suit la gestion de carrière du personnel (évaluation, notation, suivi des agents, évolution des rémunérations)  
Anime et suit la politique sociale du syndicat mixte (prévention des risques, prestations sociales, réalisation du bilan social)  
Met en place et suit la démarche hygiène et sécurité du syndicat mixte (élaboration et mise à jour du document unique)

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Missions, enjeux, fonctionnement et organisation du PNR  
Environnement institutionnel et partenarial du PNR  
Politique et acteurs de l'aménagement du territoire, du développement local  
Compétences et fonctionnement des collectivités et EPCI  
Organisation et fonctionnement des administrations  
Gestion administrative (marchés publics, élaboration, exécution et suivi budgétaire)  
Cadre réglementaire de l'environnement  
Méthodes et outils de conduite de projet  
Outils d'organisation et de planification du travail  
Management : principes et outils  
Communication : principes et techniques  
Analyse stratégique  
Gestion des ressources humaines

### **Savoir-faire :**

Conduite de projet  
Gestion et hiérarchisation des priorités  
Veille technique et juridique  
Réflexion prospective  
Management (encadrement d'équipe, délégation)  
Communication (capacité de rédaction, animation de réunions)  
Régulation de tensions et de conflits, conduite du changement  
Élaboration d'outils de gestion  
Travail en partenariat / coopération

### **Capacités :**

Organisation  
Adaptabilité  
Écoute  
Réactivité  
Travail en autonomie  
Confidentialité  
Diplomatie  
Capacité à fédérer  
Organisation  
Capacité de synthèse

---

## **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est fortement influencé par l'ancienneté du PNR et l'historique de ses actions territoriales.

L'évolution des politiques publiques du développement, de l'aménagement ou de la protection de la nature impose d'avoir une vision plus globale qu'auparavant pour travailler de façon coordonnée des thématiques de plus en plus larges.

La diminution progressive du rôle de l'Etat, la montée en puissance administrative et financière des régions en termes de gestion et de développement des territoires, les intercommunalités intervenant parfois sur des thématiques voisines imposent au directeur adjoint de travailler en interne de façon plus concertée qu'auparavant, de s'adapter en permanence en redoublant d'initiatives pour impulser des actions.

Le volet administratif prend de l'ampleur du fait du développement des politiques d'évaluation (justification d'actions, bilans d'activités), ainsi que le volet financier (consolidation des financements) du fait de la raréfaction des moyens publics.

Impact prévu de la réforme territoriale et de l'acte 3 de la décentralisation.

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le directeur adjoint est autonome dans le cadre des orientations définies par le Directeur du PNR, sous l'autorité duquel il est placé.

C'est un métier opérationnel intégrant une dimension transversale des activités.

Le métier nécessite une forte disponibilité, du fait de déplacements fréquents sur le périmètre du PNR, en région ou à l'échelle nationale pour des rencontres, réunions statutaires et techniques, présence à des manifestations, inaugurations ou événements, réunions de réseau des espaces naturels protégés, selon le niveau de délégation ou de représentation défini par le Directeur. .

Permis B indispensable.

La fonction peut être assurée selon l'organisation du PNR par un autre membre de la Direction ou un responsable de pôle (voir fiche métier « Directeur » » Responsable administratif et financier » et fiche fonction « Responsabilité de pôle »

---

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Gestion du stress, amplitude des horaires, impact de nombreux déplacements

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes de niveau II ou I de type Master ou Doctorat, diplôme de grandes écoles d'administration ou d'ingénieur.

Formations en environnement, agriculture/agronomie, aménagement et développement, géographie, économie appliquée à l'aménagement du territoire.

**Parcours / expérience conseillée :** en direction générale des services d'organismes, collectivités ou intercommunalités, en directeur adjoint d'espace naturel.

Développement et conduite ou gestion de projets en développement local ou territorial

Animation de réseaux, animation de politiques territoriales, chargé de mission de PNR.

Expérience en management d'équipes pluridisciplinaires, dans la négociation ou la mise en œuvre d'une charte, dans le travail avec les élus.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Directeur

### **Liens et réseaux professionnels :**

**En interne :**

Directeur, responsables de pôles et de services, chargé de communication, chargés de mission en lien direct avec la Direction (dossiers transverses ou délicats), chargé de mission évaluation, tous agents du syndicat mixte.

**En externe :**

Elus et directeurs des collectivités, directeurs des institutions et services départementaux ou régionaux partenaires du PNR, responsables de réseaux et fédérations d'usagers, décideurs socioéconomiques du territoire.

---

**METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Directeur adjoint de Parc National ou de tout espace naturel protégé

Directeur adjoint de collectivité locale, de CAUE

Directeur adjoint d'établissement public

Directeur départemental des services (agriculture, équipement, territoires, environnement...)

Code ROME

K1401 Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1301 Direction de grande entreprise ou d'établissement public

Code RIME

FPEEPP08 Cadre dirigeant d'un service territorial

FPETDDD01 Chef de projet de l'Etat sur le territoire

CNFPT : 02/A/01 Directeur Général Adjoint

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Administration et soutien

Famille : Direction



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Direction

**DATE D'EMISSION :** 08/12/2012

FICHE METIER

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le responsable administratif et financier assure la gestion administrative, financière et juridique du syndicat mixte afin de veiller à l'équilibre et la conformité avec la législation et les règles de la comptabilité publique. Il met en œuvre l'administration du syndicat mixte et du personnel conformément à la réglementation.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Assurer la gestion budgétaire, en relation avec le comptable :**

Élabore les éléments nécessaires à la construction des orientations budgétaires

Élabore les documents budgétaires

Assure le suivi du budget en cours et de la trésorerie

Assiste les chargés de mission dans l'élaboration et le suivi du budget prévisionnel des actions

Supervise les opérations de saisie comptable (saisie des engagements, mandatements, etc)

Élabore les procédures de marchés publics et en assure la coordination interne

Gère la dette et la trésorerie

Met en place des outils de contrôle de gestion

**Organiser la vie des instances :**

Coordonne la préparation des réunions statutaires (calendrier, ordre du jour, convocations, compte rendu), en garantissant le respect des délais de transmission des convocations et des applications de décisions

Prépare ou collecte les pièces à débattre aux instances

Participe aux instances et y intervient en cas de besoin

Intervient comme interlocuteur du contrôle de légalité

Intervient le cas échéant comme interlocuteur de la mise en œuvre de la télétransmission des actes

**Gérer les ressources humaines** : (en l'absence d'un responsable RH , voir fiche de fonction « responsabilité RH »)

Organise et met en œuvre l'ensemble des procédures dans le cadre du recrutement  
Participe aux recrutements  
Encadre ou élabore les contrats de travail et les propositions d'arrêtés relatifs aux évolutions de carrière  
Encadre ou réalise la gestion administrative du personnel (absences, congés, etc) Renseigne les agents sur les questions de droit social, droit du travail et droit à la formation  
Contribue à la mise en place de l'entretien d'évaluation (respect des délais)  
Élabore le plan de formation  
Collecte les demandes individuelles de formation et assure la gestion administrative et financière du plan de formation interne  
Prépare ou organise le dialogue social  
Supervise la paye  
Assure la mise en place et s'assure du suivi des règles d'hygiène et sécurité en interne

**Assurer la gestion de l'administration générale :**

Contribue à la mise en œuvre de la charte sur ses volets financiers et assure le suivi des moyens humains  
Contribue au rapport annuel d'activités du syndicat mixte  
Élabore et optimise les procédures et outils nécessaires au bon fonctionnement des services administratifs (documents internes, marchés publics, procédures internes d'achats non formalisés, constitution des dossiers, classements, outils informatiques de gestion, gestion des assurances...)  
Assure la diffusion des informations internes liées au fonctionnement administratif (création de nouveaux documents de liaison, informations liées à un changement juridique ou social concernant le personnel, mise en place d'une nouvelle procédure...)  
Encadre le service administratif  
Gère les délégations de signature  
Assure la veille juridique et en informe les agents  
A la responsabilité des procédures de contentieux

---

**MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Assure le suivi d'agents sous contrats particuliers (contrats de professionnalisation, d'accompagnement à l'emploi...)  
Assure le cas échéant une fonction de conseil en matière juridique et fiscale auprès des collectivités sur le périmètre du PNR  
Gère des équipements spécifiques au syndicat mixte  
Est en charge de l'organisation du travail du pôle administratif  
Peut assurer la saisie comptable (gestion budgétaire)  
Peut être régisseur

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Règles budgétaires, comptables et fiscales s'appliquant au syndicat mixte  
Objectifs, fonctionnement du syndicat mixte  
Règles et modalités de financement locales, régionales, nationales et européennes  
Règles statutaires de la fonction publique territoriale  
Droit public et droit privé du travail  
Codes et règlements (code des collectivités, des marchés publics...)  
Outils de gestion budgétaire

### **Savoir-faire :**

Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Access) et des logiciels comptables  
Capacité à concevoir des outils de gestion budgétaire et financière  
Contrôle de gestion  
Capacité à adapter son discours à son interlocuteur  
Capacité à expliquer et faire partager les exigences administratives  
Techniques de management

### **Capacités :**

Autonomie  
Organisation, rigueur  
Disponibilité  
Capacité d'écoute  
Discrétion  
Probité

---

## **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est impacté par l'évolution des règlements administratifs et financiers, notamment le code des marchés publics, l'évolution du droit public, l'évolution des matériels et des logiciels de bureautique et de comptabilité, l'évolution des politiques publiques.  
Le responsable administratif et financier favorise la mutualisation des moyens internes (transversalité des moyens, contrôle des coûts...)

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le Responsable administratif et financier est autonome dans l'organisation de son travail. Il peut être amené à encadrer différents types de personnel administratif et technique.  
Il participe à la définition des orientations stratégiques du syndicat mixte et au comité de Direction.  
Pour l'essentiel sédentaire, le métier implique de possibles déplacements (réunions, formations).

---

**CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Gestion du stress, troubles musculo squelettiques.  
Risques juridiques, risques financiers

---

**CONDITIONS D'ACCES AU METIER :****Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplôme à partir du niveau II Master 2 en droit public, finances et comptabilité, gestion financière et RH ou à partir du niveau III avec expérience et parcours professionnel

**Formation / parcours professionnel conseillé :** en droit public, finances et comptabilité publique, gestion financière et RH.

Forte expérience conseillée en gestion administrative d'établissement public ou dans un service financier ou comptable d'une collectivité.  
Expérience en suivi et contrôle de budget, en juridique, en techniques de management.

---

**LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :****Au plan hiérarchique :**

Le métier est placé sous l'autorité du Directeur

**Liens et réseaux professionnels :****En interne :**

Président et Présidents de commissions du syndicat mixte, Directeur, Directeur Adjoint, responsables de pôles, service ou pôle administratif (comptable, assistants administratifs et financiers), ensemble des agents

**En externe :**

Elus du territoire, directeurs et chefs de service (collectivités, services déconcentrés de l'Etat, services sociaux et fiscaux, tutelle administrative, services administratifs sur le territoire du PNR...), banques et organismes de crédit, comptable public, contrôle de légalité, centre de gestion, organismes de formation, fournisseurs du syndicat mixte.

---

**METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Responsable administratif et financier dans un espace naturel (Parc National, réserve naturelle, conservatoire d'espaces naturels, etc)  
Secrétaire général ou Directeur général des services dans une collectivité

Directeur adjoint, responsable budget et action économique en collectivité ou dans un organisme.

Code ROME :

M1205 Direction administrative et financière

Code RIME :

FPE ADM01 Coordinateur d'administration générale

CNFPT :

03/A/04 Responsable de gestion budgétaire et financière

04/A/05 Chargé de la gestion administrative

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Administration et soutien

Famille : Gestion administrative, juridique et financière



**Référentiel des métiers des PNR**

Famille : Direction

**DATE D'EMISSION** : 08/12/2012

FICHE FONCTION

**RESPONSABILITE DE POLE**

---

**FINALITES DE LA FONCTION :**

Le responsable de pôle définit, soumet et coordonne la stratégie du pôle dont il a la charge. Il apporte son expertise technique et assure l'encadrement et l'animation de l'équipe placée sous sa responsabilité, en cohérence avec les objectifs de la charte.

C'est une fonction de management intermédiaire essentielle au fonctionnement du syndicat mixte. La fonction peut concerner une des familles des métiers des PNR, un service spécifique (administration, aménagement, préservation du patrimoine, développement...) ou encore un site (maison à thème, musée...).

---

**MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :**

**Encadrer et animer l'équipe du pôle au plan opérationnel :**

Manage l'équipe (appui à la gestion des dossiers et des priorités, organisation des réunions de pôle, de service et de travail, communication interne, suivi des activités et du plan de charge de travail de l'équipe, tenue des entretiens individuels, formation des nouveaux entrants...)

Supervise la gestion du personnel du pôle (congés, absences, ordres de mission)

Définit les fiches de postes et participe aux recrutements nécessaires pour le pôle

Participe, en lien avec le Directeur, à l'évaluation des personnes placées sous sa responsabilité

**Proposer la stratégie et conduire des projets du pôle :**

Est en veille et démarche prospective pour développer les activités du pôle

Définit, soumet et met en œuvre la stratégie du pôle, conformément aux objectifs de la charte, en lien étroit avec la Direction

Prépare la programmation et le budget des activités de l'année N + 1 dans son domaine-

Pilote ou co-pilote la mise en œuvre opérationnelle dans son domaine d'expertise

Définit et met en œuvre les actions du pôle en lien avec son équipe, gère les priorités

Gère directement des dossiers en tant qu'expert dans son domaine-

Prépare et anime les relations partenariales dans son domaine d'intervention  
Assure le compte rendu annuel des activités du pôle  
Evalue les besoins en termes de moyens financiers pour son pôle, et recherche les financements en lien avec la Direction

### **Contribuer au fonctionnement interne du PNR :**

Participe aux arbitrages financiers et techniques dans le champ d'activité du pôle  
Contribue à l'élaboration des orientations stratégiques et à la programmation annuelle  
Participe aux réunions de direction, réunions techniques inter-pôles du PNR, etc  
Peut encadrer ou coordonner les travaux de plusieurs pôles dans un esprit de transversalité  
Favorise la transversalité des méthodes de travail au sein du PNR  
Entretien le dialogue constant avec la Direction

---

### **COMPETENCES ASSOCIEES :**

#### **Connaissances :**

Missions, enjeux, fonctionnement et organisation du PNR  
Environnement institutionnel et partenarial du PNR  
Compétences et fonctionnement des collectivités et EPCI  
Organisation et fonctionnement des administrations  
Gestion administrative (marchés publics, élaboration, exécution et suivi budgétaire)  
Méthodes et outils de conduite de projet  
Outils d'organisation et de planification du travail  
Management : principes et outils  
Communication : principes et techniques  
Analyse stratégique  
Gestion des ressources humaines

#### **Savoir-faire :**

Conduite de projet  
Gestion et hiérarchisation des priorités  
Management (encadrement d'équipe, délégation)  
Techniques d'animation d'équipe  
Communication (capacité de rédaction, animation de réunions)  
Régulation de tensions et de conflits, conduite du changement  
Élaboration d'outils de gestion  
Bureautique

#### **Capacités :**

Organisation  
Adaptabilité  
Écoute  
Réactivité  
Travail en autonomie  
Confidentialité  
Diplomatie  
Capacité à fédérer

Organisation  
Capacité de synthèse

---

**LIEN AVEC LE REFERENTIEL :**

Fiche métier « Directeur »  
Fiche métier « Directeur adjoint »  
Fiche métier « Responsable Administratif et Financier »  
Fiche fonction « Responsabilité RH »



**Référentiel des métiers des PNR**

Famille : Direction

**DATE D'EMISSION** : 08/12/2012

FICHE FONCTION

**RESPONSABILITE DES RESSOURCES HUMAINES**

---

**FINALITES DE LA FONCTION :**

La fonction a pour mission de gérer la politique des ressources humaines du PNR et selon l'organisation et par délégation du Directeur, d'animer les instances de dialogue social du syndicat mixte. En tant que responsable, il peut encadrer un ou plusieurs assistants administratifs et financiers (voir fiche fonction « responsabilité de pôle »).

---

**MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :**

**Assurer la gestion des RH de l'établissement :**

Rédige et relaie les décisions du Directeur sur la vie du syndicat mixte (règlement intérieur, etc...)

Organise le recueil et le traitement de données RH utiles à l'élaboration de documents (bilan social, plan de formation...) en organisant et développant des tableaux de bord

Propose et négocie le budget opérationnel RH (social, plan de formation, fonctionnement du service...)

Suit la gestion de carrière du personnel (évaluation, notation, suivi des agents, évolution des rémunérations)

Assure la gestion de proximité du service RH (décompte des congés, demandes de formation, médecine du travail, gestion des frais du personnel...)

Propose et met en place différentes prestations sociales pour les agents

Réalise le bilan social de l'établissement

Informe les salariés sur leurs droits, leur situation, leur évaluation.

**Gérer la formation :**

Négocie le budget annuel de la formation

Définit les axes de politique interne et les procédures en matière de formation

Met en place les outils nécessaires à la remontée des demandes et au suivi de la formation (analyse des besoins, évaluation des actions de formation)

Supervise le plan de formation (formations obligatoires et formations certifiantes) et s'assure de son adéquation aux besoins et de son efficacité en termes d'acquis de formation

Développe des solutions favorisant la mobilité (acquisition de compétences, évolution des prises de responsabilités)

Assure un rôle d'accompagnement ou de tutorat des agents sous statut spécifique ou des agents en insertion (CAE, contrats de professionnalisation, contrats de retour à l'emploi)

Intervient sur des actions d'insertion sociale ou professionnelle des habitants du PNR

Suit le budget de la masse salariale (ETP, ETPT)

### **Intervenir sur les recrutements :**

Suit les procédures de recrutement

Élabore les contrats de travail et gère les avenants

Calcule les rémunérations

Veille à la conformité des actes

### **Piloter la politique et le dialogue social du PNR :**

Anime et suit la politique sociale du syndicat mixte (prévention des risques, prestations sociales, réalisation du bilan social)

Met en place et suit la démarche hygiène et sécurité du syndicat mixte (élaboration du document unique et mise à jour)

Fait vivre les instances sociales et les groupes de travail (CHS, CTP)

Conduit le dialogue social avec le directeur (organise les élections des représentants du personnel et de l'administration, assure les relations avec les organisations syndicales)

Assure le secrétariat des instances (convocation, comptes rendus)

### **Animer le service des ressources humaines :**

Organise, encadre et contrôle le travail des assistants administratifs de son service

Intervient ponctuellement sur les dossiers

---

## **COMPETENCES ASSOCIEES :**

### **Connaissances :**

Organisation et fonctionnement des établissements publics (statuts des personnels)

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

Juridique : droit social, droit du travail, réglementation de la formation

Procédure de paye, procédures internes

Management : principes et outils

Communication : principes et techniques

Organisation et acteurs régionaux ou nationaux de la formation professionnelle

Outils bureautiques

### **Savoir-faire :**

Gestion et hiérarchisation des priorités

Management (encadrement d'équipe, délégation)

Communication (capacité de rédaction, animation de réunions)

Analyse des besoins en formation

Organisation et planification du travail

Régulation de tensions et de conflits, conduite du changement

Gestion des ressources humaines

Élaboration d'outils de gestion RH (GPEC, entretiens annuels, cahier des charges d'un plan de formation...)  
Rédaction de documents administratifs  
Négociation, dialogue social  
Outils SIRH (logiciels de gestion comptable / de paye, gestion des temps)  
Travail en réseau  
Veille technique et juridique  
Bureautique

**Capacités :**

Relationnel  
Réactivité, adaptabilité  
Écoute  
Initiative  
Analyse, synthèse  
Sens du travail en équipe  
Travail en autonomie  
Confidentialité, discrétion  
Disponibilité  
Diplomatie  
Capacité à fédérer  
Organisation, respect des délais

---

**LIEN AVEC LES REFERENTIELS :**

Fiche métier « Directeur »  
Fiche métier « Directeur adjoint »  
Fiche métier « Responsable Administratif et Financier »  
Fiche fonction « Responsabilité de pôle » « conseiller prévention »

Responsable des ressources humaines ou de formation en collectivité, dans un établissement gestionnaire ou une fédération d'espaces naturels

Code ROME : M1503 : Responsable de gestion des ressources humaines  
Code RIME : FPE GRH 01 : Responsable des ressources humaines  
CNFPT : 01/A/05: Responsable de ressources humaines



**Référentiel des métiers des PNR :**

**Famille :** Administration

**DATE D'EMISSION :** 02/11/2012

FICHE METIER

## **AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX**

---

### **FINALITES DU METIER :**

L'agent d'entretien des locaux assure les opérations d'entretien et de maintenance des locaux dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de confort des usagers. Il contribue à maintenir en état de fonctionnement et de propreté les locaux du syndicat mixte.

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

#### **Effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien des locaux :**

Contrôle l'état de propreté des locaux  
Assure la veille sanitaire des locaux  
Réalise le travail de nettoyage et d'entretien des locaux (siège, antennes, bureaux, maisons à thème et musées du PNR, etc)  
Nettoie machines et matériels après usage  
Range le matériel utilisé  
Contrôle et gère le stock des produits d'entretien  
Tri et évacue les déchets courants

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut être amené à assurer le gardiennage de la maison du PNR  
Peut être amené à assurer l'ouverture et la fermeture des locaux  
Peut être amené à gérer le nettoyage des vaisselles et des linges (locaux d'hébergement)

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Règles d'entretien d'un bâtiment  
Règles d'utilisation des produits et du matériel

Notions de dosage, de proportion (produits)  
Gestes et postures de la manutention manuelle  
Connaissance du fonctionnement, des locaux et des activités du syndicat mixte  
Règles d'hygiène et de sécurité

**Savoir-faire :**

Techniques de nettoyage  
Techniques de tri sélectif  
Utilisation de divers équipements de nettoyage  
Techniques de maintenance et d'entretien (matériel)  
Détection des anomalies et dysfonctionnements

**Capacités :**

Respect des procédures et des règles de sécurité  
Observation  
Organisation  
Capacité physique  
Disponibilité  
Habilité manuelle  
Discrétion (en cas d'intervention dans des locaux occupés)

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est sensible aux évolutions des normes et du règlement intérieur. L'activité dépend pour partie du nombre et de la superficie des locaux et des bureaux à entretenir.

---

**CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le métier nécessite de travailler selon un règlement intérieur et des procédures d'hygiène et de sécurité, dans un cadre réglementaire contraint, mais avec une grande autonomie et faisant appel à une responsabilité importante en matière d'entretien.

Le travail s'effectue essentiellement en intérieur, avec du matériel et des produits de nettoyage appropriés

Les horaires de travail peuvent être décalés (tôt ou tard)

L'emploi est parfois externalisé à une société de nettoyage.

---

**CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER:**

Risques liés à des manipulations de produits nettoyants. Troubles musculo squelettiques, port de charges (poubelles, aspirateur, etc...), station debout prolongée

---

**CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

**Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible à partir d'un diplôme de niveau V, voire sans qualification particulière à la prise de poste

**Parcours, formation :**

Expérience en nettoyage et entretien de locaux ouverts au public ou de bureaux.

---

**LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :****Au plan hiérarchique :**

Le métier est placé sous l'autorité du Directeur ou du Responsable Administratif et Financier

**Liens et réseaux professionnels :**

**En interne :** Responsable Administratif et Financier, tous agents, ensemble des usagers travaillant dans les bâtiments ou utilisant les locaux du syndicat mixte.

**En externe :**

Sans objet

---

**METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Agent d'entretien des locaux dans un espace naturel, dans une collectivité, dans toute entreprise

## Code ROME :

I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux :

## Code RIME :

Non défini

## CNFPT :

09/C/19 Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments

02/C/14 Agent d'entretien polyvalent

## Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Administration et soutien

Famille : Logistique



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Administration

**DATE D'EMISSION : 02/11/2012**

FICHE METIER

**AGENT TECHNIQUE**

---

**FINALITES DU METIER / ROLE :**

L'agent technique est chargé des travaux de maintenance de bâtiments et d'équipements, de sites et de sentiers, et de réaliser des travaux sur un ou plusieurs des secteurs du PNR. Il assure les opérations de maintenance dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de confort des usagers, et le cas échéant, en relation avec des entreprises extérieures. Il contribue à maintenir en état de fonctionnement les équipements et matériels du syndicat mixte.

De façon générale, il est un acteur de la démarche éco responsable du PNR dans le tri des déchets, l'utilisation d'éco matériaux, le suivi de la consommation d'énergie.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Réaliser la maintenance des bâtiments, équipements et espaces verts :**

Anticipe, hiérarchise et gère la totalité de la maintenance.

Détecte les dysfonctionnements et les pannes dans l'établissement.

En cas d'incident, élabore un diagnostic, sécurise et éventuellement intervient ou fait intervenir une entreprise.

Contrôle la réalisation des travaux

Réalise les opérations simples et quotidiennes de maintenance des bâtiments, du matériel et des véhicules en fonction de ses compétences, aptitudes et habilitations

Réalise l'entretien des espaces extérieurs des propriétés du syndicat mixte

**Assurer le contrôle et la sécurité des bâtiments et des usagers :**

Déclenche les visites des entreprises de contrôle (système incendie, chauffage, ascenseurs, électricité ...).

Participe aux visites des commissions de sécurité.

Gère les registres de sécurité.

## **Réaliser la maintenance de premier niveau sur le parc matériel et automobile :**

Réalise un premier diagnostic et évalue les besoins.  
Peut réaliser une réparation de premier niveau.  
Prépare les bons d'achat de fournitures et de consommables techniques.

## **Gérer les contrats d'entretien :**

Planifie les visites périodiques d'entretien (ramonage de cheminées, entretien de chaudières, entretien de véhicules, etc...)  
Participe à la rédaction des contrats d'entretien.  
Vérifie les factures d'approvisionnement.  
Assure le suivi de l'approvisionnement en fluide.  
Supervise la gestion du parc automobile.

---

## **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut assurer le conseil sur les démarches éco responsables quotidiennes au sein du syndicat mixte  
Assure l'entretien, le cas échéant de matériels professionnels spécifiques  
Monte et démonte des stands d'expositions  
Peut être amené à sensibiliser ou former les agents aux procédures spécifiques à la sécurité des bâtiments ou à l'utilisation de la radio.  
Peut être amené à assurer l'entretien courant des sentiers et des berges (nettoyage et entretien de l'espace), à poser des panneaux signalétiques et réglementaires, ainsi que de petits équipements  
Peut être amené à gérer un parc de matériel mis à disposition des collectivités  
Peut être amené à restaurer certains équipements  
Peut être amené à installer une salle en vue d'une réunion de comité syndical ou autre type de réunion (installation sonorisation, tables, chaises, banderoles, etc...), à organiser des buffets (commandes, retrait des marchandises, installation, etc...)  
Peut demander des devis, viser les factures.  
Peut assurer des tournées de distribution de documents

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Techniques du bâtiment (maçonnerie, menuiserie...)  
Electricité, électrotechnique  
Architecture (notions)  
Connaissance du fonctionnement et des activités du syndicat mixte  
Méthodes de diagnostic, évaluation des risques.  
Règles d'hygiène et de sécurité (notamment incendie)  
Procédures et consignes de sécurité.  
Procédures d'habilitation des matériels  
Notions de réglementation des ERP .  
Métrés, lecture de plan, de notices.  
Encadrement d'équipe le cas échéant

Démarches éco responsables (éco matériaux, tri des déchets)

**Savoir-faire :**

Maniement d'outils

Savoir se repérer (carte, terrain)

Respect de procédures (sécurité)

Conduite de travaux

Techniques d'encadrement et de suivi (ouvriers sur chantiers)

Éléments techniques de base ou approfondis dans différents corps (plomberie, soudure, électricité, fluides, téléphonie et réseaux, couverture, maçonnerie ....)

Techniques de pose de revêtements souples, de carreaux ...

Veille technique et réglementaire.

**Capacités :**

Esprit d'analyse et d'anticipation

Organisation, rigueur

Gestion du risque

Curiosité

Sens pratique, dextérité, habileté manuelle

Sens relationnel

Pédagogie

Aptitudes au travail en équipe

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Métier sensible aux évolutions des normes et des règlements impliquant une mise à jour régulière des savoirs.

Métier très sensible aux évolutions techniques du matériel et des équipements et aux normes de sécurité.

---

**CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le métier peut nécessiter des déplacements réguliers sur le périmètre du PNR pour des travaux et des missions d'entretien.

Le métier nécessite de travailler selon un règlement intérieur ou des procédures particulières, dans un cadre réglementaire contraint, mais avec une certaine autonomie et faisant appel à une responsabilité importante dans la sécurité du site, de ses usagers et des équipes techniques intervenant sur des opérations de maintenance ou de réparation.

Le travail s'effectue aussi bien en intérieur et en extérieur et par tout temps, de jour comme de nuit ; il nécessite une très grande disponibilité et réactivité en fonction des urgences. Des astreintes de nuit et de week-end sont possibles.

Le cas échéant, lorsque le travail n'est pas confié à une entreprise extérieure, les interventions techniques sur les bâtiments et les équipements supposent l'obtention préalable de certificats et d'aptitudes assez variés (électricité, travaux en hauteur, certificat d'aptitude à la conduite en sécurité CACES...)

Respect de procédures de sécurité (équipement individuel de protection, sécurité panneau signalisation, procédure radio pour les appels entrant sur tournée isolée...).

Le permis VL est obligatoire, et des permis peuvent être demandés en complément. Le port d'équipement de sécurité peut être obligatoire selon les circonstances (masque, lunettes, casque, gants, chaussures de sécurité)

Le SST est quasiment indispensable. Le titulaire peut être membre du CHSCT, peut être ACO (voir fiche fonction « conseiller prévention »).

Bonne condition et capacité physique.

---

### **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Risques liés à des manipulations de produits et de matériels, aux interventions en hauteur, sur systèmes électriques, aux manipulations d'outils et d'engins techniques, aux chutes d'objets.

Risques musculo squelettique, port de poids, station debout prolongée

---

### **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

#### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau V

#### **Parcours, formation conseillé :**

Formation de type CAP/BEP électricien bâtiment, expérience conseillée en travaux de terrain, en travaux de bâtiment, en extérieur.

---

### **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

#### **Au plan hiérarchique :**

Le métier est placé sous l'autorité du Responsable Administratif et Financier ou d'un responsable de pôle ou de service

#### **Liens et réseaux professionnels :**

##### **En interne :**

Responsable administratif et financier, Directeur, responsables de pôle, tous agents, ensemble des usagers travaillant dans les bâtiments et avec le matériel et les véhicules du PNR.

##### **En externe :**

Organismes de contrôle, prestataires du PNR sous contrat, commission de sécurité, socio professionnels, entreprises du bâtiment, architectes, bureaux d'études spécialisés, ouvriers

---

### **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Agent technique en collectivité

Code ROME :

I/12/03 Maintenance des bâtiments et des locaux

Code RIME :

Non défini

CNFPT 02/C/14

Agent d'entretien polyvalent

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Administration et soutien

Famille : Entretien et travaux / Logistique



**Référentiel des métiers PNR**  
Famille : Administration

**DATE D'EMISSION** : 02/11/2012

FICHE METIER

## **ASSISTANT ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

---

### **FINALITES DU METIER:**

L'assistant administratif et financier apporte un soutien logistique à un responsable, un service, ou l'ensemble des agents du syndicat mixte au plan du suivi des dossiers et des procédures administratives et comptables, de la logistique des réunions et des missions de l'établissement.

Il assure son travail en conformité avec les règles et procédures de la comptabilité publique, la réglementation propre à l'établissement et les directives du service administratif.

Sur la partie comptable, il contribue à la tenue de la comptabilité du syndicat mixte en termes d'exécution et de suivi des dépenses, recettes et achats.

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

Au titre de l'assistance administrative :

#### **Assurer l'exécution d'un ou de plusieurs dossiers au plan administratif :**

Se charge du suivi d'un ou de plusieurs dossiers administratifs liés à l'activité du syndicat mixte, tant du point de vue administratif (gestion et suivi des dossiers, suivi financier, gestion administrative du personnel) que technique (activités des chargés de mission)

Assure des missions d'intendance ou de logistique (commande, livraison et suivi des stocks)

Diffuse en interne les informations utiles au service /pôle

Répond aux demandes des agents

Gère les réservations de prestations pour les publics (animations, hébergements, billetteries de musées ou de maisons à thème gérés par le PNR)

#### **Effectuer des opérations de secrétariat :**

Saisit des courriers et des documents  
Assure la reproduction de documents  
Enregistre les arrivées et départs des courriers  
Gère le courrier (ouverture, affectation, affranchissement) et prépare les éléments de réponse  
Filtre les appels téléphoniques et gère la messagerie électronique générale du service /pôle  
Contribue à la circulation de l'information dans le service /pôle  
Suit les agendas et les plannings de rendez vous, prépare et organise les réunions et événements liés au service/pôle (réservations de salles, repas, invitations, etc)  
Se charge des compte rendus (réunions de travail, réunions d'équipe)  
Gère le stock de fournitures de bureau  
Assure le tri, le classement, met à jour les fichiers et bases de données  
Assure l'archivage des documents  
Assure l'accueil des visiteurs du service /pôle  
Assure la permanence du service /pôle en cas de besoin

### **Contribuer à la gestion administrative du personnel :**

Gère les congés du personnel  
Assure le suivi des frais de déplacements  
Prépare la paie  
Gère les avantages sociaux (tickets restaurants, chèques vacances, CESU)

### Au titre de l'assistance comptable :

### **Aider à l'exécution du budget en termes de dépenses et de recettes :**

Prépare les mandatements et les titres de recettes  
Réceptionne, vérifie et classe les pièces comptables (factures, notes de frais, pièces justificatives).  
Applique les procédures administratives et comptables en conformité avec les règles de la comptabilité publique et de la législation.

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

#### Au titre de l'assistance administrative :

Peut être amené à exécuter des décisions d'achat de matériels (commande, suivi et livraison), se charger des commandes de produits d'urgence  
Peut organiser la logistique de formations, réunions, manifestations ou événements plus généraux en lien avec le syndicat mixte  
Peut assurer la logistique de certains dossiers (entretien véhicules...)  
Peut mettre en page des rapports (rapports d'activités, etc)  
Peut être amené à assurer une veille technique et réglementaire par rapport aux dossiers suivis au plan administratif  
Peut être amené à assurer l'accueil et le standard général du syndicat mixte

Au titre de l'assistance comptable :

Peut renseigner les documents relatifs aux déclarations annuelles (DAD-SU)  
Aide à la tenue et au suivi d'un tableau de bord financier sur les programmes spécifiques  
Aide à la constitution des pièces comptables (copie des factures, etc..) nécessaires aux bilans financiers sur les programmes spécifiques  
Peut être amené à gérer les stocks de fournisseurs

---

**COMPETENCES REQUISES :**

**Connaissances :**

Fonctionnement et organisation du PNR  
Règlement intérieur  
Rouages administratifs  
Gestion administrative  
Règles typographiques et de mise en page  
Procédures commande publique / achats  
Code des marchés publics  
Bureautique

Assistance comptable :

Bases des règles de la comptabilité publique.  
Bases de la législation fiscale.  
Notions d'achat public.  
Logiciels de comptabilité

**Savoir-faire :**

Expression orale / écrite  
Assemblage et mise en forme de documents  
Rédaction de cahier des charges  
Techniques de classement et d'archivage  
Techniques d'achat  
Bureautique (logiciels Word, Excel)

Assistance comptable :

Comptabilité publique

**Capacités :**

Diplomatie  
Amabilité  
Ecoute  
Rigueur  
Sens de l'organisation  
Logique  
Respect des procédures et des délais  
Discrétion (gestion du personnel)  
Aptitudes au travail en équipe

---

## **EVOLUTIONS LIEES AU METIER:**

Le métier est sensible aux évolutions de l'organisation interne du travail et aux évolutions des pratiques administratives d'Etat et territoriales.

Il est affecté par l'évolution des matériels et logiciels de bureautique et l'évolution des règles en matière de comptabilité, de fiscalité et de commande publique. Le métier est impacté par le développement de la messagerie.

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Métier sédentaire, s'exerçant en bureau au siège du PNR, soit polyvalent (secrétariat classique pour un pôle ou service) soit spécialisé dans un domaine particulier (achats et marchés publics, gestion du personnel, gestion de dossiers administratifs spécifiques...)

Selon l'organisation définie, le métier peut être scindé en plusieurs postes (assistance administrative ou assistance comptable)

Maitrise des outils de bureautique et des normes de comptabilité publique, logiciels de bureautique, de comptabilité et de gestion.

---

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Travail sur écran, fatigue oculaire, troubles musculo squelettiques

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau V à III en comptabilité et secrétariat administratif

### **Formation, parcours professionnel :**

Expérience conseillée en secrétariat, comptabilité et gestion administrative dans un établissement public, parcours le cas échéant dans une association environnementale  
Expérience conseillée en comptabilité publique. Connaissance de la réglementation et des logiciels de comptabilité publique.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Le métier s'exerce sous l'autorité d'un Responsable Administratif et Financier ou d'un comptable, d'un responsable de pôle ou chef de service ou directement du Directeur selon la taille et le type de fonctionnement du PNR

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Responsable Administratif et Financier, comptable, ensemble des chargés de mission, ensemble des agents.

**En externe :**

Administrations, collectivités, porteurs de projets, fournisseurs, partenaires et usagers du syndicat mixte et du PNR.

---

**METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Secrétaire ou assistant administratif dans un espace naturel, une collectivité  
Assistant ou aide comptable dans de nombreuses organisations

Code ROME :

M1602 Opérations administratives

M1607 Secrétariat

M 1203 Comptabilité

Code RIME :

FPEADM05 Assistant administratif

CNFPT :

05/A/02 Agent de gestion administrative

07/A/04 : Agent de gestion financière budgétaire ou comptable.

Répertoire des métiers ATEN :

Filière métier : Administration et soutien

Famille : Gestion administrative, juridique et financière



**Référentiel des métiers des PNR :**  
Famille : Administration

**DATE D'EMISSION :** 02/11/2012

FICHE METIER

## **ASSISTANT DE DIRECTION**

---

### **FINALITES DU METIER :**

L'assistant de direction apporte un soutien logistique à la direction du syndicat mixte.

Son activité est directement liée à la fonction et aux responsabilités de la Direction de l'établissement et est en lien avec l'ensemble du personnel.

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

#### **Apporter une aide logistique à la Direction du syndicat mixte :**

Assure le secrétariat et la tenue des agendas de la Direction

Gère ou organise la gestion du courrier

Assure l'accueil téléphoniques et traite les sollicitations des interlocuteurs de la Direction

Accueille les visiteurs de la Direction

Assure le suivi de certains dossiers sensibles ou stratégiques

Rédige, pour la direction, les notes de services et en assure la diffusion au sein de l'équipe et des élus

Assure le cas échéant le secrétariat du Président

#### **Prendre en charge l'organisation matérielle de réunions ou d'évènements internes :**

Assure les convocations, l'organisation matérielle, l'accueil et les compte rendus des réunions statutaires et institutionnelles du syndicat mixte (réunions de travail et d'équipe, réunions de direction, réunions statutaires ou institutionnelles...)

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut assurer le suivi de certains dossiers administratifs, le secrétariat de certains services ou pôles selon les urgences à traiter

---

Assure la permanence du service de Direction en l'absence du Directeur et du Directeur adjoint afin de préparer et d'alléger le travail de ceux-ci  
Peut participer le cas échéant à la collecte et à la mise en forme des informations nécessaires au bilan des activités (tableaux de bord, bilans d'activité, budget prévisionnel, etc)

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Fonctionnement du syndicat mixte (organisation, missions...)  
Rouages et règles administratives du syndicat mixte  
Règles de typographie (mise en page de documents)  
Techniques d'accueil  
Règles protocolaires  
Bureautique

### **Savoir-faire :**

Organisation de réunions (statutaires, institutionnelles ou techniques)  
Techniques d'accueil et de communication (expression et rédaction)  
Techniques d'archivage  
Bureautique

### **Capacités :**

Relationnelles (amabilité, sociabilité)  
Sens de l'organisation, rapidité  
Anticipation  
Aptitude au travail en équipe  
Discrétion, respect de la confidentialité

---

## **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est affecté par l'évolution des matériels et des logiciels de bureautique, le développement de la messagerie et des visioconférences, l'actualité des dossiers stratégiques pilotés par la Direction du PNR, les normes et les règlements internes de l'établissement.

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Activité sédentaire depuis le siège ou une antenne du PNR. Maîtrise des outils de bureautique. Déplacements rares.  
La nature des documents et des dossiers traités réclame discrétion et confidentialité.

---

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Gestion du stress, troubles musculo squelettiques (travail sur écran)

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau III ou IV en secrétariat et assistance de direction.

### **Formation, parcours professionnel conseillés :**

Expérience conseillée en secrétariat et assistance de direction

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Le métier est placé sous l'autorité du Directeur

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur, Directeur adjoint, le cas échéant responsables de pôle ou chefs de service, agents d'accueil, assistant administratif et financier, ensemble des agents

#### **En externe :**

Administrations, collectivités, porteurs de projets, élus, journalistes et toutes personnes effectuant des demandes auprès de la Direction du PNR

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Assistant de Direction dans un espace naturel protégé, dans une collectivité, dans tout organisme ou entreprise

#### **Code ROME :**

M 1604 Assistant de Direction

#### **Code RIME :**

FPEADM03 Assistant de Direction

#### **CNFPT :**

03/A/02 Assistant ou secrétaire de Direction

#### **Répertoire des métiers ATEN :**

Filière : Administration et soutien

Famille : Assistance administrative et secrétariat



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Administration

**DATE D'EMISSION : 02/11/2012**

FICHE METIER

**COMPTABLE**

---

**FINALITES DU METIER:**

Le comptable assure la gestion comptable et financière du syndicat mixte en conformité avec la législation et les règles de comptabilité publique. Il contribue à l'élaboration du budget et suit son exécution. Il élabore et alimente les tableaux de bord financiers. Il assure les conditions d'une gestion optimisée garantissant ainsi les délais de paiement du syndicat mixte.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Elaborer et exécuter le budget :**

Participe à l'élaboration des documents budgétaires (compte administratif, compte de gestion)  
Assiste le Directeur ou le Responsable Administratif et Financier auprès des instances et de la commission des finances.  
Gère les inscriptions budgétaires (logiciel comptable), édite les documents comptables en lien avec le comptable public  
Assure l'engagement et le suivi financier de la commande publique (marchés formalisés et MAPA)  
Participe aux relations fonctionnelles avec le Trésor Public

**Effectuer le suivi et contrôler la trésorerie :**

Effectue le suivi des paiements des subventions et des conventions  
Gère la trésorerie, vérifie la disponibilité des crédits et le rythme de la dépense (inscriptions budgétaires)  
Etablit un plan de trésorerie  
Prépare les documents d'ordonnement des paiements  
Gère les contacts techniques avec les banques, négocie ou participe à la négociation de prêts le cas échéant

### **Établir et suivre la comptabilité :**

Effectue les opérations comptables quotidiennes (traite les mandats et les titres de recettes, passe les écritures comptables, vérifie les comptes de tiers, etc)  
Effectue la paye en l'absence d'un assistant administratif et financier en charge de gestion administrative du personnel (voir fiche fonction « responsabilité RH »)  
Vérifie les imputations comptables et les pièces justificatives  
Exécute le budget en termes de dépenses et de recettes  
Met en œuvre la procédure de comptabilité analytique fixée par la Direction  
Assure la restitution analytique

---

### **MISSIONS ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Encadre et coordonne un ou plusieurs assistants administratifs et financiers  
Se charge de tenir les régies le cas échéant  
Etablit et suit les tableaux de bord financiers liés à des programmes spécifiques (financements européens, etc)  
Prépare les documents budgétaires relatifs aux demandes de subventions  
Peut être amené à réaliser les déclarations annuelles (DAD-SU, etc).  
Suit les contrats (assurance, maintenance des locaux, etc...)

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Organisation et fonctionnement des collectivités  
Organisation et fonctionnement du syndicat mixte  
Règles propres à la comptabilité publique et aux achats publics  
Principes et procédures d'élaboration et d'exécution budgétaire  
Droit des finances publiques, droit de l'achat public  
Comptabilité analytique  
Outils bureautiques  
Procédures internes  
Procédure de paie (le cas échéant)  
Gestion du personnel (déclarations sociales, statuts, carrières...)

#### **Savoir-faire :**

Logiciel de gestion comptable  
Gestion budgétaire, outils de gestion  
Outils bureautiques  
Aisance rédactionnelle  
Encadrement d'équipe le cas échéant

#### **Capacités :**

Rigueur, respect des délais  
Organisation, gestion des priorités  
Analyse et synthèse  
Autonomie  
Réserve, discrétion et respect de confidentialité

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est affecté par l'évolution des règlements en termes de fonctionnement des collectivités et de la comptabilité publique.

---

**CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Activité sédentaire depuis le siège du syndicat mixte  
Maîtrise des outils de bureautique et des règles de comptabilité publique, des logiciels bureautiques, de comptabilité et de gestion

---

**CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Travail sur écran, fatigue oculaire, troubles musculo squelettiques, gestion du stress

---

**CONDITIONS D'ACCES AU METIER :****Niveau de diplôme généralement constaté :**

Le métier de comptable s'exerce à partir d'une formation de niveau III, dans le domaine de la comptabilité et de la gestion.

**Parcours / formation conseillés :**

Une expérience précédente de 3 à 5 ans en comptabilité publique dans un établissement similaire ou une collectivité est souhaitable.

---

**LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :****Au plan hiérarchique :**

Responsable Administratif et Financier

**Liens et réseaux professionnels :****En interne :**

Responsable Administratif et Financier, assistants administratifs et financiers, ensemble des agents

**En externe :**

Services déconcentrés de l'état (DREAL, DRAAF, etc), comptable public, établissements publics financeurs (Agence de l'Eau, ADEME), techniciens des collectivités territoriales (conseil régional, conseil général, collectivités, etc), banques, fournisseurs, éditeurs de logiciels...

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE**

Comptable dans un espace naturel protégé ou tout autre organisme territorial ou institution.

Code ROME :

M 1203 Comptabilité

M1205 Responsable comptable et financier

Code RIME :

FPEGBF07 Chargé de la mise en paiement ou en recouvrement de la comptabilité de l'état

CNFPT :

04/A/04 : Responsable de gestion comptable

06/A/04 : Coordonnateur budgétaire et comptable

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Administration et soutien

Famille : Gestion administrative, juridique et financière



**Référentiel des métiers des PNR :**  
Famille : Administration

**DATE D'EMISSION :** 09/11/2012

FICHE FONCTION

**CONSEILLER PREVENTION**

---

**FINALITES DE LA FONCTION :**

Le conseiller prévention (ex ACOMO) contribue à l'amélioration du niveau de sécurité en assistant et en conseillant l'autorité, et le cas échéant les services, dans la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail.

La fonction de conseiller prévention est remplie par un agent titulaire de catégorie A ou B qui l'exerce en complément de son activité professionnelle normale.

---

**CONDITIONS D'EXERCICE DE LA FONCTION :**

Nommé par le Directeur, le titulaire de la fonction de conseiller prévention l'exerce en sus de son métier, ce qui implique une charge de travail complémentaire et une prise de responsabilité spécifique.

Une formation préalable à la prise de fonction de 3 jours puis une formation continue sont obligatoires.

La fonction est exercée pour l'ensemble des agents du PNR en lien avec la Direction du PNR et en relation avec les inspecteurs hygiène et sécurité.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :**

**Analyser les conditions de santé et de sécurité au travail ::**

Participe aux commissions paritaires, CHS, aux commissions d'enquête

Assiste l'agent chargé de la mission d'inspection (ACFI) lors de sa visite dans les services

Réalise de sa propre initiative ou sur demande une enquête sur le terrain et propose des mesures correctives

Rédige et transmet des rapports établis à l'issue des enquêtes au conseiller hygiène et sécurité et en fait une copie au chef de service ou à l' élu concerné

Développe des dispositifs de prévention

Propose des améliorations dans l'organisation et l'environnement de travail

Propose des dispositifs de prévention et des démarches d'amélioration conformes à la réglementation

Conçoit des outils spécifiques d'information pour sensibiliser les agents à une réglementation ou à un dispositif d'hygiène et de sécurité au travail  
Veille au respect des dispositifs de prévention, visite les postes de travail  
Développe de la connaissance sur les problèmes de sécurité et les techniques propres à les résoudre  
Assure une veille technologique, scientifique et réglementaire  
Compile les données et rédige le bilan annuel (accidents et maladies professionnelles)

---

## **COMPETENCES ASSOCIEES :**

### **Connaissances :**

Rôle et mission de conseiller prévention  
Acteurs de la santé et de la sécurité au travail, réseaux d'expertise ( ACFI, organismes de contrôle, CRAM, DDASS, DREAL, services vétérinaires)  
Organisation et fonctionnement du PNR, fonctions et attributions du CTP et CHS  
Fonctionnement des collectivités (processus de décision, plan de prévention)  
Droit du travail, jurisprudence en matière de responsabilité pénale et administrative  
Santé et sécurité au travail (réglementation ERP, données techniques et scientifiques)  
Documents réglementaires et consignes en matière de santé et de sécurité au travail (article 43 décret du 18/06/85 modifié, code du travail livre II, titre 3)  
Accidentologies et pathologies professionnelles  
Méthodes de maîtrise et d'évaluation des risques (techniques d'analyse des situations de travail, techniques de retour d'expérience )  
Communication et médiation : principes et techniques  
Technique d'intervention (procédures de danger grave et imminent, secourisme et incendie)  
Tableaux de bord et indicateurs de gestion

### **Savoir-faire :**

Collecte d'information  
Veille informative et documentaire  
Analyse, hiérarchisation et synthèse de données et d'informations  
Rédaction  
Techniques de secourisme/sauvetage  
Techniques de communication  
Gestion des contrôles (contrôles techniques, rapports de vérification, bilan social, notices techniques)

### **Capacités :**

Organisation  
Travail en équipe  
Relationnel  
Disponibilité  
Écoute  
Diplomatie  
Respect du devoir de réserve

---

## **LIENS AVEC LE REFERENTIEL METIERS :**

Référentiel des métiers des PNR :  
Fiches métiers « agent technique » « responsable administratif et financier »



**Référentiel des métiers PNR :**

Famille : Support

**DATE D'EMISSION** : 05/12/2012

FICHE METIER

**CHARGE DE COMMUNICATION**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé de communication élabore, propose et met en oeuvre une stratégie de communication externe (grand public, élus, partenaires) en cohérence avec les objectifs de la charte.

Il développe et organise les outils et supports de communication institutionnelle.

Il anime des actions de communication avec pour objectif de faire connaître l'image, la notoriété, le positionnement, les missions et les actions du PNR en tant que territoire ou institution. Le métier intègre de plus en plus le volet stratégique de la communication politique et institutionnelle du PNR.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Définir la stratégie et conduire les projets de communication :**

Définit et met en oeuvre la stratégie de communication du PNR en lien avec la Direction et les élus (plan de communication, plan média, charte graphique, ligne éditoriale, présence en ligne et e-réputation)

Définit et développe les projets de communication tous publics pour le PNR (élus, habitants, touristes, socioprofessionnels, partenaires, presse, etc)

Évalue les besoins de financement de sa mission et les soumet au budget

Impulse et développe la réalisation de supports de communication en termes de contenus rédactionnels et iconographiques

Évalue les besoins de communication des chargés de mission

Coordonne les actions de communication

Organise des opérations événementielles ou assure un appui technique à leur réalisation

Propose et organise la participation du PNR à des salons et événements

Anime des conventions de partenariats et des accords cadre de communication

Évalue et rend compte des actions menées (statistiques de fréquentation site web, bilans de fréquentation, revue de presse, rapport d'activités...)

### **Mettre en place et coordonner les supports de communication :**

Rédige les cahiers des charges des besoins de communication institutionnelle (print, web, audiovisuel)  
Élabore et suit les marchés et les appels d'offre de communication  
Suit les projets de leur définition à leur diffusion (chemin de fer, rédaction, illustration, graphisme, moyens de fabrication et de diffusion, bon à tirer)  
Impulse ou crée des projets éditoriaux (publications, guides, coffrets cadeaux, objets publicitaires, etc)  
Coordonne le travail rédactionnel et d'infographie avant la diffusion (étape de validation)  
Mobilise l'équipe pour actualiser les supports  
Améliore et développe les outils existants par des contenus ou des outils de gestion  
Est garant du respect de la charte d'identité visuelle adoptée par les élus (logo, charte graphique)

### **Animer les communautés numériques :**

Crée et enrichit les contenus en ligne du PNR (site web, blogs, réseaux sociaux, applications mobiles)  
Contribue à alimenter les contenus en ligne des sites web de partenaires  
Peut être amené à créer des espaces de vente en ligne  
Participe à des actions de formation interne (prise de vue, utilisation d'outils de communication...)

### **Mettre en œuvre ou développer les relations avec la presse :**

Gère les demandes émanant de la presse, en lien avec le Directeur et les élus  
Crée et entretient un fichier presse  
Améliore ou crée des supports de communication presse (communiqués, dossiers, conférences de presse) et diffuse les outils auprès de la presse  
Diffuse des informations auprès de la presse avec l'aval de la Direction  
Organise l'accueil des journalistes sur le territoire du PNR

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

S'implique dans l'utilisation de la Marque Parc  
Peut être amené à impulser des partenariats (parrainage, mécénat, etc) en lien avec les supports de communication  
Peut être amené à réaliser des travaux graphiques (mise en page)  
Peut être amené à mettre en place et / ou contribue aux actions de communication interne  
Gère la photothèque ou la documentation en l'absence d'un documentaliste  
Forme les utilisateurs et veille au respect de la charte graphique (utilisation des logos) sur les documents papier, web, sur la signalétique...  
Peut gérer et encadrer au plan technique la mission d'accueil dans les équipements du PNR (maisons à thème, équipe des agents d'accueil)  
Peut coordonner l'organisation d'événements institutionnels du syndicat mixte

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Missions, enjeux, organisation, fonctionnement, stratégie du PNR  
Environnement institutionnel et partenarial du PNR (collectivités, acteurs...)  
Typologie et sociologie des publics ciblés et des publics fréquentant le PNR  
Connaissance des médias (organisation, acteurs, méthodes de travail)  
Techniques de communication graphique (charte graphique, matériaux, éditions)  
Règles typographiques  
Techniques photographiques  
Conduite de projet  
Chaîne de production et de diffusion de supports écrits et numérisés  
Bases de données, logiciels (traitement image, photothèque)  
Législation (droit d'auteur, droit à l'image, droit de la propriété intellectuelle)  
Réglementation de l'organisation d'événements  
Règles des marchés publics

### **Savoir-faire :**

Communication interpersonnelle (expression écrite /orale, adaptation du discours à différents publics)  
Analyse et jeu d'acteurs sur le territoire du PNR  
Analyse de la demande, du besoin  
Relations publiques  
Techniques de rédaction (règles de syntaxe et d'orthographe, style journalistique)  
Techniques éditoriales (chemin de fer, synopsis, mise en page)  
Lecture et analyse d'images  
Techniques et ergonomie webdesign / multimédias  
Animation de réseaux sociaux  
Rédaction de cahier des charges et de conventions  
Recherches de financements  
Techniques d'animation  
Organisation d'événements  
Gestion de fichier presse  
Bureautique, TIC  
Techniques de PAO  
Veille technique

### **Capacités :**

Vision stratégique  
Ecoute, adaptabilité  
Disponibilité  
Réactivité  
Analyse et synthèse  
Créativité, sens artistique  
Pédagogie, diplomatie  
Sens de l'organisation, rigueur  
Gestion des priorités, anticipation  
Curiosité, ouverture d'esprit  
Aptitude au travail en équipe

---

## **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier évolue fortement avec les avancées technologiques (réseaux sociaux) et le développement de la communication éco responsable sur les supports, dans les formats de communication et dans les pratiques (covoiturage, biens réutilisables).

Le métier peut être impacté par la mise en place ou l'animation d'outils de démocratie participative (réseaux ambassadeurs, etc...) et cible de plus en plus les habitants du territoire. Le métier est sensible à l'évolution et la dynamique du réseau des PNR.

Au plan du travail sur le site web, il intervient de plus en plus en gestion et animation des contenus (pour les aspects techniques se référer à la fiche fonction « référent informatique / administrateur web »).

Plus généralement, on note une tendance du métier à aborder la responsabilité de la communication politique et institutionnelle du PNR, le rapprochant ainsi d'une fonction stratégique de responsable de communication. Il intervient dans ce cas sur la stratégie en lien avec le comité de Direction du PNR et peut déléguer la production et le suivi de supports de communication à un assistant administratif sous son autorité (voir fiche fonction « responsabilité de pôle »).

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Métier autonome exercé en lien étroit avec la Direction du PNR et les élus.

Le métier est principalement sédentaire, tout en nécessitant une bonne disponibilité du fait de déplacements, réunions, contacts fournisseurs, bouclages de publications ou le cas échéant de travaux sur le terrain (prises de vues, accueil et accompagnements presse).

Il suppose la maîtrise de matériels et logiciels spécifiques (traitement d'images et de vidéos, classement et indexation de données).

Le métier comporte des pics d'activités liés à des concordances de programmations, événements, outils et bilans d'activité.

Il peut être associé au Comité de Direction du PNR.

Lorsqu'il manage une équipe, le chargé de communication peut être « responsable de pôle » (voir fiche fonction : « responsabilité de pôle »).

---

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Gestion du stress, troubles musculo squelettiques, fatigue oculaire. Risques routiers (nombreux déplacements)

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau III ou II Licence ou Master ou d'un niveau Bac + 2 assorti d'une expérience professionnelle de 5 ans à 10 ans

**Formation / parcours ou expérience conseillés :** audiovisuel, communication, sciences de l'éducation, multimédias, ingénierie et gestion documentaire, management des TIC, conduite de projets, relations publiques, relations presse, journalisme

Un parcours dans le milieu de l'environnement, ou dans les collectivités une sensibilité à l'environnement constituent des plus.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Directeur ou responsable de pôle.

### **Liens et réseaux professionnels :**

**En interne :** Directeur, Responsable Administratif et financier, responsable de pôle, chargés de mission, documentaliste, référent informatique/ administrateur web, agents d'accueil

**En externe :** élus du syndicat mixte, élus du territoire, éditeurs et groupes de presse, agences de communication, infographistes, hébergeurs internet, photographes, journalistes, chargés de communication des institutionnels et collectivités, tous partenaires publics/privés du territoire, réseaux (réseau communication des PNR, réseau d'ambassadeurs sur le territoire du PNR...)

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Chargé de communication dans tout espace naturel organisme, collectivité ou entreprise.

Code ROME :

E1103 Chargé de communication

E1106 Journalisme, information médias et multimédias

Code RIME :

FPECOM02 Chargé de communication

FPECOM03 Chargé de la presse

FPECOM04 Chargé de la communication évènementielle

CNFPT :

02/A/07 Chargé de communication

03/A/07 Chargé de publication

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Information et éducation à l'environnement

Famille : Communication



**Référentiel des métiers des PNR**  
Famille : Support

**DATE D'EMISSION** : 05/12/2012

FICHE METIER

## **CHARGE DE MISSION EVALUATION**

---

### **FINALITES DU METIER:**

Le chargé de mission évaluation a pour finalité de contribuer à l'amélioration du pilotage de la charte du PNR et de ses actions dans une démarche de gouvernance participative.

Pour ce faire, il développe et met en place des outils, méthodes et ressources spécifiques d'évaluation (évaluation opérationnelle de la charte, évaluation de son effet, suivi de l'évolution du territoire).

C'est une fonction de chef de projet intervenant en transversal dans l'organisation du PNR.

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

#### **Mettre en place le dispositif d'évaluation :**

Reprend les mesures de la charte et élabore des indicateurs pertinents en lien avec les élus du PNR, la Direction et les chargés de mission

Pilote des études de faisabilité des indicateurs.

Définit le dispositif, les critères de notation et les questions évaluatives

Identifie et met en œuvre les outils de pilotage de l'évaluation

Assure la mise en place du dispositif et du logiciel d'évaluation (paramétrage, installation, formation et assistance des utilisateurs)

#### **Assurer le suivi de la mise en œuvre de la charte :**

Anime la commission spécifique éventuelle

Propose une organisation des projets compatibles avec les outils d'évaluation

Coordonne la mise en œuvre de la démarche d'évaluation : explique et sensibilise, en interne et en externe, aux méthodes et finalités de l'évaluation

Valorise l'information via les outils de communication du PNR (communiqués de presse, édition de documents d'information tous publics, émissions radios, site web interactif, brochures, etc...)

### **Évaluer le suivi de l'évolution du territoire du PNR :**

Coordonne la définition des descripteurs du territoire et des seuils d'alerte  
Constitue un outil de suivi du territoire (observatoire, tableau de bord...) en coordonnant les informations et les bases de données  
Coordonne et concerte les partenaires et acteurs du territoire, pour collecter de la donnée  
Organise la restitution des données de l'évaluation (dont cartographie)

### **Mettre en place une stratégie de porté à connaissance sur l'évaluation :**

(en lien avec le chargé de communication) :

Organise l'information sur l'évaluation de la charte  
Valorise l'information via les outils de communication du PNR (communiqués de presse, édition de documents d'information tous publics, émissions radios, site web interactif, brochures, etc...)

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut organiser le fonctionnement du SIG au plan de la gestion des données dans l'optique d'observation du territoire (occupation du sol, Natura 2000, zones agricoles, évolution des produits ou prestations marqués Parc, etc...)  
Élabore des tableaux de bord et rédige notes et rapports d'activité sur la mise en œuvre et contribue à l'évaluation évalue les contrats de parc et autres programmes pluriannuels.  
Contribue à la réalisation rapport d'activité en relation avec la direction ou le chargé de communication  
Peut être en charge d'animer la révision de la charte (voir fiche fonction « révision de la charte »)

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Fonctionnement et enjeux des PNR  
Fonctionnement des collectivités territoriales  
Géomatique (systèmes cartographiques, SIG)  
TIC  
Charte internet (Inspire, CNIL, droit d'auteur)  
Contexte institutionnel, acteurs de l'aménagement  
Chartes et politiques territoriales  
Connaissance des dispositifs européens  
Évaluation des politiques publiques  
Logiciels d'évaluation (EVA)  
Démarche Agenda 21

#### **Savoir-faire :**

Compréhension des enjeux, sens politique  
Conduite de projets complexes  
Gestion des priorités  
Techniques d'animation (réunions, concertation)  
Techniques d'évaluation  
Techniques de communication (rédaction, expression, médiation)  
Pédagogie (sensibilisation, formation)

### **Capacités :**

Analyse  
Adaptabilité  
Sens de l'organisation, rigueur  
Capacité à anticiper, se projeter  
Capacité à mobiliser, entraîner  
Capacité de synthèse  
Aptitudes au travail en équipe

---

### **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est impacté par le développement de l'échelon intercommunal et l'évolution de la vision des élus et des partenaires sur la nécessité et la pertinence de l'évaluation.  
Le métier s'oriente de plus en plus vers la communication externe et les techniques de gouvernance participative. Lié au SIG et à l'internet, le métier est également impacté par le contexte juridique et réglementaire (évolution du droit des bases de données CNIL...). Il s'inscrit dans une tendance croissante à l'évaluation des actions des politiques publiques.

---

### **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Métier pour partie sédentaire (travail sur écran, utilisation de logiciels) avec beaucoup de réunions et de déplacements sur le territoire y compris en soirée (réunions d'élus, réunions internes, ...).  
Le métier, exercé de façon autonome en lien avec l'ensemble des agents du PNR et en coordination étroite avec la Direction est très transversal. Il nécessite une connaissance approfondie du territoire et de la charte du PNR.

---

### **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Risques musculo squelettiques (travail sur écran), gestion du stress, risques routiers (déplacements)

---

### **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

**Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes de niveau II de type Master ou Master 2 en aménagement, urbanisme, environnement, agronomie, sciences politiques...

**Parcours / expérience conseillée** : en urbanisme, paysage, aménagement, géomatique (en bureau d'études ou en collectivité de type syndicat mixte, intercommunalité)

Expérience de la réalisation de documents stratégiques, de la planification, des dispositifs Agenda 21, de l'animation de groupes de travail.

Profil multidisciplinaire, capable de lire et retranscrire des enjeux de territoire dans ses dimensions économique, sociale, environnementale, paysagère et politique.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Directeur

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur et responsables de pôles, ensemble des chargés de mission du PNR, géomaticien, référent informatique /administrateur web, chargé de communication

#### **En externe :**

Elus locaux, élus des commissions et des instances consultatives du PNR, services politique territoriale et financier des collectivités (Conseil Régional, etc...), tous partenaires et acteurs intervenant sur le périmètre du PNR, réseaux (réseau des PNR, FFPNR, etc)

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Chargé de projet charte en Parc National, chargé de projet développement territorial en collectivité, chef de projet en bureau d'études

Code ROME K1404 Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Code RIME FPEEEP05 Etudes et évaluation des politiques publiques, prospective / Chargé d'évaluation et de la prospective

CNFPT : 02/B/08 Chef de projet développement territorial, développement local

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Administration et soutien

Famille : Direction



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Information et éducation

**DATE D'EMISSION : 03/12/2012**

FICHE METIER

**DOCUMENTALISTE**

---

**FINALITES DU POSTE / ROLE :**

Le documentaliste est chargé de la recherche, du traitement et de la mise à disposition de ressources documentaires à l'usage des équipes, des partenaires et des publics du PNR. Il peut être amené à gérer les archives et la photothèque de l'établissement.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Constituer la base de données documentaire :**

Collecte les informations et les documents iconographiques  
Détermine et paramètre les logiciels adaptés à la gestion des ressources documentaires  
Crée les bases de données  
Fait évoluer les bases de données, les logiciels en fonction du besoin

**Assurer la gestion du fonds documentaire :**

Met à jour et enrichit les bases de données documentaires  
Recueille les besoins des utilisateurs  
Se charge d'acquérir les fonds documentaires (commandes d'ouvrages)  
Assure une veille documentaire  
Analyse et hiérarchise les informations reçues  
Assure le suivi de la base de données documentaire  
Assure le classement et l'archivage des documents ou des supports collectés (clé USB, CD, vidéo, etc...)

### **Diffuse renseignements et informations sur les produits documentaires :**

Accueille les utilisateurs, gère et assure le suivi des prêts  
Constitue des dossiers en fonction des demandes reçues  
Initie les agents et les partenaires du PNR à l'utilisation de la documentation  
Assure la communication de son activité (internet, bulletins d'information) et la diffusion des informations (distribution en interne, en externe...)  
Se charge des abonnements, en étudiant et développant leur mode de dématérialisation  
Participe à des réseaux documentaires

### **Gère le service au plan administratif :**

Assure la gestion administrative du service (suivi du budget, frais de mission, frais d'acquisition ou de maintenance)  
Prépare le budget de l'année suivante (relevé des besoins matériels, préparation d'un prévisionnel budgétaire)  
Gère les conventions de cession de droits photographiques, droits d'image et fonds sonores  
Réalise le compte rendu annuel d'activité.

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut être amené à traiter les archives (inventaire, numérisation, conservation)  
Met en place un système de numérisation (communication et mise à disposition)  
Met en place des conventions légales de dépôts  
Assure la gestion des relations avec les ayants droits (photos, textes, etc)  
Peut participer à l'organisation d'évènements ou de manifestations à vocation d'information ou d'éducation à l'environnement  
Peut être amené à créer des expositions  
Assure un relais d'information vers les personnes ressources

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Techniques documentaires et d'archives  
Fonctionnement et évolution du PNR  
Domaines d'intervention du PNR (pour la veille documentaire active)  
Conditions de conservation des différents supports  
Législation (droits d'auteur, droits d'image)  
Démarches éco responsables en matière de documentation  
Anglais

#### **Savoir-faire :**

Logiciels bureautiques ou spécifiques à la documentation  
Analyse de la demande des usagers  
Recherches d'informations  
Lecture rapide, lecture en anglais  
Analyser, indexer, mettre en valeur un document

Réaliser une description bibliographique, utiliser un thésaurus  
Constituer des bases de données, établir et exploiter un plan de classement  
Techniques d'accueil et de communication  
Gestion de budget

**Capacités :**

Autonomie  
Écoute  
Réactivité  
Curiosité  
Sens de l'organisation, rigueur  
Logique  
Aptitudes au travail en équipe

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier évolue en fonction des technologies en matière de conservation, traitement et diffusion de données d'information et avec le développement des réseaux et des sources d'information électroniques. La dématérialisation des données, la consultation à distance par le web, la mise en réseau de centres documentaires et l'éco responsabilité en matière de communication impactent le travail du documentaliste.

---

**CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Métier sédentaire, il s'exerce depuis le siège du PNR sous l'autorité d'un responsable de pôle ou d'un chargé de communication  
Le métier comporte des déplacements occasionnels (rencontres ou réunions auprès de fournisseurs et de centres documentaires)  
Il suppose la maîtrise de matériels et de logiciels documentaires spécifiques (bases de données), la connaissance des procédures de prêts, des logiciels de traitement d'images. Il nécessite des espaces appropriés de stockage et d'accueil des utilisateurs.

---

**CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Travail sur écran (troubles musculo squelettiques)

---

**CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

**Niveau de diplôme généralement constaté** à partir du niveau III en techniques de documentation

**Formation ou parcours professionnel conseillé** : en communication, sciences de l'information, techniques de documentation, gestion et communication audiovisuelle, management des TIC...

Expérience conseillée en documentation dans tout organisme, collectivité ou entreprise.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Le métier est exercé sous l'autorité du Directeur ou d'un responsable de pôle ou chargé de communication

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Chargé de communication, tous agents du PNR

#### **En externe :**

Documentalistes des centres de documentation régionaux, éditeurs, libraires, prestataires extérieurs, associations culturelles et patrimoniales, enseignants ou directeurs d'établissements scolaires, service communication des partenaires du PNR, grand public...

---

## **METIER CONNEXE ET MOBILITE :**

Documentaliste ou chargé de communication dans tout établissement, espace naturel, ou collectivité

Code ROME

K1601 Gestion de l'information et de la documentation

Code RIME : non défini

CNFPT : 04/D/30 Documentaliste

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Information et éducation à l'environnement

Famille : Documentation



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Support

**DATE D'EMISSION : 05/12/2012**

FICHE METIER

**GÉOMATICIEN**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le géomaticien assure et coordonne le développement du système d'information géographique (SIG) du PNR.

Il est chargé de l'acquisition, la production, la gestion et l'exploitation de l'information géographique. Il contribue à la mise en cohérence et au traitement des données, notamment par l'analyse et la conception cartographique et par la production d'études spécifiques.

Il anime la réflexion autour de l'usage de l'information géographique et apporte un appui technique interne et externe.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Recueillir les données géographiques sur les thématiques propres au PNR :**

Conçoit le SIG et propose des évolutions

Administre ou participe à l'administration du SIG.

Organise l'acquisition, la structuration, le référencement des données géographiques.

Met en place, développe et administre les bases de données thématiques.

Saisie les données et les intègre dans les bases.

Constitue et mobilise un réseau d'acteurs et de producteurs de données.

Participe à la rédaction de cahiers des charges, notamment pour les clauses techniques.

**Analyser et synthétiser les données :**

Réalise de l'analyse spatiale et produit des supports cartographiques à la demande.

Spatialise des enjeux, identifie et propose des zonages.

Rédige des synthèses et produit des études.

### **Assurer l'appui de la production cartographique du PNR :**

Organise, précise et évalue l'expression de la demande.

Évalue la disponibilité, l'actualité et la qualité de la donnée.

Organise la mise en forme des données, leur gestion et restitution.

Produit certaines cartes et statistiques, valide les productions cartographiques et statistiques internes en terme de copyright.

Participe à l'animation d'outils simplifiés et interactifs de création de cartes.

Participe à la formation SIG des agents du syndicat mixte pour développer leur autonomie.

Assure une veille technologique permanente et est force de proposition pour les évolutions techniques et technologiques

### **Rendre accessible l'information géographique du PNR à tous les publics :**

Met en place et suit les partenariats et les conventions d'échanges de données

Met à disposition les données selon les demandes et besoins des partenaires et des prestataires externes

Prépare les portés à connaissance dans le cadre de l'instruction des différentes procédures d'aménagement ou de protection portées par l'Etat ou les collectivités

Crée des supports de diffusion de la connaissance géographique par tous outils disponibles (site internet, publications, etc...)

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut être amené à développer le système d'information du syndicat mixte tant d'un point de vue matériel, logiciel, que de l'organisation des bases de données.

Peut être amené à participer à l'évaluation des actions du syndicat mixte, notamment par la production de données géographiques spécifiques (localisation des actions) en lien avec le chargé de mission évaluation

Peut être amené à participer au suivi de l'évolution du territoire.

Assure une veille sur l'évolution des territoires et sur les données disponibles.

Assure une veille juridique et technique sur les SIG

Réalise et publie des catalogues de métadonnées en respectant les normes en vigueur et en s'assurant du respect des exigences de la directive européenne Inspire (accessibilité des données et des métadonnées)

Peut être responsable de la déclaration des données sensibles et du contrôle d'accès aux données sensibles auprès de la CNIL (conformité du SIG à la Loi Informatique et Libertés)

Peut être en charge de la fonction informatique (voir fiche fonction « référent informatique / administrateur web »).

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Logiciels SIG, bases de données

Méthode d'administration d'un système d'information géographique

Référentiel métiers PNR 2012 - Géomaticien

Techniques et méthodes d'acquisition, numérisation, intégration et mise à jour de données  
Règles de représentation graphique, sémiologie graphique  
Méthodes et outils de conduite de projet  
Techniques, méthodes et outils d'animation  
Création et gestion de métadonnées  
Webmapping  
Langages de développement  
Droit de la propriété intellectuelle

### **Savoir-faire :**

Conduite et animation de projets  
Analyse, hiérarchisation et synthèse de données et d'informations  
Utilisation, analyse et interprétation de données SIG  
Travail simultané sur des projets variés  
Transmission de savoir  
Adaptation du discours à des interlocuteurs variés

### **Capacités :**

Écoute  
Adaptabilité  
Organisation  
Rigueur  
Anticipation  
Travail en équipe et en réseau  
Travail en autonomie

---

### **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est particulièrement sensible aux évolutions technologiques, tant dans l'acquisition de données, que dans leur traitement et dans l'évolution du matériel informatique associé. Montée en puissance de la portabilité sur le terrain de l'information géographique et de l'usage des outils SIG libres.

Évolution vers des pratiques serveurs-clients, tant pour les services cartographiques que pour le datamining (extraction de connaissances à partir des données).

Le métier est exercé de plus en plus en réseau d'acteurs (économies d'échelle, recherche du niveau le plus adapté à la réalisation de l'action ou à l'administration de la donnée).

Le métier est sensible aux procédures de portés à connaissance.

---

### **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le métier de géomaticien est en grande partie un métier sédentaire (travail sur écran), mais nécessite également d'aller à la source des informations et de faire « parler » les producteurs et les utilisateurs de données internes et externes au PNR et de croiser les thématiques entre elles. Il est un médiateur de l'information qui est quasi systématiquement à référence spatiale.

Contraint à des horaires de bureau.

Il peut être chargé d'intervenir en matière d'informatique et d'internet (voir fiche fonction « référent informatique / administrateur web »).

---

### **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Fatigue oculaire (travail sur écran)

---

### **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

#### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Le métier de géomaticien peut être accessible grâce une formation de niveau III ou II dans les domaines de la géomatique, de la géographie, de la topographie et/ou de l'informatique spécialisée en gestion de bases de données, ou éventuellement d'une formation supérieure en écologie assortie d'une expérience professionnelle de manipulation d'un système d'information géographique.

**Expérience conseillée** en utilisation et exploitation du SIG dans un espace naturel.

---

### **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

#### **Au plan hiérarchique :**

Responsable de pôle ou Directeur

#### **Liens et réseaux professionnels :**

##### **En interne :**

Tous agents, chargé de mission évaluation, référent informatique / administrateur web

##### **En externe :**

Ensemble des demandeurs « client » de l'information géographique (collectivités, organismes partenaires, etc), correspondants ou interlocuteurs disposant de la donnée géographique, structures productrices de données (associations de protection de la nature, naturalistes, universités), bureaux d'études, organisations socioprofessionnelles

---

### **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Géomaticien ou chargé de mission SIG dans tous types d'espaces naturels.

Responsable informatique et systèmes d'information ou Administrateur de données dans tout organisme, institution, collectivité

Chef de projet en bureau d'études spécialisé

Animateur de réseau géomatique

Code ROME : non défini

Code RIME :

FPE EP 03 Responsable de production d'informations de base

FPE EP 04 Producteur d'informations de base

CNFPT 02/A/06 :

Chef de projet système d'information géographique.

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Administration, soutien

Famille : Géomatique, informatique et bases de données



**Référentiel des métiers des PNR**

Famille : Développement économique / aménagement

**DATE D'EMISSION** : 09/12/2012

FICHE FONCTION

**ANIMATION DES AGENDAS 21**

---

**FINALITES DE LA FONCTION :**

La fonction consiste à mener des actions collectives pour inciter et engager les acteurs du territoire (collectivités, entreprises...) dans des démarches de développement durable, complémentaire à la démarche de charte propre au PNR.

Cette fonction contribue fortement à la dynamique du territoire du PNR au plan du développement durable.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :**

**Assurer la promotion et l'animation de démarches de développement durable sur le territoire :**

Met en place des indicateurs du développement durable (baromètre) pour les collectivités afin de les aider à se situer par rapport aux axes du développement durable et en mesurer la diversité des dimensions.

Définit des marges de progrès, des plans d'action ( jusqu'à l'engagement éventuel des différentes collectivités du territoire du PNR en démarche Agenda 21)

Anime des travaux en vue de développer une démarche individuelle par les entreprises : création du dispositif en amont, gestion et animation du projet, appui aux diagnostics et aux comités d'adhésion RSE (responsabilité sociale des entreprises)

**Développer des moyens et outils favorisant et valorisant le développement durable :**

Met en place des outils spécifiques pour favoriser les échanges tout en limitant les déplacements (visioconférence, webseminars, forum, etc)

Rédige le cas échéant les rapports annuels d'activités transversaux du PNR sous l'angle des 5 axes du développement durable.

---

## **COMPETENCES ASSOCIEES :**

### **Connaissances :**

Missions, enjeux, organisation, fonctionnement, stratégie du PNR  
Environnement institutionnel et partenarial du PNR (collectivités...)  
Dispositifs Agenda 21  
Connaissances des dispositifs européens  
Acteurs et réseaux régionaux du développement durable  
Acteurs économiques du territoire (comités bassins d'emploi, associations de financement de la création d'entreprise, organismes dédiés comme l'ARPE)  
Conduite de projets  
Règles des marchés publics  
Connaissances généralistes du milieu rural  
Maîtrise de l'anglais écrit/oral

### **Savoir-faire :**

Analyse et jeu d'acteurs sur le territoire du PNR  
Ingénierie financière  
Montage et animation de projets complexes, innovants et transverses  
Expérience dans l'émergence et l'animation de dispositifs Agenda 21 ou similaires (social, territorial, économique ou environnemental)  
Animation de GAL (groupe d'action locale)

### **Capacités :**

Vision stratégique  
Capacité à fédérer, à faire émerger des idées  
Créativité, imagination

---

## **LIENS AVEC LE REFERENTIEL :**

Fiche métier « Agent de développement local »  
Fiche métier « Chargé de mission développement économique »  
Fiche métier « Chargé de mission développement culturel »  
Fiche métier « Chargé de mission éducation à l'environnement et au développement durable »



**Référentiel des métiers des PNR :**  
**Famille :** Support

**DATE D'EMISSION :** 05/12/2012

FICHE FONCTION

**REFERENT INFORMATIQUE / ADMINISTRATEUR WEB**

---

**FINALITES DE LA FONCTION :**

La fonction de référent informatique / administrateur web est basée sur l'assistance et la maintenance informatique du syndicat mixte, et l'animation des outils internet et intranet en relation avec ses utilisateurs.

Le titulaire peut être correspondant de la Commission Informatique et Liberté.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :**

**Assister les utilisateurs du réseau informatique du syndicat mixte :**

Identifie et analyse les dysfonctionnements (matériels, logiciels)

Procède à l'assistance des utilisateurs en cas de difficulté ou de panne

Forme de façon individuelle ou collective aux logiciels utilisés, aux nouvelles fonctionnalités et aux nouvelles applications

Assure une maintenance de proximité des matériels (1<sup>er</sup> niveau)

Installe et paramètre les postes de travail (nouveaux personnels et stagiaires)

Gère les relations avec les prestataires informatiques

Assure la sauvegarde des données

Assure une veille technologique

**Gérer les outils Internet :**

Développe les outils Internet et Intranet en termes d'architecture, de graphisme et de contenu

Met en ligne les actualités au plan technique et /ou éditorial

Modifie et met à jour les contenus

Met en place des pages ou des sites web pour des événements, manifestations, projets spécifiques, etc...

Assure une veille technique et thématique sur l'environnement des PNR

Gère les relations avec hébergeurs et fournisseurs d'accès

### **Développer l'utilisation du web :**

Assiste ou accompagne les utilisateurs dans l'appropriation technique des outils  
Participe ou met en place des solutions techniques pour accroître le trafic sur les sites web  
Développe de nouvelles applications en lien avec les réseaux sociaux  
Est amené le cas échéant à proposer des solutions d'évolution technique et à accompagner ces évolutions en lien avec des partenaires externes  
Assure une veille technologique

### **Organiser la mission Informatique et Libertés :**

Élabore et assure le suivi de la liste des traitements  
Instruit les demandes et les réclamations  
Assure une veille relative au respect de la loi Informatique et Libertés  
Rédige les comptes rendus d'activités

---

### **COMPETENCES ASSOCIEES :**

#### **Connaissances :**

Technologies de l'information et de la communication  
Informatique (systèmes d'exploitation, réseau, fonctionnement d'un ordinateur, sécurité informatique)  
Environnement internet, techniques et outils de développement web  
Droit de la propriété intellectuelle, droit des TIC  
Loi Informatique et Libertés, Loi LCEN (économie numérique)  
Règles de diffusion et de communication de l'information

#### **Savoir-faire :**

Administration et gestion de bases de données  
Création et animation de pages web  
Écriture web  
Réseaux sociaux  
Hébergement, référencement de site web

#### **Capacités :**

Organisation  
Adaptabilité  
Esprit d'initiative, créativité  
Réactivité  
Autonomie

---

### **LIEN AVEC LES REFERENTIELS :**

Référentiel des métiers des PNR :  
Fiches métiers « chargé de communication » « géomaticien »

Code ROME E 1101 Animation de site multimédias  
Code RIME FPECOM07 Chef de projet multimédias  
CNFPT : 05/A/07 Chef de projet multimédias



**Référentiel des métiers des PNR**

**Famille :** Support

**DATE D'EMISSION :** 05/12/2012

FICHE FONCTION

**REVISION DE LA CHARTE**

---

**FINALITES DE LA FONCTION :**

La fonction de révision de la charte a pour finalité de contribuer à préparer et conduire le renouvellement périodique de la charte du PNR, sous le pilotage de la Direction du PNR. Cette fonction est garante du respect des procédures et texte en vigueur.

C'est une fonction de chef de projet intervenant en transversal dans l'organisation du PNR. Le titulaire de la fonction peut avoir en charge l'évaluation de la charte.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :**

**Animer la procédure de renouvellement de la charte :**

Mobilise, organise et anime des groupes de travail internes (élus) et externes ( partenaires techniques et habitants du territoire) sous forme de rencontres ou d'ateliers pour alimenter les futurs documents selon un mode d'animation défini par le PNR

Coordonne la contribution de l'équipe technique

Coordonne les relations avec les bureaux d'études (cahier des charges, appels d'offre, suivi)

Réalise les comptes rendus des travaux et la synthèse des différents groupes de travail

Coordonne la réalisation des documents constitutifs du dossier de reclassement (diagnostic de territoire, évaluation de la mise en œuvre de la charte, rapport de charte, plan de parc et annexes )

Organise et participe aux réunions des instances décisionnelles ( comité de pilotage, comité technique, commission interne de révision ) permettant de valider les principales étapes du processus de révision, en préparant les documents à soumettre, en adressant les invitations et en rédigeant les compte rendus de réunion.

Prépare les étapes d'avis intermédiaire et final

Peut assurer le suivi de l'enquête publique en lien avec la Région (préparation du dossier et mise à disposition des registres dans les communes, récupération des documents, relations avec les commissaires enquêteurs)

Intègre les éléments du rapport d'enquête dans la future charte et met en forme les documents définitifs.

**Mettre en place une stratégie de communication :**

(en lien avec le chargé de communication) :

Organise l'information du territoire

Participe aux outils de communication du dispositif (communiqués de presse, édition de documents d'information tous publics, émission radios, site web interactif, brochures, etc...)

---

**COMPETENCES ASSOCIEES :**

**Connaissances :**

Fonctionnement et enjeux des PNR  
Fonctionnement des collectivités territoriales  
Contexte institutionnel, acteurs de l'aménagement  
Chartes et politiques territoriales  
Démarches Agenda 21  
Connaissance des dispositifs européens  
Évaluation des politiques publiques  
Logiciels d'évaluation (EVA)  
Géomatique – TIC - Charte internet – réseaux sociaux

**Savoir-faire :**

Compréhension des enjeux, sens politique  
Conduite de projets complexes  
Gestion des priorités  
Techniques d'animation (réunions, concertation)  
Techniques d'évaluation  
Techniques de communication (rédaction, expression, médiation)

**Capacités :**

Analyse  
Adaptabilité  
Sens de l'organisation, rigueur  
Capacité à anticiper, se projeter  
Capacité de synthèse  
Aptitudes au travail en équipe  
Langue régionales

---

**LIENS AVEC LE REFERENTIEL :**

Fiche métier « Chargé d'évaluation »

Fiche métier « Directeur »

Fiche métier « Directeur adjoint »



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Développement économique / aménagement

**DATE D'EMISSION : 09/12/2012**

FICHE METIER REPERE

**CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT / AMENAGEMENT**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé de mission développement / aménagement intervient en assistance technique pour favoriser, organiser et animer des projets de développement sur le territoire du PNR en lien avec une ou plusieurs activités socio-économiques et en relation avec de nombreux partenaires internes et externes.

Il anime la réflexion autour du thème et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, enjeux, stratégie, financement, montage, mise en œuvre, animation et communication, suivi et évaluation)

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis)

Développe des projets structurants et/ou innovants en fonction des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Participe à la coordination des politiques publiques de son domaine d'activité sur le territoire

Apporte un appui technique dans les réunions et dans la préparation de la politique du PNR liée à son domaine d'activités

Assure une veille technique dans son domaine

Assure le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication en lien avec le chargé de communication  
Participe à l'élaboration et à l'animation d'observatoires territoriaux (atlas, etc)

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la ou les commissions et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR dans son domaine d'activité  
Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)  
Participe à la programmation annuelle du PNR  
Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités  
Evalue la charte dans son domaine.

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut être amené à encadrer un ou plusieurs chargés d'études  
Encadre des stagiaires

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Organisation, objectifs et enjeux du PNR  
Environnement institutionnel et partenarial du PNR  
Problématiques, enjeux, acteurs du territoire  
Compétences et fonctionnement des collectivités  
Modalités de financement (région, état, fonds européens)  
Culture du développement local  
Méthodes et outils de la conduite de projet  
Techniques de communication  
Outils bureautique, SIG

#### **Savoir-faire :**

Conduite de projets (réalisation de diagnostics, identification des enjeux, définition de stratégie, montage technique et ingénierie financière, suivi et évaluation de projet)  
Analyse, hiérarchie et synthèse de données et d'informations  
Compréhension des jeux d'acteurs  
Gestion administrative (recherche financements, montage cahier des charges, gestion commande publique)  
Techniques relationnelles (communication, médiation, prise de parole en public)  
Animation de réunions  
Techniques de négociation et de persuasion  
Gestion du temps et des priorités  
Rédaction (cahiers des charges, notes de synthèse, bilans d'activité)  
Techniques d'encadrement (stagiaires, chargés d'études)

Veille technique, réflexion prospective  
Bureautique, utilisation de bases de données SIG

**Capacités :**

Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie)  
Capacités d'analyse et de synthèse  
Adaptabilité, réactivité  
Organisation, rigueur, respect des procédures  
Force de proposition  
Curiosité, ouverture d'esprit  
Diplomatie, patience  
Autonomie  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Il dépend de l'évolution de la réglementation et des normes dans le ou les secteurs d'activité où il intervient et de l'évolution de la réglementation de l'environnement. Il est également impacté par le volet administratif (difficultés accrues de financement des projets, développement de l'évaluation des politiques publiques) et le volet technique (utilisation du SIG et des TIC).

---

**CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Autonome, le chargé de mission développement exerce son activité en étroite coordination, voire en transversalité, avec les autres chargés de mission du PNR et de nombreux acteurs externes. Le métier s'exerce en mode projet tant en interne qu'en externe, et en relation étroite avec les collectivités et intercommunalités compétentes du territoire.

Il nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre du PNR notamment lors de réunions techniques, sorties sur le terrain, participations à des événements en région comme au national y compris en soirée ou le week end. Permis B indispensable.

---

**CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Fatigue oculaire, gestion de stress. Risques routiers (déplacements)

---

**CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

**Niveau de diplôme généralement constaté :**

Le métier est accessible aux titulaires de diplômes à partir de niveau II Master

**Parcours / formation conseillés :**

Développement territorial, économique, local, culturel

Agriculture, gestion forestière, agronomie, forêt, économies d'énergies, tourisme, activités de pleine nature...

Expérience en montage et conduite de projets en association ou organisme de protection de la nature, en collectivité, en bureau d'études

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Le métier s'exerce sous l'autorité du Directeur ou d'un responsable de pôle.

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur, responsable de pôle, chargés de mission, chargés d'études, assistants administratifs et financiers, chargé de mission évaluation, chargé de communication

#### **En externe :**

Elu référent, élus du syndicat mixte, élus et techniciens des collectivités, services déconcentrés de l'état en région, organismes partenaires, chambres consulaires, acteurs socioprofessionnels et porteurs de projets sur le territoire du PNR et tout intervenant en lien avec la ou les thématiques travaillées et l'expertise spécifique de la mission.

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Chargé de mission développement ou agent de développement dans une collectivité, un pays, une agence de développement territorial, un organisme de promotion, un bureau d'études

Code ROME :

K 1802 Développement local

Code RIME :

FPESAD02 Ingénieur de projet de développement

FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

CNFPT :

02/B/08 Chef de projet de développement local

03/B/08 Chef de projet développement touristique

07/B/08 Agent de développement territorial

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Aménagement développement

Famille : Vie et usages des territoires

---

## **FICHES ASSOCIEES DANS LE REFERENTIEL :**

Fiches métiers :

Agent de développement local  
CM agriculture durable  
CM activités de nature  
CM développement culturel  
CM développement économique  
CM énergie / plan climat  
CM forêt  
CM tourisme durable

Fiches fonctions :

Coordination de la Marque Parc  
Animation des Agendas 21



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Développement économique / aménagement

Métier repère : Chargé de mission développement

**DATE D'EMISSION : 09/12/2012**

FICHE METIER

**CHARGE DE MISSION TOURISME DURABLE**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé de mission tourisme durable a pour objectif de développer sur le territoire du PNR un tourisme responsable, qui respecte, préserve et met en valeur les ressources patrimoniales (naturels culturels et sociales), en accord avec les objectifs de la charte. Il travaille à l'analyse des besoins, l'accompagnement de projet, et la conciliation des loisirs et sports de nature avec les enjeux de protection et de développement du territoire.

Il anime la réflexion autour du thème tourisme et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, enjeux, stratégie, financement et montage, suivi et évaluation).

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat avec les professionnels (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...).

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis)

Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR

Participe à la coordination des politiques publiques de son domaine d'activité sur le territoire

Apporte un appui technique dans les réunions et dans la préparation de la politique du PNR liée à son domaine d'activités

Assure une veille technique dans son domaine

Assure le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication en lien avec le chargé de communication

Participe à l'élaboration et à l'animation d'observatoires territoriaux (atlas, etc)

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la commission en charge du tourisme et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR  
Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)  
Participe à la programmation annuelle du PNR  
Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités  
Évalue la charte dans son domaine.

### **Met en place un plan de développement du tourisme durable sur le territoire du PNR :**

Met en œuvre la charte européenne du tourisme durable si le PNR bénéficie du dispositif  
Assiste les collectivités et les porteurs de projet d'équipements touristiques en termes de conseil et d'ingénierie pour les études et la conception de projets d'aménagements ou d'équipements dans le secteur du tourisme et des loisirs (écotourisme)  
Participe aux réflexions et réunions départementales et régionales pour le développement et la promotion touristique, à la réflexion et aux projets transversaux du PNR  
Anime les réseaux de professionnels du tourisme (filères de prestataires, offices de tourisme, sports de nature...)

### **Accompagner le développement qualitatif de l'offre touristique et de loisirs :**

Organise la mise en place de produits en lien avec l'offre du PNR, pour faciliter le développement d'une « destination PNR » (produits touristiques, culturels, découverte du patrimoine, activités de nature, terroir...)  
Développe l'accessibilité du territoire à différents publics (familles, jeunes, personnes à mobilité réduite, seniors...)  
Sensibilise au tourisme durable et en développe ses aspects (développement des liaisons douces – vélos, navettes ferroviaires -, des éco hébergements, des éco évènements...)  
Propose des actions de régulation des activités et des aménagements sur les sites les plus fréquentés (charte écoresponsable, guide de bonnes pratiques, conseils aux promeneurs, accès, cheminements et parkings...)  
Anime la démarche d'intervention du PNR auprès des professionnels du tourisme  
Accompagne les porteurs de projets dans son domaine d'activités (appui, conseil, études de faisabilité, programmes de formation, etc...)  
Participe, coordonne ou **conçoit** des supports de communication pour présenter et promouvoir le PNR au plan du tourisme (signalétique, topo guides, dépliants d'information, évènements...)  
Participe, coordonne ou met en place des actions de promotion (salons, accueil presse, éditions de cartes...)  
Impulse et accompagne en concertation avec les organismes compétents les démarches de qualification de l'offre touristique (classements, labels qualité, certifications, labels PNR type Gîtes Panda...) et évalue l'avancement des dispositifs  
Impulse la Marque Parc pour **les produits ou prestations** touristiques et évalue le dispositif.  
Développe les produits et la promotion touristique en s'appuyant notamment sur les nouvelles formes de marketing web et mobile (etourisme)

### **Assurer le suivi de la fréquentation et son analyse :**

Crée ou met à jour des bases de données d'information dans son domaine d'activités

Réalise ou fait réaliser des états de lieux, enquêtes de fréquentation et de satisfaction en coordination avec les organismes compétents.

Mesure la fréquentation des sites et relève le cas échéant les éco compteurs.

Prend en compte et analyse l'impact des projets touristiques sur l'environnement en collaboration avec les autres chargés de mission du PNR

Organise la restitution, valorise les résultats, assure la diffusion des données recueillies.

---

## **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Témoigne de son expérience lors de formations, séminaires, colloques...

Peut être amené à gérer et encadrer les agents d'accueil et stagiaires dans les maisons à thème ou les sites du PNR ouverts au public (participation au recrutement, formation des saisonniers, suivi des activités)

Peut participer au montage de dossiers de financement (Pôle d'excellence rurale, Leader...)

Anime le dispositif de valorisation de la randonnée selon l'organisation du PNR

Peut instruire des demandes d'autorisation de manifestations et d'événements

Peut organiser les programmes et assurer la logistique des manifestations et événements.

Peut fournir et actualiser les données spatiales du SIG dans son domaine

Répond à des demandes ponctuelles (enquêtes, bureaux d'études, éditeurs de guides, touristes, institutions touristiques...)

Peut être amené à diagnostiquer l'état des équipements du PNR (sentiers d'interprétation, signalétique) selon l'organisation du PNR

Peut être amené à mettre en place et animer la charte européenne du tourisme durable

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Tissu socio économique, touristique et culturel régional.

Fonctionnement, logiques et enjeux de l'économie du tourisme.

Stratégies et planification régionale et départementale du tourisme.

Gestion environnementale des activités touristiques, développement durable

Marketing touristique, environnement et tourisme

Fonctionnement des collectivités et du PNR.

Modalités de financements en matière de tourisme

Connaissances des dispositifs européens

Règles des marchés publics.

Notions de droit public, connaissance juridiques adaptées au tourisme

Charte européenne du tourisme durable

### **Savoir-faire :**

Techniques de communication (expression, rédaction)

Conduite de projet / travail en mode projet.

Capacité à mobiliser et fédérer les acteurs

Conduite de réunions

Gestion des conflits

Traitement statistique

Rédaction de cahiers des charges et de conventions.

Pratique de langues étrangères.

Gestion de site touristique

Technique d'encadrement et d'animation d'équipe (gestion de points d'accueil)

Bureautique et TIC

## **Capacités :**

Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie)  
Capacités d'analyse et de synthèse  
Adaptabilité, réactivité  
Organisation, rigueur, respect des procédures  
Force de proposition  
Curiosité, ouverture d'esprit  
Diplomatie, patience  
Autonomie  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau

---

## **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier de chargé de mission tourisme durable est fortement influencé par les évolutions du contexte territorial (évolution de l'offre, situation économique, contexte démographique), les tendances du marché (évolution de la demande, des pratiques et comportements en matière de tourisme et de loisirs, représentation de l'espace rural par les citoyens) ainsi que par le contexte environnemental (coût des matières premières, des déplacements, changement climatique).

Il peut être impacté par la répartition des compétences tourisme sur le territoire et la mutualisation des moyens affectés au développement du tourisme.

Le chargé de mission tourisme doit raisonner en termes de tourisme durable (cohabitation des usages, effets de la sur fréquentation touristique, écotourisme, circulations douces, etc) pour apporter une plus-value PNR sur le territoire.

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Autonome, le chargé de mission tourisme durable exerce ses activités en étroite coordination avec les autres chargés de mission du PNR et de nombreux acteurs et intervenants du territoire au plan touristique. Il nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre du PNR notamment lors de réunions techniques, sorties sur le terrain ou de participations à des événements, réunions ou salons en région ou au national. Permis B indispensable.

---

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Gestion du stress. Risques routiers (déplacements).

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau II de type Master en développement touristique

### **Parcours, formation conseillés :**

Ingénierie touristique, développement et mise en tourisme de territoires, aménagement du territoire, développement local, aménagement touristique, activités de pleine nature.

Expérience dans une collectivité territoriale, dans un espace naturel protégé, en gestion d'un site ou d'un équipement touristique, en marketing et aménagement touristique.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Directeur ou Responsable de pôle

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur, Responsable de pôle, chargé de mission agriculture durable, urbanisme, aménagement paysage, développement économique, évaluation, chargé de communication, géomaticien, documentaliste, assistants administratifs et financiers

#### **En externe :**

Elu référent du syndicat mixte, élus des collectivités, professionnels et organismes de tourisme sur le territoire, chargés de mission des institutions consulaires, techniciens des collectivités, responsables d'associations nationales ou locales, de comités olympiques et sportifs départementaux et régionaux, partenaires touristiques du PNR, fédérations sportives (FFRP, FFE, FFCT, FFCK, etc...), éditeurs de guides et cartes.

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE**

Chargé de mission tourisme dans un espace naturel protégé, une collectivité, un organisme touristique ou une institution, agent de développement local (collectivités), consultant dans le domaine touristique (bureau d'études).

Code ROME :

G 1102 Promotion du tourisme local

G 1301 Conception de produits touristiques

Code RIME :

FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

CNFPT :

03/B/08 Chef de projet développement touristique

07/B/08 Agent de développement territorial

02/B/08 Chef de projet développement territorial

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Aménagement – Développement

Famille : Vie et usages du territoire



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Développement économique / aménagement

**DATE D'EMISSION** : 02/12/2012

FICHE METIER

**CHARGE D'ETUDES DEVELOPPEMENT / AMENAGEMENT**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé d'études contribue à l'application du programme d'études nécessaire à la mise en œuvre de la charte, dans le but de favoriser le développement économique et social et l'aménagement durable du territoire du PNR.  
Il est amené à intervenir sur les différents thèmes sociaux et économiques portés par le PNR

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Monter et assurer le suivi de projets :**

Prépare les programmes annuels d'actions et suit leur mise en œuvre  
Organise la mobilisation et la concertation avec les acteurs et les associations dédiés selon le domaine d'intervention.  
Organise la mobilisation et la concertation avec les partenaires institutionnels, les élus locaux, en appui d'un chargé de mission ou d'un responsable de pôle.  
Valorise des données d'études socioéconomiques et les résultats des études conduites dans le cadre de réunions avec des partenaires institutionnels ou scientifiques.  
Formalise les bases de données nécessaires à la gestion du PNR (y compris les systèmes cartographiques).

**Réaliser des études :**

Assure de façon concertée des missions d'inventaire économique ou social de terrain, des diagnostics, selon le domaine d'intervention.  
Collecte et analyse les données recueillies sur le terrain

Rédige une synthèse des études et des rapports d'activités ou formalise des documents de synthèse, et alimente les bases de données.  
Propose des actions de développement durable du territoire, relativement aux enjeux et moyens mobilisables  
Anime des formations, des sorties en direction de différents public et des présentations dans le cadre de réunions institutionnelles  
Suivant les cas, participe aux commissions d'experts, colloques dans son domaine de spécialité.

---

### **ACTIVITES COMPLEMENTAIRES OU SPECIFIQUES :**

Participe ponctuellement à la définition du programme d'études en lien avec le chargé de mission concerné  
Peut définir et rechercher maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, rédiger les conventions, pour mettre en œuvre le programme d'actions  
Peut être amené le cas échéant à présenter des projets de programmes d'études pour le syndicat mixte.  
Peut être amené à représenter le PNR dans le cadre de réunions sur le territoire.

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Connaissances générales en économie et en social selon le domaine d'intervention  
Connaissance concrète du (des) terrain(s) du PNR  
Fonctionnement et réglementation du PNR  
Acteurs et politiques de développement  
Outils bureautiques, bases de données, systèmes d'information cartographique  
Connaissances spécifiques pointues selon domaine d'intervention  
Anglais

#### **Savoir-faire :**

Capacités rédactionnelles fortes  
Élaboration ou utilisation d'indicateurs  
Mesure et relevé de données socioéconomiques  
Prise de parole en position d'expertise  
Aptitude à travailler en réseau d'échange  
Sens du travail en équipe.  
Bureautique, SIG

#### **Capacités :**

Goût pour le travail de terrain  
Adaptabilité  
Esprit de synthèse  
Qualités relationnelles, maîtrise de l'expression orale  
Organisation, rigueur, précision  
Aptitudes au travail en équipe

---

## **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier de chargé d'études est fortement lié aux possibilités de financements du PNR. Le métier est potentiellement impacté par l'évolution de la réglementation et des actions du PNR dans son ou ses domaines d'intervention socioéconomique.

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le métier de chargé d'études est pour partie un emploi de terrain ( relevé, études ..) et pour partie un emploi sédentaire (travail sur écran, bureautique).

Il s'exerce en relation étroite avec le chargé de mission dont il dépend ou le Directeur selon les missions et l'organisation du PNR. C'est un travail d'assistance technique, qui peut évoluer vers une fonction de chargé de mission avec l'expérience.

Le métier s'exerce sur une amplitude horaire large selon les nécessités du terrain et les conditions météorologiques y compris en soirée, de nuit et le week end.

Pour la partie de travail de terrain, une bonne condition physique est nécessaire. Il peut être amené à porter une tenue spécifique.

Il effectue des déplacements très réguliers sur le périmètre du PNR et est amené à se déplacer dans le cadre de réunions. Permis B obligatoire.

Le métier de chargé d'études peut être rencontré dans les familles de métier « Préservation et Valorisation du Patrimoine » et « Aménagement » dans les PNR ; il s'agit d'assurer des fonctions d'expertise pour des missions parfois temporaires ne nécessitant pas autant de responsabilités qu'un chargé de mission (voir fiches métier repère « chargé de mission préservation du patrimoine » ou « chargé de mission aménagement »).

---

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques (travail sur écran)

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Le métier peut s'exercer à partir d'un diplôme à partir du niveau III (BTS) avec une tendance vers des diplômes de niveau II (Master économie, développement...) selon domaine d'intervention.

**Parcours formation conseillée :** expérience développement économique durable selon domaine d'intervention. Auto formation sur le terrain.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Responsable de pôle ou de service développement

### **Liens fonctionnels et relationnels :**

**En interne :** chargés de mission pôle développement ou aménagement, chargé de communication

**En externe** : membres d'associations ou acteurs de l'économie ou du développement du territoire selon le domaine d'intervention, réseaux de chargés d'études dans d'autres espaces naturels protégés

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE**

Chargé d'études dans un espace naturel protégé, une association, une agence de développement économique, un bureau d'études, une collectivité.

Code ROME : M1403 Chargé d'études socioéconomiques

Code RIME :

FPEEEP02 Chargé d'études

FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

CNFPT 05/B/08 Chargé d'études (socio économiques, prospective, etc)

Répertoire des métiers ATEN :

Non défini



**Référentiel des métiers des PNR**

Famille : Développement économique / aménagement

**DATE D'EMISSION** : 09/12/2012

FICHE FONCTION

**COORDINATION DE LA MARQUE PARC**

---

**FINALITES DE LA FONCTION :**

Un PNR doit gérer l'utilisation de la marque Parc naturel régional (obligation réglementaire). Le titulaire de cette fonction, le plus souvent un chargé de mission en charge de développement économique, du tourisme ou de l'agriculture, veille au quotidien à la cohérence de l'utilisation, assure la surveillance des usages détournés et des utilisations abusives, la mise en œuvre et la valorisation des attributions effectuées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :**

**Proposer et animer la stratégie de marque du PNR :**

Définit, soumet et met en œuvre une stratégie, en lien avec la charte  
Anime la commission marque du Parc ou coordonne le travail sur la marque dans les différentes thématiques concernées.

**Coordonner la marque Parc auprès des demandeurs :**

Réalise la charte de marquage avec les professionnels, par produit, service, savoir-faire, ou par filière dans la perspective d'obtention de la marque  
Élabore le référentiel l'audit  
Rédige les contrats avec les bénéficiaires  
Coordonne les démarches de suivi et de contrôle  
Monte des dossiers administratifs et financiers d'aide au bénéfice des producteurs ou au bénéfice du PNR pour le développement de la marque (attribution, animation, formation)  
Assure le suivi budgétaire et évalue le dispositif général de la Marque Parc

**Assurer la promotion des produits, services et savoir-faire bénéficiaires de la marque :**

Analyse les besoins en promotion, animation, commercialisation et développe des outils de commercialisation ( notamment auprès des boutiques des maisons à thème et sites du PNR)  
Organise des journées thématiques ou du terroir pour développer un marché spécifique  
Coordonne la relation avec les opérateurs capables d'organiser la promotion et la coordination  
Met en place des formations sur le territoire et le PNR pour les bénéficiaires  
Met en place un réseau des produits marqués  
Participe réseaux et labels qualité au plan du territoire.

### **Surveiller, défendre la marque :**

Organise la surveillance, identifie les usages détournés et les utilisations abusives de la marque, sur son territoire.  
Suit les procédures amiables et les contentieux dans ce domaine

---

### **COMPETENCES ASSOCIEES :**

#### **Connaissances :**

Missions, enjeux, organisation, fonctionnement, stratégie du PNR  
Environnement institutionnel et partenarial du PNR (collectivités...)  
Fonctionnement des entreprises (agricoles, artisanales, production...)  
Connaissances généralistes du milieu rural  
Economie, développement des filières économiques  
Réglementation liée aux entreprises  
Développement durable des productions  
Santé alimentaire  
Démarches qualité

#### **Savoir-faire :**

Analyse et jeu d'acteurs sur le territoire du PNR  
Ingénierie financière  
Montage et animation de projets complexes, innovants et transverses  
Animation de dispositifs de développement économique  
Traçabilité des produits et de la production  
Techniques d'animation  
Règles des marchés publics  
Bureautique

#### **Capacités :**

Vision stratégique  
Capacité à fédérer, à faire émerger des idées  
Pédagogie

---

### **LIENS AVEC LE REFERENTIEL :**

Fiche métier « Agent de développement local »  
Fiche métier « Chargé de mission développement économique »  
Fiche métier « Chargé de mission tourisme durable »  
Fiche métier « Chargé de mission agriculture durable »  
Fiche métier « Chargé de mission forêt »  
Fiche métier « Chargé de mission éducation à l'environnement et au développement durable »



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Développement Aménagement

Métier repère : Chargé de mission développement

**DATE D'EMISSION : 09/12/2012**

FICHE METIER

**AGENT DE DEVELOPPEMENT LOCAL**

---

**FINALITES DU METIER :**

L'agent de développement local favorise l'émergence et les modalités d'accompagnement de projets pour le territoire du PNR en coordonnant et en animant un réseau d'acteurs locaux. Il peut intégrer des préoccupations d'ordre économique (implantation de nouvelles entreprises, protection de l'environnement...), social (habitat, équipements, services...) ou culturel (programme de loisirs, de tourisme...) sur tout ou partie du territoire du PNR.

Appuyant la plus part du temps son activité sur l'animation d'un dispositif financier d'accompagnement, il est un interlocuteur privilégié du PNR sur le territoire duquel il intervient.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Développer des partenariats locaux :**

Identifie et mobilise les partenaires stratégiques ainsi que les personnes ressources présentes sur le territoire de projet  
Favorise les échanges entre acteurs et filières sur les thématiques travaillées, accompagne les élus et les créateurs d'entreprises  
Centralise et diffuse l'information territoriale auprès des partenaires

**Favoriser l'émergence et anime la gestion de projets spécifiques :**

Analyse les données socio-économiques, évalue les projets de développement  
Recense les besoins et les attentes des acteurs locaux  
Elabore des diagnostics partagés  
Définit une stratégie de développement et des axes d'intervention pour le PNR, pour un secteur du PNR ou pour une filière du territoire  
Monte des dossiers de candidature (appels à projets)

Conçoit, participe aux projets de développement local, économique ou social et accompagne leur mise en œuvre  
Gère, coordonne et anime les programmes européens  
Anime le cas échéant le GAL  
Effectue une veille prospective pour préparer les futures interventions (programmes européens, autres programmes)  
Communique et échange des informations sur les stratégies de développement local (colloques, rencontres professionnelles...)

### **Animer la relation à la population :**

Informe les acteurs locaux sur les modalités d'aide qui existent  
Favorise et organise l'expression ainsi que la mobilisation des habitants  
Conçoit et développe des supports de communication à l'attention des habitants et des porteurs de projets  
Apporte son appui et des conseils aux porteurs d'idées et de projets

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Organisation, objectifs et enjeux du PNR  
Environnement institutionnel et partenarial du PNR  
Problématiques, enjeux, acteurs du territoire  
Compétences et fonctionnement des collectivités  
Modalités de financement et dispositifs d'aide au territoire (région, état, fonds européens)  
Programmes européens spécifiques au développement local (Leader)  
Culture du développement local  
Méthodes et outils de la conduite de projet  
Procédures administratives (code des marchés publics, appels d'offre)  
Techniques de communication  
Outils bureautique, SIG

#### **Savoir-faire :**

Conduite de projets  
Analyse, hiérarchie et synthèse de données et d'informations  
Compréhension des jeux d'acteurs  
Gestion administrative (recherche financements, montage cahier des charges, gestion commande publique, suivi de dossiers de programmes européens)  
Techniques d'animation de réseau et de réunions  
Techniques relationnelles (communication, médiation, prise de parole en public)  
Négociation, persuasion  
Gestion du temps et des priorités  
Rédaction (cahiers des charges, notes de synthèse, bilans d'activité)  
Veille technique, réflexion prospective  
Bureautique, utilisation de bases de données SIG

#### **Capacités :**

Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie)

Capacités d'analyse et de synthèse  
Adaptabilité, réactivité  
Organisation, rigueur, respect des procédures  
Force de proposition, initiative  
Curiosité, ouverture d'esprit  
Diplomatie, patience  
Pédagogie  
Autonomie  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau

---

### **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Il est impacté les évolutions de l'organisation territoriale (Acte 3 de la décentralisation, réforme territoriale) et le développement d'outils techniques (utilisation du SIG et des TIC) tant pour l'animation du territoire que pour l'évaluation des dispositifs qu'il anime.

L'aspect gestion des dossiers (notamment le volet administratif avec des règles de plus en plus complexes), prend parfois le pas sur le volet animation.

---

### **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Autonome, l'agent de développement local exerce son activité en étroite coordination avec les autres chargés de mission du PNR et de nombreux acteurs externes. Le métier s'exerce en mode projet tant en interne qu'en externe, et en relation étroite avec les collectivités et intercommunalités compétentes du territoire.

Il peut représenter le PNR sur un des secteurs du territoire dans le cas de PNR étendus géographiquement ou lorsque se rencontrent des spécificités économiques et sociales marquées sur le territoire (territoires de projets du PNR de Guyane...)

Il peut également se charger d'animer un programme spécifique de développement pour le PNR (Leader, etc)

Il nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre du PNR notamment lors de réunions techniques, sorties sur le terrain, participations à des événements en région comme au national y compris en soirée ou le week end. Permis B indispensable.

---

### **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Fatigue oculaire, gestion de stress. Risques routiers (déplacements)

---

### **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

#### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Le métier est accessible aux titulaires de diplômes à partir de niveau II

#### **Parcours / formation conseillés :**

Développement territorial, local, culturel.

Sciences sociales, économiques, humaines, aménagement du territoire et urbanisme

Expérience en montage et conduite de projets, en animation d'une démarche de développement local, en animation de programmes européens (Leader, etc), dans le travail avec les élus (association, organisme de protection de la nature, collectivité, syndicat mixte, bureau d'études, organismes consulaires...)

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Le métier s'exerce sous l'autorité du Directeur ou d'un responsable de pôle.

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur, responsable de pôle, chargés de mission pôle développement économique et social, chargés d'études, assistants administratifs et financiers, chargé de mission évaluation, chargé de communication

#### **En externe :**

Elu référent, élus du syndicat mixte, élus et techniciens des collectivités, services déconcentrés de l'état en région, organismes partenaires, chambres consulaires, acteurs socioprofessionnels et porteurs de projets sur le territoire du PNR et tout intervenant en lien avec la ou les thématiques travaillées sur le territoire concerné et l'expertise spécifique de la mission.

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Chargé de mission développement ou agent de développement local dans une collectivité, un pays, un espace naturel, une agence de développement territorial, un organisme de promotion, un bureau d'études

#### **Code ROME :**

K 1802 Développement local

#### **Code RIME :**

FPESAD02 Ingénieur de projet de développement

FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

#### **CNFPT :**

02/B/08 Chef de projet de développement local

03/B/08 Chef de projet développement touristique

07/B/08 Agent de développement territorial

#### **Répertoire des métiers ATEN :**

Filière : Aménagement développement

Famille : Vie et usages des territoires



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Développement économique / aménagement

Métier repère : Chargé de mission développement

**DATE D'EMISSION** : 02/12/2012

FICHE METIER

**CHARGE DE MISSION ACTIVITES DE NATURE**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé de mission activités de nature assure le développement raisonné des loisirs et activités sportives en milieu naturel, en cohérence avec les objectifs de développement social, de préservation de la biodiversité et d'éducation à l'environnement et au développement durable de la charte. Il contribue à faire découvrir le territoire et à organiser la fréquentation.

Il anime la réflexion autour du thème et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte du PNR et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, stratégie, financement, montage, mise en œuvre, animation et communication, suivi et évaluation)

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis)

Développe des projets structurants et/ou innovants en fonction des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Participe à la coordination des politiques publiques de son domaine d'activité sur le territoire

Apporte un appui technique dans les réunions et dans la préparation de la politique du PNR liée à son domaine d'activités  
Assure une veille technique dans son domaine  
Assure le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication en lien avec le chargé de communication  
Participe à l'élaboration et à l'animation d'observatoires territoriaux (atlas, etc)

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la ou les commissions et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR en lien avec son domaine d'activités  
Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)  
Participe à la programmation annuelle du PNR  
Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités  
Evalue la charte dans son domaine.

### **Assurer le développement raisonné des loisirs et des sports de nature :**

Réalise des inventaires et des expertises (espaces, sites et itinéraires sports nature) en lien avec les partenaires externes  
Met en valeur l'offre de sentiers existants au plan patrimonial ou paysager (mise en tourisme, promotion), assure l'accompagnement de projets en matière d'itinérance  
Met en place des sentiers et des supports d'interprétation en lien avec des partenaires  
Assure la mobilisation, le suivi, l'entretien et l'harmonisation des réseaux touristiques de randonnées (PDIPR)  
Émet des préconisations, des avis dans le cadre de la CDESI (Commission départementale espaces sites et itinéraires)  
Peut se charger d'apporter une assistance technique aux projets d'aménagements structurants sports nature et conduit des projets d'aménagements ou d'équipements structurants en maîtrise d'ouvrage PNR (études foncières, avant projets sommaires, avant projets définitifs) pour les collectivités en partenariat avec des bureaux d'études, en développant notamment les projets intégrant les labels qualité, accessibilité et les agréments.  
Apporte son appui en cas de conflits d'usages et de problèmes fonciers  
Fait partie de groupes de travail régionaux ou nationaux dans son domaine  
Assure l'évaluation des équipements PNR du territoire (ex : mobilier d'interprétation) et des conventions passées avec les collectivités, dans le cadre d'un suivi stratégique des projets et des équipements.  
Assure la promotion et participe à l'émergence d'offres en matière d'écomobilité sur le territoire (covoiturage, transports en commun, navettes, moyens de transports électriques, déplacements non motorisés)

### **Structurer l'offre du PNR dans son domaine d'activités :**

Contribue à la structuration de l'offre tourisme vert et sport nature (CETD, Marque Parc, démarches qualité sports de nature, formations PNR pour les prestataires).  
Identifie les prestations du territoire susceptibles d'être associées à la Marque Parc

Incite les professionnels des activités de pleine nature à s'impliquer dans la marque commune de confiance « Marque Parc » et anime la mise en réseau de ces professionnels  
Incite les utilisateurs à s'orienter vers ces professionnels locaux marqués Parc  
Participe à l'élaboration de chartes de bonnes pratiques avec les usagers

Participe à la rédaction de topoguides, cartes, dépliants (partenariats), apporte une assistance aux publications diverses (magazines, presse...) ou un soutien technique et financier pour l'édition de guides de randonnée.

Contribue aux actions de promotion et d'information du PNR dans son domaine (site internet, photos, brochures, salons, sites internet dédié etc.)

Instruit et coordonne les avis du PNR sur les manifestations sportives du territoire

Organise ou co-organise le volet animation des événements sportifs de nature du PNR en lien avec des partenaires (Fête du Parc, fête du Patrimoine, rando-nettoyage, etc.)

Apporte un soutien technique et promotionnel aux événements organisés sur le territoire selon la stratégie définie.

Assure des actions de sensibilisation des publics ou de partenaires professionnels (prévention incendie, geste juste dans l'activité sportive, animations...)

### **Assurer un suivi de fréquentation des milieux naturels :**

Travaille sur des indicateurs d'impact des sports de nature sur le milieu naturel et leur évaluation  
Assure une veille de connaissance des flux de visiteurs (relevés, consolidation d'enquêtes, diffusion des données).

Met en place des éco compteurs permettant d'évaluer la fréquentation des sites naturels en vue d'actions de prévention.

Participe à des études spécifiques (schéma général d'accueil touristique en milieu naturel)

Met en œuvre des schémas de circulation des activités motorisées sur le territoire à la demande des collectivités (établit la méthodologie, sensibilise et accompagne les élus aux moments clé de la mise en œuvre du plan, élabore des outils de sensibilisation et les diffuse).

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut assurer le suivi de plans départementaux délégués au PNR (tourisme à vélo, etc) par des diagnostics, l'animation d'ateliers, la structuration de projets, l'assistance technique...

Met en place et gère les dispositifs spécifiques (prévention de surveillance des incendies de forêt en période estivale), encadre le cas échéant des équipes d'assistants de prévention et de surveillance incendie de forêt en fonction des dispositifs mis en place sur le territoire et dans la région

Peut être amené à encadrer des chargés d'études

Encadre des stagiaires

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Objectifs, enjeux et fonctionnement des PNR et du PNR concerné

Connaissance fine des équipements structurants (sentiers, itinéraires)  
Activités tourisme, loisirs, sports nature  
Gestion des milieux et activités de pleine nature  
Fonctionnement des établissements publics et des collectivités locales  
Connaissances règlementaires (environnement, Natura 2000, agriculture, etc)  
Connaissances des dispositifs européens  
Modalités de financement

**Savoir-faire :**

Techniques relationnelles (communication, médiation, prise de parole en public)  
Conduite de projet (identification des besoins, montage et financement, rédaction de cahier des charges)  
Animation de réunions  
Techniques de négociation et de persuasion  
Gestion des conflits  
Gestion du temps et des priorités  
Techniques d'encadrement (stagiaires, chargés d'études)  
Veille technique  
Bureautique, utilisation de bases de données (systèmes d'information touristique et géographique SIT et SIG)

**Capacités :**

Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie)  
Capacités d'analyse et de synthèse  
Adaptabilité, réactivité  
Organisation, rigueur, respect des procédures  
Force de proposition  
Curiosité, ouverture d'esprit  
Diplomatie, patience  
Autonomie  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

L'évolution de la réglementation peut entraîner la gestion de nouveaux dossiers (obligation pour les collectivités de réaliser un plan de circulation des activités motorisées, réglementation Natura 2000, etc).

Le métier est impacté par les évolutions de pratiques dans les espaces naturels (juxtaposition des pratiques et des usages, nouvelles modalités de pratiques sportives, affluence des engins motorisés, développement de l'itinérance et de la mobilité dans l'espace naturel ou encore pics de fréquentation sur les spots). De ce fait, une attention doit être portée à l'anticipation des pratiques de pleine nature, aux effets de la sur fréquentation des espaces de loisirs et à la canalisation des pratiquants (veille)

Au plan administratif, le nombre croissant d'interlocuteurs pour le montage de projets (associations, partenaires, nouveaux groupements, syndicats mixtes, fédérations...) et le développement des compétences prises par les intercommunalités en matière d'activités de nature impactent également le métier.

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

L'exercice de la compétence en matière de gestion de sports de nature dépend fortement de l'organisation du territoire. Travail de bureau, avec nécessité de sorties et de pratiques de terrain (« culture sentiers », immersion avec les pratiquants d'activités de pleine nature...). Médiateur entre le monde sportif, les usagers, les collectivités, les gestionnaires d'espaces naturels et le pôle préservation du patrimoine naturel du PNR, le métier de chargé de mission activités de nature est très axé sur le relationnel.

---

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Gestion du stress.  
Circulation sur routes à l'année (déplacements fréquents).

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau II Master /Master 2 : diplôme universitaire de la filière sportive ( sports nature, patrimoine sports nature) et / ou en développement local

### **Parcours / formation conseillés :**

Expérience en gestion et développement des projets sportifs et nature, en qualité d'éducateur  
Un profil personnel de pratiquant d'activités de pleine nature est déterminant (randonnée pédestre, VTT, vélo...) ainsi qu'une sensibilisation à toutes les autres pratiques de pleine nature du PNR concerné

Expérience de technicien en collectivité, de prestataire d'activité de pleine nature avec une sensibilité territoriale et patrimoniale.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Directeur, Responsable de pôle

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

CM tourisme durable, chargé de communication, CM patrimoine culturel, CM patrimoine naturel, CM développement économique, CM énergie plan climat, CM évaluation, assistants administratifs et financiers, géomaticien

#### **En externe :**

Elu référent du syndicat mixte, élus et techniciens des collectivités, usagers, gestionnaires d'espaces naturels (réserves naturelles, conservatoire, ONF, animateurs de sites Natura 2000, etc), commission départementale des espaces sites et itinéraires (CDESI), acteurs et opérateurs

locaux du tourisme vert et des sports de nature (responsables d'associations nationales ou locales, de comités olympiques et sportifs départementaux et régionaux, partenaires touristiques du PNR, fédérations sportives telles que FFRP, FFE, FFCT, FFCK, etc...), éditeurs de guides et cartes, réseaux (fédération des PNR, Ministère Jeunesse et Sports, pôle ressources sports nature sur le territoire ou dans la région).

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Chargé de mission activités de pleine nature, Chargé de mission tourisme en espace naturel protégé, en collectivité.

Code ROME :

G 1102 Promotion du tourisme local

G 1301 Conception de produits touristiques

Code RIME :

FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

CNFPT :

02/B/08 Chef de projet développement territorial

07/D/08 Agent de développement territorial

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Aménagement-développement

Famille : Vie et usages du territoire



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Développement économique / aménagement

Métier repère : Chargé de mission développement

**DATE D'EMISSION : 09/12/2012**

FICHE METIER

**CHARGE DE MISSION AGRICULTURE DURABLE**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé de mission agriculture durable a pour objectif de développer une agriculture respectueuse de la biodiversité, de la qualité des paysages et de la qualité de l'eau, et de promouvoir les productions qui en sont issues (circuits courts, Marque Parc, labels, etc)

Le chargé de mission agriculture anime la réflexion autour du thème et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte du PNR et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, stratégie, financement, montage, mise en œuvre, animation et communication, suivi et évaluation)

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis)

Développe des projets structurants et/ou innovants en fonction des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Participe à la coordination des politiques publiques de son domaine d'activité sur le territoire

Apporte un appui technique dans les réunions et dans la préparation de la politique du PNR liée à son domaine d'activités

Assure une veille technique dans son domaine

Assure le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication en lien avec le chargé de communication

Participe à l'élaboration et à l'animation d'observatoires territoriaux (atlas, etc)

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la commission en charge de l'agriculture et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR

Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)

Participe à la programmation annuelle du PNR

Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités

Evalue la charte dans son domaine.

### **Élaborer et mettre en place des projets agricoles ou pastoraux :**

Identifie le réseau d'acteurs sur le territoire et l'aide à définir et formuler les besoins en complément des autres partenaires de l'agriculture

Développe un réseau d'échange pour communiquer sur les pratiques et les expertises

Fait émerger ou initie le cas échéant des filières agricoles (création ou organisation de filières d'activités)

Anime et accompagne les acteurs de la filière dans leurs démarches collectives lorsqu'elles s'inscrivent dans le programme de la charte (élevage, culture, commercialisation de produits, qualité des paysages...) et vers les dispositifs d'aide existants pour mettre en place les mesures proposées

Conseille ou met en place des projets d'équipements ou d'exploitation en lien avec la charte du PNR (biodiversité, développement durable, énergies, zones humides, variétés anciennes...)

Impulse les stratégies de contractualisation dans les pratiques agronomiques (mesures agro environnementales territorialisées), en recherche les financements et conduit le projet

Initie, développe et coordonne les actions en faveur des circuits courts alimentaires sur le territoire (vente directe, restauration collective...)

Impulse et accompagne les démarches de valorisation de produits ou du patrimoine agricole (agriculture biologique, Marque Parc, labels qualité, AOC, IGP, agriculture biologique...)

Réalise des actions événementielles (événements ponctuels, animation de filières, organisation de circuits de commercialisation de produits, opérations marketing...)

Crée et gère les tableaux de bord (diagnostic du territoire, suivi des actions)

### **Mettre en œuvre le volet agricole du dossier Natura 2000 :**

Contribue à la définition des mesures de gestion agri environnementales territorialisées

Élabore des projets agri environnementaux pour la mise en œuvre de Natura 2000

Assure le suivi des dossiers de contractualisation

Assure la coordination des projets relatifs à son domaine d'activité

Peut assurer des actions de communication collectives de réseaux en lien avec le chargé de communication

### **Conduire l'animation de la Marque Parc attribuée aux produits agricoles :**

Anime et conduit les dossiers liés à la Marque Parc

Sélectionne les produits en fonction de la stratégie du PNR

Monte le cahier des charges et coordonne l'attribution de la Marque Parc

Assure la communication, le suivi, le bilan et l'évaluation de la Marque Parc

Assure en partenariat avec les acteurs locaux la promotion des produits marqués Parc et des producteurs

---

## **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Analyse les dossiers d'installations soumises à classement pour l'environnement (ICPE)  
Dans son domaine de compétences, coordonne les études et les diagnostics, assure le lien avec la recherche  
Peut assister les collectivités en termes de conseil et d'ingénierie pour les études et la conception de projets d'aménagement ou d'équipements (préservation du foncier agricole, montage de projets collectifs, etc).  
Peut être amené à intervenir sur la valorisation touristique des activités agricoles tant au niveau de l'exploitation que d'une filière  
Peut être amené en tant que médiateur à gérer l'interface entre les services concernés et l'exploitant agricole (cas de dégradations d'équipements ou de dommages aux exploitations liés à la faune sauvage / domestique ou à la nature)  
Peut intervenir le cas échéant en tant que médiateur dans le domaine de la chasse, la pêche, les activités de loisirs (réglementation, concertation)  
Peut présenter l'action du PNR dans son domaine d'intervention à des scolaires, à des étudiants...  
Peut être amené à encadrer des chargés d'études  
Encadre des stagiaires

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Objectifs, enjeux et fonctionnement des PNR et du PNR concerné  
Filière et monde agricole / élevage et productions au plan régional (politiques, acteurs)  
Fonctionnement des exploitations agricoles  
Environnement, milieux naturels, écologie, fonctionnement des écosystèmes en lien avec l'agriculture  
Fonctionnement des établissements publics et des collectivités locales  
Connaissances réglementaires (environnement, Natura 2000, agriculture, etc)  
Economies d'énergie et énergies renouvelables en matière d'agriculture  
Diagnostic agro écologique d'exploitation  
Techniques agronomiques  
Gestion forestière  
Outils agri environnementaux  
Outils d'urbanisme (documents d'urbanisme, zonages)  
Acteurs du monde agricole et sociologie rurale du PNR concerné  
Modalités de financement, connaissances des dispositifs européens

### **Savoir-faire :**

Techniques relationnelles (communication, médiation, prise de parole en public)  
Conduite de projet (identification des besoins, montage et financement, rédaction de cahier des charges)  
Animation de réunions  
Techniques de négociation et de persuasion  
Gestion des conflits  
Gestion du temps et des priorités

Techniques d'encadrement (stagiaires, chargés d'études)  
Veille technique  
Bureautique, utilisation SIG

**Capacités :**

Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie)  
Capacités d'analyse et de synthèse  
Adaptabilité, réactivité  
Organisation, rigueur, respect des procédures  
Force de proposition  
Curiosité, ouverture d'esprit  
Diplomatie, patience  
Autonomie  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est influencé par le contexte agricole territorial et les politiques agricoles régionales, nationales et européennes.. Il est fortement influencé par le développement des formes durables d'agriculture, sylviculture, élevage et productions (circuits courts, agriculture biologique, labels, mesures agri environnementales) et l'évolution de la demande de la société en matière d'exigence environnementale dans la production et la distribution de produits (amap, santé alimentaire, concepts agriculture et santé, agriculture et pédagogie...). Le métier est impacté par la crise du monde rural, le maintien des exploitations et des espaces agricoles (outils et dispositifs liés au foncier, transmission des exploitations) et les nouvelles opportunités économiques (agritourisme...).

---

**CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le chargé de mission agriculture durable exerce de façon autonome en étroite coordination avec les autres chargés de mission du PNR et de nombreux acteurs extérieurs dans le domaine d'activités. Il nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre du PNR notamment lors de réunions techniques, sorties sur le terrain, participations à des événements en région comme au national y compris en soirée ou le week end. Permis B indispensable.

---

**CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Gestion du stress.  
Circulation sur routes à l'année. Maladies infectieuses et parasitaires (exposition potentielle à la rage, Lyme, Leptospirose ou ecchicocose lors de travaux de terrain).

---

**CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

**Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau III Master /Master 2

**Parcours / formation conseillés :**

Agricole, développement rural, agronomie avec une spécialisation écologie, ingénierie agri environnementale, environnement, biologie, aménagement des espaces ou gestion des milieux.

Expérience de terrain (exploitation agricole, espace naturel protégé, gestion de site naturel, animation foncière), expérience dans une collectivité territoriale ou en développement local.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Directeur, Responsable de pôle

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur, responsable de pôle, chargés de mission du pôle préservation du patrimoine, chargé de mission aménagement paysage urbanisme, Natura 2000, tourisme durable, éducation à l'environnement et au développement durable , Marque Parc, géomaticien, CM évaluation, chargé de communication, documentaliste, assistants administratifs et financiers.

#### **En externe :**

Elu référent, élus du syndicat mixte, élus des collectivités, chargés de mission et techniciens des organismes professionnels agricoles (chambres consulaires, associations de producteurs, sylviculteurs, groupes de développement, exploitants et socio professionnels, syndicats agricoles), techniciens de collectivités et associations territoriales, organismes (SAFER, organisme Terres de Liens...), services déconcentrés de l'état DREAL et DRAAF en région, DDT, ONEMA en département ), propriétaires privés, fondations (Fondation du Patrimoine, etc...) et tous partenaires du PNR sur la thématique concernée.

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Chargé de mission agriculture en espace naturel protégé

Code ROME :

A1303 Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Code RIME :

FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

CNFPT :

02/B/08 Chef de projet développement territorial

07/D/08 Agent de développement territorial

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Aménagement-développement

Famille : Vie et usages du territoire



**Référentiel des métiers PNR :**

Famille : Développement économique / aménagement

Métier repère : Chargé de mission aménagement

**DATE D'EMISSION : 02/12/2012**

FICHE METIER

**CHARGE DE MISSION AMENAGEMENT URBANISME / PAYSAGE**

---

**FINALITES DU METIER:**

Le chargé de mission urbanisme / paysage a pour objectif de préserver, et d'améliorer la qualité urbanistique et paysagère du territoire (lutte contre la banalisation paysagère, l'étalement urbain, l'artificialisation du foncier) par la mise en œuvre la charte du PNR pour les volets concernant son domaine d'activité et sa mise en cohérence avec les outils de planification.

Il anime la réflexion interdisciplinaire autour du thème et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, enjeux, stratégie, financement, montage, mise en œuvre, animation et communication, suivi et évaluation)

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis)

Développe des projets structurants et/ou innovants en fonction des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Répond aux sollicitations par rapport à des projets sur le territoire en formulant des avis techniques

Participe à la coordination des politiques publiques de son domaine d'activité sur le territoire

Apporte un appui technique dans les réunions et dans la préparation de la politique du PNR liée à son domaine d'activités

Assiste les collectivités en termes de conseil et d'ingénierie pour les études et la conception de projets dans le secteur concerné  
Assure une veille technique  
Assure le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication en lien avec le chargé de communication  
Participe à l'élaboration et à l'animation d'observatoires territoriaux (atlas, etc)

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la ou les commissions et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR dans son domaine d'activité  
Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)  
Participe à la programmation annuelle du PNR  
Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités  
Évalue la charte dans son domaine.

### **Au titre de l'urbanisme et de l'aménagement :**

Veille à la cohérence des différents outils de planification territoriale (schémas et plans d'aménagement) et des différents outils d'urbanisme (SCOT, PLU, cartes communales) avec la charte  
Aide à mettre en œuvre les documents de politique environnementale (échelle départementale ou régionale) et accompagne les collectivités, en transposant les directives de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme.  
Répond aux sollicitations et conseille ou forme techniquement les professionnels, collectivités, particuliers, associations et porteurs de projets, dans leurs projets (construction ou aménagement à caractère environnemental, aménagement de l'espace public, réhabilitation des centres bourg, aménagement des espaces publics...)  
Informe et sensibilise les collectivités sur la nécessité de maîtrise concertée du foncier, par le biais d'outils et en lien avec les opérateurs spécialisés  
Assiste les collectivités en matière de conception et de suivi des programmes d'aménagement du territoire : programmes locaux d'habitat et de maîtrise du foncier (PLU), de l'habitat (ZAC UA, OPAH) ou SCOT  
Propose et met en place des systèmes de diagnostics partagés du territoire  
Incite les collectivités à développer la notion de projet de territoire et à utiliser des méthodes adaptées (participation, concertation) avec les élus, les habitants, les partenaires du territoire.  
Accompagne l'élaboration des documents d'urbanisme, organise le « porter à connaissance » du PNR pour en assurer la compatibilité avec la charte  
Instruit les avis du syndicat mixte prévus par les textes (plans et schémas d'aménagement),  
Propose des recommandations  
Peut réaliser ou faire réaliser des diagnostics et inventaires (relevés, croquis, photos)  
Crée ou améliore des outils d'information et de sensibilisation (fiches pratiques) pour développer une culture commune de l'urbanisme  
Anime des réunions de sensibilisation.  
Prépare les dossiers de demande de subventions au plan technique

### **Au titre du paysage :**

Conçoit ou participe à l'élaboration de documents techniques, de supports (tables d'interprétation) et d'animations et événements sur le thème du paysage  
Produit et diffuse de l'information, organise des formations ou des réunions de sensibilisation sur le thème  
Élabore ou sous traite la réalisation des inventaires, des plans paysages et des chartes paysagères, chartes environnement et contrat paysages pour le compte de collectivités (restauration ou préservation de paysages)  
Assiste les autres chargés de mission du PNR pour la prise en compte des aspects paysagers dans les dossiers qu'ils conduisent  
Assiste les communes pour l'application de la loi sur l'affichage publicitaire et la signalétique  
Coordonne les actions permettant d'agir sur le paysage (observatoires, restauration, entretien, requalification...)

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Participe à la commission de la Mission Inter service de l'Aménagement et du Paysage  
Assure le suivi des travaux d'aménagements que le PNR a en maitrise d'ouvrage et en vérifie la conformité.  
Participe à l'observation des évolutions du territoire dans son domaine  
Peut produire des cartographies pour l'aide à la décision à partir des données du SIG  
Peut assurer l'animation des schémas / plans locaux d'aménagement et le suivi de leur mise en œuvre par un observatoire paysager  
Participe au développement d'un observatoire aménagement du territoire  
Peut assurer le suivi d'opérations sur les éco quartiers, l'éco construction.  
Peut être amené à encadrer des chargés d'études  
Encadre des stagiaires

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Compétences et fonctionnement des collectivités  
Organisation, objectifs et enjeux du PNR  
Documents et procédures d'urbanisme  
Code de l'urbanisme  
Outils et techniques d'urbanisme et d'aménagement en milieu rural (PLU, SCOT)  
Politiques et outils d'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du paysage  
Géographie, architecture locale  
Règles des marchés publics  
Modalités de financements  
Acteurs du monde de l'urbanisme  
Eco quartiers, éco construction  
Principes de l'aménagement du territoire et du développement durable

#### **Savoirs faire :**

Réalisation de diagnostics et d'évaluations  
Montage et animation de groupes de travail  
Conduite de projet  
Animation de réseau

Gestion administrative (demande de subventions, montage des cahiers des charges, commande publique)  
Maîtrise des outils et des techniques d'urbanisme et d'aménagement  
Maîtrise d'ouvrage  
Argumentation de recommandations et d'avis à l'écrit et à l'oral  
Techniques d'expression graphique  
Techniques de médiation, négociation  
Techniques de communication  
Techniques d'encadrement  
Bureautique  
Utilisation de la cartographie sous SIG

### **Capacités :**

Rigueur, méthode  
Écoute et analyse  
Diplomatie  
Pédagogie  
Pugnacité, ténacité  
Créativité  
Capacité de conviction  
Capacité au travail en équipe pluridisciplinaire et en réseau  
Qualités rédactionnelles

---

### **EVOLUTIONS LIÉES AU MÉTIER :**

Le métier est impacté par les évolutions du code de l'urbanisme (SCOT, lois Grenelle...), les évolutions réglementaires liées à la protection de l'environnement (trame écologique), la responsabilité des collectivités en matière d'urbanisme et l'évolution des études d'impact. Les questions d'énergie (éco mobilité, économie de proximité), et sur certains territoires, la demande sociale et les nouvelles attentes sociétales (mouvements citoyens, alter mondialisme local, économie sociale et solidaire...) orientent également les activités. Les projets d'aménagement et d'urbanisme seront également impactés par le contexte socio économique du territoire et la future réforme territoriale.

---

### **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Autonome, le chargé de mission aménagement urbanisme paysage exerce son activité en étroite coordination avec les autres chargés de mission du PNR, notamment le chargé de mission architecture et avec de nombreux acteurs externes ; il peut intervenir de façon spécifique au secteur de l'urbanisme ou au secteur du paysage. Il nécessite de la disponibilité du fait de travaux extérieurs et de réunions de travail fréquentes ou d'événements le cas échéant en soirées et le week end, sur le périmètre du PNR ou en dehors.  
Permis B indispensable

### **CONDITIONS SPÉCIFIQUES AU MÉTIER :**

Risques liés à la circulation sur routes (nombreux déplacements à l'année)  
Troubles musculo squelettiques.

Gestion du stress

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau II Master

Pour exercer un métier avec le titre d'architecte ou de paysagiste, il est obligatoire d'avoir obtenu le titre d'architecte DPLG ou DESA, Paysagiste DPLG

### **Parcours / formation conseillés :**

urbanisme, aménagement, géographie, architecture, patrimoine/histoire de l'art, paysage, environnement, agriculture

Expérience dans la maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre de travaux, conduite de travaux (en service technique de collectivité, service public ou privé de l'équipement ou en bureau d'études en environnement, en aménagement rural...)

Expérience conseillée en conduite et animation de projet

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Le métier s'exerce sous l'autorité du Directeur et/ou d'un responsable de pôle.

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur, Responsable de pôle, CM architecture, CM patrimoine culturel, CM énergie plan climat, CM évaluation et selon les projets tous chargés de mission, géomaticien, agents techniques, chargé de communication, documentaliste, assistants administratifs et financiers

#### **En externe :**

Elu référent, élus des collectivités, Direction (DGS et secrétaires généraux) des collectivités et pays, syndicats mixtes de SCOT, organismes institutionnels (CAUE, ADEME, Caisse des Dépôts), organismes déconcentrés de l'état (DDT, DREAL, DRAC, Architecte des Bâtiments de France, STAP et SDA départemental), fondations (Fondation du patrimoine), associations (patrimoine, nature, CPIE), cabinets d'architectes, bureaux d'études, paysagistes, réseaux et organisations professionnelles et associatives (Capeb, FFB, ordre des architectes...), chambres consulaires.

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Chargé de mission aménagement, urbanisme ou paysage dans un espace naturel.

Urbaniste en bureau d'études, dans une collectivité, chargé de mission dans une agence d'urbanisme paysage ou dans un service de conseil aux collectivités, CAUE, etc

### CM urbanisme :

Code ROME : K 1802 Développement local  
Code RIME : FPECUL05 Instructeur contrôleur en architecture et urbanisme  
CNFPT : 02/B/10 Chef de projet urbanisme et aménagement

CM aménagement paysage:

Code ROME : K 1802 Développement local  
Code RIME : FPETDD08 Chargé de mission assistance et maîtrise d'ouvrage  
CNFPT : 02/B/10 Chef de projet urbanisme et aménagement

Répertoire des métiers ATEN :  
Filière : Aménagement et développement  
Famille : Aménagement, urbanisme et architecture



**Référentiel des métiers PNR :**

Famille : Préservation et valorisation du patrimoine

Métier repère : Chargé de mission préservation et valorisation du patrimoine

**DATE D'EMISSION : 08/12/2012**

FICHE METIER

**CHARGE DE MISSION ARCHITECTURE**

---

**FINALITES DU METIER:**

Le chargé de mission architecture met en œuvre la charte du PNR. Il intervient dans la conservation et la valorisation des patrimoines bâtis et vernaculaires et de leurs savoir faire, développe l'écoconstruction et participe aux politiques de l'habitat. Il contribue à l'émergence d'un référentiel architectural contemporain adapté à son territoire.

Il anime la réflexion autour du thème du bâti et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités (diagnostic, enjeux, stratégie, financement et montage, suivi et évaluation).

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, conduite de projet)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements)

Répond aux sollicitations pour des projets sur le territoire en formulant des avis techniques.

Prépare et présente des dossiers pour les instances consultatives et décisionnelles du PNR via l' élu ou les élus référents

Développe des projets structurants ou innovants sur son territoire à partir des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Assiste les collectivités en termes de conseil et d'ingénierie pour les études et la conception de projets dans le secteur concerné

Participe à la coordination des politiques publiques sur le territoire, aux réflexions et réunions départementales et régionales dans le domaine d'activités, à la réflexion et aux projets transversaux du PNR

Anime les réseaux de professionnels, les associations et les amateurs sur le territoire

Participe à l'élaboration et la révision de la charte du PNR (diagnostic, orientations stratégiques, plan d'action, évaluation).

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la ou les commissions et les groupes de travail et le conseil scientifique du syndicat mixte du PNR en lien avec son domaine d'activités

Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)

Participe à la programmation annuelle du PNR

Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités

### **Au titre de l'architecture, du patrimoine bâti et de l'éco construction :**

Collabore à la connaissance et à la valorisation des patrimoines du PNR (inventaires)

Fournit des argumentaires et des contenus d'interprétation et de communication

Anime des réunions de sensibilisation.

Constitue des référentiels techniques adaptés au patrimoine bâti et en fait la promotion en lien avec le chargé de communication

Accompagne le développement et le suivi dans le temps de projets d'aménagements structurants jusqu'à la livraison (éco quartiers, aménagement de bourgs...)

Organise ou suit l'organisation des filières des matériaux locaux de construction (pierre, chaume, terre...)

Organise ou suit en étroite partenariat avec les collectivités des opérations sur l'habitat, l'éco-construction

Peut réaliser ou faire réaliser des diagnostics et inventaires (relevés, croquis, photos)

Prépare les dossiers de demandes de subventions au plan technique

Conseille techniquement les professionnels, collectivités, particuliers, associations et porteurs de projets dans leurs projets de construction, d'aménagement à caractère environnemental, de sauvegarde ou de restauration du patrimoine bâti

Forme les professionnels du secteur et les élus aux évolutions de pratiques (bâti ancien, savoirs faire, etc)

Produit des recommandations, formule des avis techniques sur les autorisations à construire  
Vérifie la conformité des travaux interne au PNR.

Participe à l'élaboration et à l'animation d'observatoires territoriaux (atlas, etc)

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Sous traite le cas échéant des études complémentaires à un architecte

Participe au développement d'un observatoire de l'aménagement du territoire

Assure la conception et le suivi des travaux concernant les biens immobiliers du PNR

Peut assister les collectivités sur des concours de maîtrise d'œuvre en lien le cas échéant avec le CAUE et participer le cas échéant à des jurys de concours

Assure un conseil en matière énergétique

Assure une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités du territoire

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Organisation, objectifs et enjeux du PNR  
Compétences et fonctionnement des collectivités  
Acteurs de l'architecture, du bâtiment (architecte des bâtiments de France, etc)  
Patrimoine bâti du territoire (histoire de l'art, architecture locale, archéologie)  
Economie de la construction  
Techniques du bâtiment, normes liées à la construction et l'éco construction  
Eco construction, isolation thermique et acoustique des bâtiments  
Réglementation (HQE, ERP, droit de la construction)  
Principes de l'aménagement du territoire et du développement durable  
Politiques et outils d'aménagement du territoire et du paysage  
Règles des marchés publics  
Modalités de financements, connaissance des dispositifs européens

### **Savoirs faire :**

Réalisation de diagnostics et d'évaluations  
Montage et animation de groupes de travail  
Gestion et conduite de projet  
Animation de réseau  
Gestion administrative (demandes de subventions, montage des cahiers des charges, commande publique)  
Maîtrise des outils et des techniques d'urbanisme et d'aménagement  
Argumentation de recommandations et d'avis (écrit et oral)  
Techniques d'expression graphique  
Techniques de médiation, négociation, communication  
Maîtrise d'ouvrage de travaux  
Bureautique, utilisation de la cartographie sous SIG  
Analyse spatiale

### **Capacités :**

Rigueur, méthode  
Ecoute et analyse  
Diplomatie  
Pédagogie  
Pugnacité, ténacité  
Créativité  
Capacité de conviction  
Capacité au travail en équipe pluridisciplinaire et en réseau  
Qualités rédactionnelles

---

## **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est impacté par la réglementation ayant trait au patrimoine bâti protégé et classé et par les questions d'énergie et d'éco responsabilité dans les projets de construction et d'aménagement (éco habitat, éco projets, dispositifs de maîtrise ou de réduction de la consommation énergétique dans les bâtiments). Il intègre les nouvelles techniques et matériaux de construction.

Le métier est impacté de plus en plus par les travaux d'évaluation (études d'impact)

---

### **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Autonome, le chargé de mission architecture exerce son activité en étroite coordination avec les autres chargés de mission du PNR, notamment au plan urbanisme et paysage et avec de nombreux acteurs externes.

Il nécessite de la disponibilité du fait de travaux extérieurs et de réunions de travail fréquentes ou événements le cas échéant en soirées et le week end sur le périmètre du PNR ou en dehors.

Permis B indispensable

Le chargé de mission architecture peut être architecte conseil (réglementation spécifique)

---

### **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Risques liés à la circulation sur routes (nombreux déplacements à l'année)

Troubles musculo squelettiques.

Risques liés aux chantiers, travaux en extérieur, état des bâtiments

Gestion du stress

---

### **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

#### **Niveau de diplôme généralement constaté**

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau II Master

Pour exercer un métier avec le titre d'architecte ou de paysagiste, il est obligatoire d'avoir obtenu le titre d'architecte DPLG ou DESA, Paysagiste DPLG

**Parcours / formation conseillés :** idéalement un titre d'architecte urbaniste ou parcours en architecture, urbanisme, aménagement, géographie, patrimoine/histoire de l'art, paysage, environnement, agriculture

Expérience dans la maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'œuvre des travaux, conduite de travaux, normes d'éco construction (service technique de collectivité, service public ou privé de l'équipement, bureau d'études, cabinet d'architectes ...)

Expérience conseillée en conduite et animation de projet.

---

### **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

#### **Au plan hiérarchique :**

Le métier s'exerce sous l'autorité du Directeur ou d'un responsable de pôle.

#### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur, Responsable de pôle, CM aménagement urbanisme paysage, patrimoine culturel, énergie plan climat, CM évaluation et selon les projets tous chargés de mission, géomaticien, agents techniques, chargé de communication, assistants administratifs et financiers, documentaliste.

**En externe :**

Elu référent, élus du syndicat mixte, élus des collectivités, direction générale et secrétaires généraux des collectivités, Pays, Syndicats mixtes de SCOT, organismes institutionnels (CAUE, ADEME, Caisse des Dépôts), organismes déconcentrés de l'état (DDT, DREAL, DRAC, Architecte des Bâtiments de France, STAP et SDA départemental...), fondations (Fondation du patrimoine), associations (patrimoine, nature, CPIE), cabinets d'architectes, bureaux d'études. Réseaux et organisations professionnelles et associatives (Capeb, FFB, ordre des architectes...), chambres consulaires.

---

**METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Chargé de mission architecture, patrimoine bâti en espace naturel protégé, en collectivité locale, dans un bureau d'études ou un CAUE.

Code ROME :

F1101 Architecte du BTP

Code RIME :

FPEINF01 Concepteur d'ouvrage et équipements

FPETDD08 Chargé de mission assistance et maîtrise d'ouvrage

CNFPT :

04/C/19 Architecte

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Aménagement et développement

Famille : Aménagement, urbanisme et architecture



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Développement économique / aménagement

Métier repère : Chargé de mission développement

**DATE D'EMISSION** : 09/12/2012

FICHE METIER

**CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé de mission développement économique a la responsabilité de concevoir et de suivre les actions visant à faciliter le développement durable des activités économiques du territoire, en liaison avec les acteurs économiques et en fonction des objectifs de la charte du PNR. Il intervient auprès de l'ensemble des acteurs économiques du PNR (tourisme, agriculture, artisanat, commerce...).

Il favorise le développement et la valorisation des ressources locales par son implication dans la promotion des filières innovantes, le développement des filières locales, les actions dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, l'accueil d'activités.

Il anime la réflexion autour du thème du développement économique et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, enjeux, stratégie, financement, montage, mise en œuvre, animation et communication, suivi et évaluation)

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis)

Développe des projets structurants et/ou innovants en fonction des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Participe à la coordination des politiques publiques de son domaine d'activité sur le territoire

Apporte un appui technique dans les réunions et dans la préparation de la politique du PNR liée à son domaine d'activités

Assure une veille technique dans son domaine

Assure le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication en lien avec le chargé de communication  
Participe à l'élaboration et à l'animation d'observatoires territoriaux (atlas, etc)

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la commission développement économique et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR  
Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)  
Participe à la programmation annuelle du PNR  
Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités  
Evalue la charte dans son domaine.

### **Concevoir, accompagner et piloter les actions visant à faciliter le développement durable des activités économiques sur le territoire :**

Initie ou accompagne des projets de développement local en lien avec la charte du PNR : développement économique, développement social et solidaire, zones artisanales, etc.  
Favorise la mise en place d'actions collectives ou d'envergure territoriale (observatoire de l'habitat, charte environnementale des zones d'activités) conformément aux orientations de la charte  
Est associé aux avis ou à l'élaboration des documents d'urbanisme (qualification des zones d'activités...)  
Initie, développe et / ou anime des actions et des réseaux d'acteurs (accompagnement à la création, démarche de valorisation de produits ou d'entreprises, démarches innovantes à travers outils ou événements)  
Développe la valorisation économique des filières et des produits du territoire via la démarche « Marque Parc », les circuits courts, les écotrophées...ou de nouveaux outils de démarches collectives auprès des acteurs économiques du territoire  
Accueille les porteurs de projets et les accompagne en assistance technique (mise en relation avec partenaires et chargés de mission du PNR)  
Accompagne et assiste le cas échéant les collectivités locales dans l'étude de leurs projets et le montage de leurs actions socio-économiques en rapport avec les objectifs de la charte, en cohérence avec l'identité du territoire et le respect de l'environnement  
Développe des actions d'écoresponsabilité auprès des acteurs économiques du territoire

### **Assurer la communication dans son domaine d'activités :**

Informe sur les dispositifs d'intervention financière (contrats de projets état-région, fonds européens, contrats régionaux de territoire....) et participe à leur diffusion notamment auprès des collectivités du territoire  
Assure des actions de sensibilisation ou des formations auprès des élus et des agents des collectivités (journées techniques)  
Participe aux réflexions, réunions et aux démarches des collectivités locales dans son champ de compétence (organisation de filières, développement des infrastructures, réflexions sur le contenu des SCOT, politique d'habitat, etc)  
Se dote d'éléments d'analyse pour évaluer l'impact économique et sociable durable sur son territoire (études, enquêtes, baromètres...)  
Diffuse les informations économiques auprès des acteurs du développement économique sur le territoire

---

## **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Assure un rôle de veille, de force de proposition sur les démarches territoriales et appels à projets dans lesquels le PNR ou ses partenaires peuvent s'insérer et coordonne le cas échéant la réponse (dispositifs contrats de massif, PER, appels à projets régionaux, etc...)  
Peut être amené à animer le programme Leader (accueil et assistance technique aux porteurs de projets, aide au montage de dossiers, préparation et animation des réunions du comité technique et du comité de programmation)  
Peut être amené à assurer les missions de coopération et de partenariat avec les EPCI  
Peut être amené à suivre les dossiers d'agendas 21  
Peut être amené à créer et gérer une base de données des potentiels et opportunités d'activité économique sur le territoire  
Peut être amené à accueillir et conseiller les nouveaux arrivants sur le territoire  
Peut accompagner des actions de formation ou d'insertion professionnelle dans le champ du patrimoine et de l'environnement  
Peut réaliser des diagnostics économiques et environnementaux pour les entreprises et les aider à résoudre les problèmes identifiés (bilans de flux, état des lieux liés à la transmission d'entreprise...)  
Peut être amené à encadrer des chargés d'études  
Encadre des stagiaires

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Compétences et fonctionnement des collectivités  
Organisation, objectifs et enjeux du PNR  
Monde de l'entreprise (aspects financier, juridique, économique, marketing et environnemental)  
Outils juridiques et financiers nationaux et européens en matière d'aménagement du territoire, de développement, d'intercommunalité  
Culture du développement local  
Labels et démarches éco environnementales  
Tissu socio-économique et social du territoire (acteurs, partenaires, situation socio-économique)  
Bureautique

### **Savoirs faire :**

Capacité à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets (réalisation de diagnostics, identification des enjeux, définition de stratégie, montage technique et ingénierie financière, conduite et évaluation de projet)  
Compréhension des jeux d'acteurs  
Recherche de financement  
Montage de cahier des charges, gestion de commande publique  
Mise en place de labels et démarches éco environnementales (marques collectives)  
Capacité à mobiliser et fédérer les acteurs (mise en place d'actions collectives).  
Techniques d'animation de groupes et de conduite de réunion.  
Sens de l'analyse et de la synthèse  
Veille technique  
Qualité rédactionnelle et d'expression orale.  
Bureautique, utilisation du SIG

## **Capacités :**

Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie)  
Capacités d'analyse et de synthèse  
Adaptabilité, réactivité  
Organisation, rigueur, respect des procédures  
Force de proposition  
Curiosité, ouverture d'esprit  
Diplomatie, patience  
Autonomie  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau

---

## **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier de chargé de mission développement économique est impacté par les évolutions réglementaires liées à la protection de l'environnement, les enjeux de la charte, la demande des collectivités et des entreprises en matière de prise en compte du développement durable dans leurs projets économiques et l'essor de l'économie sociale et solidaire sur le territoire du PNR (chantiers d'insertion, etc).

Il peut être impacté par la réforme territoriale, le développement des compétences intercommunales, l'évolution des enjeux économiques et des programmes d'accompagnement territoriaux, l'éco conditionnalité des aides publiques ou encore le regroupement des chambres consulaires. La montée en puissance des dynamiques sociales dans le monde du travail, les enjeux de la performance sociale en entreprise sont d'autres enjeux à prendre en compte.

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Autonome, le chargé de mission développement économique exerce son activité en étroite coordination avec les autres chargés de mission du PNR et de nombreux acteurs externes. Le métier s'exerce en forte transversalité et en logique projet tant en interne qu'en externe, et en relation étroite avec les collectivités et intercommunalités compétentes du territoire. Il nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre du PNR notamment lors de réunions techniques, sorties sur le terrain, participations à des événements en région comme au national y compris en soirée ou le week end. Permis B indispensable.

---

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Fatigue oculaire, gestion de stress. Risques routiers (déplacements)

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Le métier est accessible aux titulaires de diplômes à partir de niveau II Master

### **Parcours / formation conseillés :**

Aménagement, développement territorial et socio économique, développement local, accompagnement ou gestion d'entreprise.  
Expérience conseillée en montage et conduite de projets, en gestion d'entreprise

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Le métier s'exerce sous l'autorité du Directeur ou d'un responsable de pôle.

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur, responsable de pôle, chargés de mission agriculture durable, tourisme durable, aménagement urbanisme, énergie climat, architecture, forêt, évaluation, chargé de communication, assistants administratifs et financiers

#### **En externe :**

Elu référent et élus du syndicat mixte, élus des collectivités, DGS, DGST ou responsables de services et techniciens des collectivités, organismes de soutien à l'activité économique (comités d'expansion, maisons de l'emploi, plateformes d'initiatives locales...), chambres consulaires (CCI, métiers et artisanat, agriculture), organismes techniques, réseaux d'entreprises et syndicats professionnels, organismes déconcentrés de l'Etat (DIRECCTE, DDT), organismes de formation (clusters, universités...), chercheurs, bureaux d'études, organismes partenaires (Mairie Conseils, organismes financiers...).

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Chargé de mission économique ou agent de développement dans une collectivité ou une agence de développement territorial ou économique, un Pays, un bureau d'études

Code ROME :

K 1802 Développement local

Code RIME :

FPESAD02 Ingénieur de projet de développement

FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

CNFPT :

02/B/08 Chef de projet de développement local

03/B/08 Chef de projet développement touristique

07/B/08 Agent de développement territorial

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Aménagement développement

Famille : Vie et usages des territoires



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Développement économique / aménagement

Métier repère : Chargé de mission développement

**DATE D'EMISSION** : 09/12/2012

FICHE METIER

**CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT CULTUREL**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé de mission développement culturel a pour objectif de développer et mettre en œuvre une dynamique territorialisée autour de projets culturels distinctifs prenant en compte l'identité du territoire et les patrimoines tant matériels qu'immatériels.

Il incite les collectivités et les intercommunalités à s'emparer de l'action culturelle sur le territoire du PNR. Il favorise l'animation des réseaux culturels en mettant en place des actions visant à impulser et faciliter l'accès aux pratiques culturelles. Il accompagne les projets et les actions de création en facilitant leur intégration dans le territoire.

Il anime la réflexion autour du thème et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte du PNR et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, stratégie, financement, montage, mise en œuvre, animation et communication, suivi et évaluation)

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis)

Développe des projets structurants et/ou innovants en fonction des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre  
Participe à la coordination des politiques publiques de son domaine d'activité sur le territoire  
Apporte un appui technique dans les réunions et dans la préparation de la politique du PNR liée à son domaine d'activités  
Assure une veille technique dans son domaine  
Assure le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication en lien avec le chargé de communication  
Participe à l'élaboration et à l'animation d'observatoires territoriaux (atlas, etc)

**Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la ou les commissions et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR en lien avec son domaine d'activités  
Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)  
Participe à la programmation annuelle du PNR  
Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités  
Evalue la charte dans son domaine.

**Piloter des diagnostics, animer des réseaux, accompagner les porteurs de projets :**

Identifie les points d'ancrage et les capacités du territoire à développer des actions culturelles en vue de positionner le PNR  
Définit une stratégie de développement  
Réalise des diagnostics ou inventaires du patrimoine culturel, crée des observatoires culturels et patrimoniaux

Sensibilise les habitants, les élus, le tissu associatif du territoire aux activités culturelles  
Assure un soutien à des projets au plan technique et financier  
Assure l'accompagnement collectif ou individuel des porteurs de projets, la formation...  
Anime des réseaux de collectivités partenaires pour certaines opérations  
Elabore des projets artistiques en réseau en lien avec de nombreux partenaires

**Définir, diffuser et assurer le suivi d'une programmation annuelle :**

Planifie et organise un calendrier d'évènements annuels  
Communique autour des évènements culturels (se charge des invitations aux vernissages, participe aux communiqués de presse, actualise le site internet du PNR)  
Définit une méthodologie propice à un référentiel « marquage » des lieux, des équipes ou des manifestations  
Evalue ses activités (définit et suit les indicateurs, analyse les résultats, propose des recommandations)

## **Développer des actions culturelles spécifiques au PNR :**

Met en place des actions visant à impulser et à faciliter l'accès à des pratiques culturelles dans les domaines de la musique, du chant, de la sculpture, de la danse, du spectacle vivant, de la peinture, de la photographie...dans un esprit de renouvellement des formes culturelles.

Facilite la mise en œuvre d'échanges sur le plan culturel et artistique entre le territoire du PNR et d'autres territoires en France et à l'étranger (résidences d'artistes, travaux de recherche, expressions artistiques contemporaines...)

Développe le principe d'échanges d'artistes pour les faire connaître, invite des artistes en résidence à participer à des créations (coopération entre PNR, événements du PNR)

Réalise le contenu de certains projets culturels en partenariat avec des artistes

Développe des projets culturels innovants et transversaux auprès des collectivités et habitants du territoire (événements participatifs, cycles de rencontres, etc)

Développe l'activité culturelle à travers le patrimoine culturel du territoire pour mieux le révéler

Prépare et installe des expositions.

Evalue ses activités (définit et suit les indicateurs, analyse les résultats, propose des recommandations)

---

## **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut être amené à encadrer des chargés d'études et des stagiaires

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Objectifs, enjeux et fonctionnement des PNR et du PNR concerné

Politiques publiques en matière culturelle

Monde et enjeux de la culture et du patrimoine (institutions, acteurs...)

Connaissance des productions, des artistes et acteurs de l'activité culturelle sur le territoire, en région

Patrimoine matériel et immatériel du territoire du PNR

Fonctionnement des établissements publics et des collectivités locales

Modalités de financement, connaissances des dispositifs européens

### **Savoir-faire :**

Identifier l'intérêt d'une œuvre artistique

Techniques relationnelles (communication, médiation, prise de parole en public)

Conduite de projet (identification des besoins, montage et financement, rédaction de cahier des charges)

Animation de réunions

Techniques de négociation et de persuasion

Gestion des conflits

Gestion du temps et des priorités

Techniques d'encadrement (stagiaires, chargés d'études)

Veille technique

Bureautique, utilisation de bases de données SIG

**Capacités :**

Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie)  
Capacités d'analyse et de synthèse  
Adaptabilité, réactivité  
Organisation, rigueur, respect des procédures  
Force de proposition  
Curiosité, ouverture d'esprit  
Diplomatie, patience  
Autonomie  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est impacté par le partenariat grandissant avec les intercommunalités, le décloisonnement du monde culturel, le développement de nouvelles formes de production artistique et de demande culturelle (liens entre culture et éducation à l'environnement, culture et nature, etc...)...dans un contexte de baisse des budgets voués à la culture.  
Internet et les réseaux sociaux prennent de l'importance en matière d'accès à la culture et en matière de production et de développement des activités culturelles.

---

**CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Autonome, le chargé de mission développement culturel travaille en coordination avec de nombreux acteurs internes et externes. Travail de bureau avec des déplacements fréquents (réunions extérieures, événements).  
Pics d'activités liés aux périodes riches en événementiels.

---

**CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Gestion du stress.  
Circulation sur routes à l'année (déplacements fréquents).

---

**CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

**Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau II Master culturel et patrimoine, développement culturel, développement local

**Parcours/ formation conseillés :** patrimoine, culture, sociologie, ethnologie, archéologie et autres sciences sociales dont géographie-histoire, tourisme

Expérience conseillée en lien avec des associations dans le domaine du patrimoine, de la culture, du développement culturel, de la gestion de projets culturels, de la gestion de lieux culturels ou muséographiques, du développement des publics.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Directeur, Responsable de pôle

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur, responsable de pôle, chargé de communication, chargé de mission patrimoine culturel, éducation à l'environnement et au développement durable, tourisme durable, architecture, urbanisme, agents d'accueil, documentaliste, assistants administratifs et financiers, chargé de mission évaluation

#### **En externe :**

Elu référent, élus du PNR, conseil ou comité scientifique du PNR, élus des collectivités, services administratifs et collectivités en lien avec la culture au plan local, départemental, régional, national ou international, services déconcentrés de l'Etat (DRAC), réseaux culturels et universitaires, associations et sociétés culturelles, lieux culturels du territoire ( bibliothèques, maisons de la culture, scènes nationales, régionales ou locales, sites culturels, musées et maisons à thème sur le territoire du PNR), auteurs, artistes et compagnies (photographie, vidéo, arts plastiques...), fournisseurs (éditeurs, graphistes, imprimeurs).

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Chargé de mission développement culturel en espace naturel protégé

Chargé de développement culturel, chargé de mission culture en collectivité, en CAUE, au sein d'une DRAC

Code ROME : K1802 Développement local

Code RIME : FPECUL03 Responsable développement des publics et de l'action culturelle dans un établissement patrimonial

FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

CNFPT

02/D/28 : Chef de projet culturel

03/D/32 : Archéologue

04/D/32 : Médiateur culturel

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Aménagement-développement

Famille : Vie et usages du territoire



## Atelier technique des ESPACES NATURELS

### **Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Développement économique / aménagement

Métier repère : Chargé de mission développement

**DATE D'EMISSION** : 09/12/2012

### FICHE METIER

## **CHARGE DE MISSION ENERGIE / PLAN CLIMAT**

---

### **FINALITES DU METIER :**

Le chargé de mission énergie/plan climat accompagne les collectivités et les acteurs du territoire du PNR dans un contexte de transition énergétique et de changements climatiques. Il a pour objectif d'élaborer, organiser, animer les programmes destinés à maîtriser les consommations d'énergie, de coordonner le développement des énergies renouvelable sur le territoire dans le respect de préservation des espaces naturels et agricoles, et de favoriser l'adaptation du territoire au changement climatique en œuvrant pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Il anime le plan climat énergie du territoire et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

#### **Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, enjeux, stratégie, financement, montage, mise en œuvre, animation et communication, suivi et évaluation)

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis)

Développe des projets structurants et/ou innovants en fonction des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Participe à la coordination des politiques publiques de son domaine d'activité sur le territoire

Apporte un appui technique dans les réunions et dans la préparation de la politique du PNR liée à son domaine d'activités  
Assure une veille technique dans son domaine  
Assure le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication en lien avec le chargé de communication  
Participe à l'élaboration et à l'animation d'observatoires territoriaux (atlas, etc)

**Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la commission et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR en lien avec son domaine d'activité  
Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)  
Participe à la programmation annuelle du PNR  
Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités  
Prépare les avis du PNR conformément aux procédures de consultation définies par les textes réglementaires (SREC, schémas de transports, installation éolien, photovoltaïque, réseaux...)  
Evalue la charte dans son domaine

**Élaborer et mettre en place le plan climat énergie du PNR :**

Identifie les acteurs et développe ou participe aux réseaux d'acteurs dans son domaine d'activités  
Établit la concertation sur le thème auprès du grand public, des collectivités, des entreprises et des partenaires techniques et financiers du territoire  
Anime des groupes de travail pour sensibiliser et accompagner les habitants et les acteurs du territoire sur la question énergie plan climat  
Fait réaliser ou réalise des diagnostics énergétiques territoriaux  
Propose et met en œuvre des plans stratégiques liés à un programme d'action (plan éolien, micro électrique, réalisation de diagnostics, émission de recommandations en matière de gestion énergétique et d'énergies renouvelables)  
Émet des avis sur les projets d'infrastructures de production d'énergie renouvelables, organise le porté à connaissance.  
Met en place des indicateurs et évalue les actions menées en termes d'indicateurs spécifiques à son domaine d'activités  
Assure une veille sur l'articulation des documents de planification (énergie, transport, urbanisme...) avec la charte  
Contribue à la révision de la charte dans son domaine

**Assurer un travail prospectif sur la transition énergétique et écologique du territoire :**

Assure une veille en matière de prospective énergétique  
Sensibilise les élus à la prise en compte des enjeux énergétiques dans les documents de planification (urbanisme, etc)  
Conduit des réflexions et des projets sur la mise en œuvre de la transaction énergétique (précarité énergétique, développement de nouvelles énergies), et suit le cas échéant les programmes de recherche

Assure un rôle de conseil sur les énergies (dispositif national ADEME), propose des diagnostics énergétiques sur les bâtiments communaux et apporte un accompagnement si besoin  
Se charge d'une assistance technique auprès des collectivités (assistance à maîtrise d'ouvrage) en termes de pré devis, chiffrage de travaux à réaliser (avec l'appui éventuel d'artisans), prépare les clauses techniques de cahiers des charges de travaux à réaliser, évalue les actions engagées.

Réalise des études (inventaires, bilans de consommation), expérimente de nouvelles techniques auprès des entreprises et des collectivités en lien avec le plan climat (gestion des énergies assurant la continuité écologique, production d'énergies renouvelables, volet éclairage public...)

Anime des réunions, organise des événements et forums avec les collectivités (communautés de communes, Pays, etc)

Propose des adaptations des pratiques agricoles et forestières, des process de production économique, de construction, en anticipation des changements climatiques

Anime des démarches thématiques et sectorielles sur le bois énergie, le solaire, l'éolien, l'écoconstruction, etc.... sur le territoire du PNR

### **Animer la démarche d'écoconstruction sur le territoire :**

Réalise des visites de chantiers pour sensibiliser le public des professionnels et des particuliers

Réalise des outils de communication autour de réalisations exemplaires

Réalise des outils ou des ouvrages de valorisation (conseils de réhabilitation, performance énergétique, etc)

Met en place un fonds de réhabilitation pour le bâti ancien

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut être amené à encadrer des chargés d'études

Encadre des stagiaires

### **Animer un « Espace info énergie » sur le territoire du PNR :**

Propose aux particuliers conseils et solutions concrètes pour mieux maîtriser leurs consommations d'énergie (chauffage, isolation, éclairage... ) et recourir davantage aux énergies renouvelables (solaire, géothermie, biomasse...)

Relaye les campagnes d'information initiées par l'ADEME et par le ministère en charge de l'écologie

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Objectifs, enjeux et fonctionnement des PNR et du PNR concerné

Problématique énergétique

Jeux d'acteurs et partenaires public et privés de l'énergie

Filières et techniques d'énergies renouvelables

Filières bois énergie, éolien, etc

Réglementation thermique (bâtiments)

Réglementation production d'énergie

Code de l'urbanisme

Planification régionale dans les domaines concernés  
Connaissances des dispositifs européens

**Savoirs faire :**

Techniques liées à l'énergie (maitrise de l'énergie, éclairage public, réduction des pollutions lumineuses...)  
Techniques du bâtiment (maitrise d'ouvrage, écoconstruction, pré diagnostic énergétique)  
Conduite de projet (identification des besoins, montage et financement, rédaction de cahier des charges)  
Techniques relationnelles (communication, médiation, prise de parole en public)  
Techniques d'animation et de concertation, animation de réunions  
Techniques de négociation et de persuasion  
Gestion des conflits  
Gestion du temps et des priorités  
Techniques d'encadrement (stagiaires, chargés d'études)  
Veille technique  
Bureautique, utilisation SIG

**Capacités :**

Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie)  
Capacités d'analyse et de synthèse  
Adaptabilité, réactivité  
Organisation, rigueur, respect des procédures  
Force de proposition  
Curiosité, ouverture d'esprit  
Diplomatie, patience  
Autonomie  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est fortement impacté par l'évolution de la stratégie nationale et des dispositifs financiers liés à sa thématique; il est également impacté par la réglementation thermique des bâtiments (RT2012 entrée en vigueur en 2013), l'évolution du coût des énergies et par la planification régionale dans les domaines de l'énergie et des transports.

Le développement de la question énergétique à l'échelle du territoire peut prendre la forme de services techniques (internes au PNR ou externalisés dans le cadre de la création d'agences de l'énergie) ou d'un accompagnement méthodologique pour former ces nouveaux services techniques. L'activité est impactée par une obligation de résultats dans le cas de services techniques directement proposés aux collectivités.  
Nécessité de fort travail en réseau (régional, national, etc)

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Très transversal à l'ensemble des thématiques abordées par le PNR, le métier est étroitement lié aux missions agriculture, développement économique, architecture, tourisme, aménagement urbanisme, agendas 21... pour développer et animer des projets spécifiques en matière d'énergies renouvelables.

Le niveau d'acceptation des acteurs du territoire peut demander un fort investissement dans la phase de concertation.

Le cas échéant si intervention technique, utilisation de caméras thermiques.

---

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Gestion du stress.

Nombreux déplacements (risques routiers)

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Il n'existe pas de parcours type pour ce métier qui est accessible à partir d'un diplôme BAC + 2 relatif à l'énergie (DUT Génie thermique) , Licence /Master en développement local, énergie, aménagement du territoire jusqu'au niveau ingénieur.

**Parcours / formation conseillés :** en développement de projets (association ou organisme de développement local, développement rural) liés à la thématique énergie / plan climat.

Expérience en entreprise de construction.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Directeur, Responsable de pôle

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

CM tourisme durable, CM agriculture durable, CM développement économique, agendas 21, CM évaluation, chargé de communication, assistants administratifs et financiers

#### **En externe :**

Bureaux d'études techniques, associations locales, réseaux institutionnels, organismes (ADEME, CPIE, CAUE...), élus et techniciens, référents énergies dans les collectivités, fédérations interprofessionnelles du bâtiment, artisans (Capeb), Espaces info énergie sur le territoire du PNR.

---

**METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Chargé de mission énergie plan climat, éco construction en espace naturel ou dans une collectivité.

Code ROME :

K 1802 Développement local

H 1303 Intervention technique en hygiène sécurité environnement

Code RIME :

FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

CNFPT :

02/B/08 Chef de projet développement territorial

07/D/08 Agent de développement territorial

10/C/19 Responsable énergie

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Aménagement-développement

Famille : Vie et usages du territoire



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Développement économique / aménagement

Métier repère : Chargé de mission développement

**DATE D'EMISSION** : 09/12/2012

FICHE METIER

**CHARGE DE MISSION FORET**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé de mission forêt a pour mission de contribuer à intégrer la forêt dans une approche territoriale et multifonctionnelle en cohérence avec la charte du PNR : valorisation économique, sociale et culturelle, promotion des pratiques de gestion durable (biodiversité, réseau écologique, paysage), valorisation de la filière bois. Il favorise les bonnes pratiques de gestion durable de la forêt et des filières associées.

Il anime la réflexion autour du thème et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, enjeux, stratégie, financement, montage, mise en œuvre, animation et communication, suivi et évaluation)

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis)

Développe des projets structurants et/ou innovants en fonction des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Participe à la coordination des politiques publiques de son domaine d'activité sur le territoire

Apporte un appui technique dans les réunions et dans la préparation de la politique du PNR liée à son domaine d'activités

Assure une veille technique dans son domaine  
Assure le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication en lien avec le chargé de communication  
Participe à l'élaboration et à l'animation d'observatoires territoriaux (atlas, etc)

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la commission en charge de la forêt et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR  
Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)  
Participe à la programmation annuelle du PNR  
Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités  
Évalue la charte dans son domaine.

### **Élaborer des stratégies de développement forestier local :**

Assure la promotion des différentes fonctions de la forêt, notamment la fonction sociale au travers du développement d'une offre de loisirs pour tous (éco tourisme)  
Assure la mise en place et l'animation d'outils de gestion durable de la forêt, comme la charte forestière du territoire  
Valorise les espaces forestiers du territoire en mettant en avant la qualité et la diversité des peuplements forestiers (certifications, plan de développement de massif, plan d'aménagement touristique forestier)  
Anime la concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière bois pour l'élaboration des stratégies et assure l'ingénierie de projet, le financement, le suivi et l'évaluation

### **Collaborer à la gestion et à l'exploitation durable des massifs forestiers :**

Pilote des inventaires  
Assure la sensibilisation des propriétaires à la gestion durable de leurs parcelles forestières  
Sensibilise les propriétaires forestiers à la réalisation de plans simples de gestion forestière  
Sensibilise à la fonction de protection de la forêt : incendie, eau, sols...  
Sensibilise à des techniques d'exploitation forestière non traumatisantes ou respectueuses du milieu  
Assure des missions d'assistance à la gestion et la valorisation de la forêt privée (regroupement de propriétaires forestiers sur des chantiers de massif, réalisation de chantiers techniques démonstratifs, préconisations de gestion)  
Participe à des outils et actions de sensibilisation (édition de cahiers techniques, formations)  
Assiste les partenaires dans la prise en compte de la biodiversité dans les règles de gestion des forêts  
Sensibilise les partenaires du PNR dans son domaine d'activités (PEFC, FFC)  
Propose des aménagements ou des outils permettant l'accès et l'éducation du public

## **Apporter un appui technique à la structuration de la filière et à la valorisation du bois (filières bois matériaux et bois énergie) :**

Apporte un conseil auprès de partenaires, collectivités, chambres consulaires en matière d'utilisation du bois matériau ou du bois énergie

Assiste des entreprises de la filière dans leur professionnalisation (mise en réseau, développement de filière bois énergie, bois construction, promotion...)

Contribue ou accompagne les porteurs de projets de développement (modernisation, acquisition de matériel, développement d'infrastructures, transformation...)

Initie et porte des projets innovants ou structurants pour la filière, en assure l'ingénierie et le suivi.

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut être amené à encadrer des chargés d'études

Encadre des stagiaires

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Objectifs, enjeux et fonctionnement des PNR et du PNR concerné

Connaissances techniques gestion et exploitation de la forêt

Enjeux du développement économique local

Acteurs de la filière

Enjeux de la forêt

Orientations régionales de gestion forestière

Code forestier, code de l'environnement

Procédures Natura 2000 (contrats forestiers)

Certifications forestières (PEFC, FFC...)

Connaissances des dispositifs européens

#### **Savoir-faire :**

Gestion forestière

Techniques relationnelles (communication, médiation, prise de parole en public)

Conduite de projet (identification des besoins, montage et financement, rédaction de cahier des charges)

Animation de réunions

Techniques de négociation et de persuasion

Gestion des conflits

Gestion du temps et des priorités

Techniques d'encadrement (stagiaires, chargés d'études)

Veille technique

Bureautique, utilisation SIG

## **Capacités :**

Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie)  
Capacités d'analyse et de synthèse  
Adaptabilité, réactivité  
Organisation, rigueur, respect des procédures  
Force de proposition  
Curiosité, ouverture d'esprit  
Diplomatie, patience  
Autonomie  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau

---

## **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Les enjeux au plan de la biodiversité et de l'économie de la forêt ont pris de l'importance : l'espace forestier est désormais un espace essentiel dans l'évolution de la biodiversité en lien avec les changements climatiques. La filière bois énergie (bois biomasse) est un enjeu important de la valorisation et de la gestion durable de la forêt et d'un développement raisonné du territoire du PNR.

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Travail de bureau, avec un volet administratif  
Déplacements de terrain (actions sur le terrain en forêt) . Travail potentiellement en site isolé.  
Certains postes peuvent être particulièrement techniques (proches de celui de technicien CRPF)

---

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Gestion du stress.  
Nombreux déplacements (risques routiers)

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau II Master /Master 2 : ingénieur forestier, géographie, développement local

**Parcours / formation conseillés :** expérience dans le développement local, en milieu forestier

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Directeur, Responsable de pôle

## **Liens et réseaux professionnels :**

### **En interne :**

CM agriculture durable, tourisme durable, aménagement urbanisme paysage, architecture, patrimoine naturel, énergie plan climat, développement économique, évaluation, chargé de communication, assistants administratifs et financiers

### **En externe :**

Techniciens des collectivités et des organismes financeurs, de gestion et d'exploitation de la forêt (ONF, CRPF), associations de certification à la gestion durable des forêts (PEFC, FSC), propriétaires privés, élus des collectivités disposant de forêts communales, entreprises de la filière bois, interprofession, organisations consulaires, métiers homologues dans les régions frontalières.

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Chargé de mission forêt, chargé de mission agriculture dans un autre espace naturel, une collectivité, un syndicat mixte

### Code ROME :

A 1303 Ingénierie en agriculture et environnement naturel / expert forestier

### Code RIME :

FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

### CNFPT :

02/B/08 Chef de projet développement territorial

07/D/08 Agent de développement territorial

### Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Aménagement-développement

Famille : Vie et usages du territoire



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Préservation et valorisation du patrimoine

**DATE D'EMISSION : 08/12/2012**

FICHE METIER

**AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS ET EQUIPEMENTS**

---

**FINALITES DU METIER:**

L'agent d'entretien des espaces naturels et équipements exécute des travaux d'entretien et d'aménagement des équipements et sites extérieurs du PNR afin de préserver ou de restaurer leur intégrité biologique, paysagère et patrimoniale pour éventuellement en assurer leur accessibilité au public (sentiers, cheminements...).

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Réaliser des opérations d'entretien ou d'aménagement :**

Effectue des travaux de restauration de petit patrimoine (joints, maçonnerie, couverture...)  
Réalise des travaux d'entretien écologique de site (débroussailler, planter des haies, élaguer des arbres, abattre, faucher, faucarder ...)  
Installe et entretient des équipements placés sur le terrain (bancs, barrières, signalétiques, tables d'orientation, panneaux de mesures).  
Nettoie le site et enlève les déchets  
Monte et démonte les équipements saisonniers et temporaires (manifestations)  
Applique les consignes et les règles de sécurité

**Assurer l'entretien du matériel :**

Diagnostique les pannes et les dysfonctionnements  
Réalise des interventions de premier niveau sur le matériel  
Entretient le matériel et les équipements de travail

---

**MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Informe le public sur les actions réalisées  
Effectue une veille écologique sur les sites afin de mesurer notamment l'impact de la fréquentation  
Peut participer à des suivis naturalistes (comptages, etc)

Peut assurer la surveillance technique de véhicules  
Peut assurer des tournées de distribution de documents

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Mission, organisation et fonctionnement du PNR  
Finalités des actions de gestion de l'espace naturel  
Techniques d'entretien forestier, agricole et paysager  
Techniques de construction ( menuiserie, maçonnerie, pierre sèche...)  
Connaissances en matière de faune, flore et milieux naturels locaux  
Génie et jardinage écologique (gestion durable des sols, de l'eau, réduction des nuisances, tri des déchets, informations aux riverains)  
Réglementation de la sécurité des publics  
Techniques d'aménagement relatives à l'accessibilité des sites pour les personnes en situation de handicap  
Techniques de sauvetage, secouriste du travail

### **Savoir-faire :**

Reconnaître et lutter contre les espèces envahissantes/invasives  
Diagnostiquer une panne, un dysfonctionnement  
Utiliser le matériel en toute sécurité  
Réaliser une réparation de premier niveau  
Procéder à l'entretien courant du matériel et des équipements  
Administer les premiers secours  
Assurer la tenue d'un journal

### **Capacités :**

Travail en équipe  
Respect des consignes  
Capacité d'organisation  
Réactivité, souplesse  
Respect des normes et règles d'hygiène et de sécurité  
Habilité manuelle, dextérité  
Sens de l'observation

---

## **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier a tendance à intégrer des compétences en communication orale pour expliquer au public l'intérêt du site et la nature des travaux effectués. L'aspect contact auprès du grand public, voire animation peut prendre de l'importance selon l'organisation du PNR.

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le métier d'agent d'entretien des espaces naturels et équipements se réalise au sein d'une équipe dédiée à la gestion d'un site. Ce métier s'exerce en extérieur et demande de bonnes capacités physiques. Pour des raisons de sécurité, l'agent d'entretien des espaces naturels et équipements est amené à ne pas travailler seul. Le métier peut requérir une grande dispo-

nibilité en raison du caractère urgent de certaines interventions (intervention après tempêtes, inondations, réparation de clôtures...). Utilisation occasionnelle d'engins spécifiques dans le cadre d'un chantier. Certains CACES peuvent être demandés, ainsi que les permis B et E.

Une spécialité peut être exercée en complément en fonction du contexte naturel et socio-économique du PNR (agro pastoralisme...).

---

### **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Risques inhérents à l'utilisation de matériel technique et de matériels ou outils potentiellement dangereux, ainsi qu'à l'évolution sur un chantier. Port d'équipements de sécurité adaptés obligatoire. Evolution en milieu difficile, travail souvent en extérieur en toutes saisons, port de charges lourdes.

---

### **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

#### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Le métier d'agent d'entretien des espaces naturels et équipements est accessible à partir d'une formation à l'entretien des espaces ruraux (CAP/BEP « aménagement du territoire », « entretien de l'espace rural »), ou de formations spécifiques délivrées par les Maisons Familiales Rurales ou dans le cadre des emplois aidés pour des chantiers d'insertion (contrat d'insertion).

**Parcours /formation conseillés :** accessible à un premier emploi, expérience technique en milieu naturel ou extérieur en collectivité, en association ou en entreprise.

Une formation sur les règles de sécurité est indispensable

Un niveau de sauveteur secouriste au travail peut être appréciable

---

### **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

#### **Au plan hiérarchique :**

Responsable de pôle préservation du patrimoine.

#### **Liens fonctionnels et relationnels :**

##### **En interne :**

Responsable de pôle, chef d'équipe technique, écogardes, agents techniques.

##### **En externe :**

Elus locaux, partenaires, prestataires évoluant sur le site, public et usagers du PNR, prestataires et participants des chantiers d'insertion, fournisseurs (travaux, équipements),

---

### **METIERS CONNEXES ET MOBILITE**

Chargé d'entretien du milieu naturel dans un espace naturel

Chef d'équipe, Conducteur de travaux.

Code ROME A1202 : Entretien de l'espace naturel.

Code RIME : non défini

CNFPT : 16/C/18 : Jardinier des espaces horticoles et naturels.

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Préservation du patrimoine naturel ou culturel

Famille : Entretien et travaux



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Préservation et valorisation du patrimoine

**DATE D'EMISSION : 08/12/2012**

FICHE METIER

**ECOGARDE**

---

**FINALITES DU METIER:**

L'écogarde assure au quotidien une présence sur le terrain auprès du public fréquentant le PNR et intervient sur des travaux d'aménagement ou d'entretien.

Lorsque le PNR est gestionnaire d'une RN, l'écogarde peut être commissionné et assermenté s'il est amené à exercer un pouvoir de police de l'environnement. (voir alors la fiche métier « garde de RN »).

Par leur activité très polyvalente (technique, garderie, contact public), les écogardes participent sur le terrain à l'animation des politiques publiques locales et régionales en matière d'environnement, de développement durable, et d'aménagement du territoire

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Réaliser des activités de garderie et de surveillance :**

Arpente le territoire du PNR et veille sur les comportements des usagers, les itinéraires de randonnées, les milieux naturels, les équipements, les aménagements des espaces naturels

Participe à des patrouilles de surveillance des sites sur l'ensemble du territoire du PNR

Identifie les dysfonctionnements et éventuellement les travaux à réaliser

Repère les usages illicites, dangereux ou ne répondant pas aux enjeux de la préservation

Signale les infractions et les comportements à risque aux autorités compétentes (forces de l'ordre, agents assermentés)

Participe au programme saisonnier de surveillance incendie selon les régions

Participe à des opérations de recherche de personnes disparues ou accidentées

Participe à des opérations de suivis naturalistes.

Peut être amené à constater des dégâts (troupeaux) et à instruire les dossiers d'indemnisation.

Tient les carnets de bord journaliers des actions réalisées, note l'état de conservation des éléments patrimoniaux, rédige des notes techniques, compte rendus et bilans d'activités.

## **Réaliser des interventions techniques sur le terrain**

Réalise la pose et dépose de balisages, entretien de sentiers, aménagement de chemins, travaux techniques pour des tiers tels qu'éleveurs, bergers, etc

Participe à des opérations de nettoyage des sites (collecte et tri de déchets, débroussaillage, bûcheronnage ...)

Assure le suivi de fréquentation des sites du PNR

Participe à des opérations d'observation et de comptages (faune flore) selon les besoins identifiés par le pôle préservation et valorisation du patrimoine et les protocoles en vigueur

## **Sensibiliser et informer le public :**

Accueille le public sur le périmètre du PNR

Informe et sensibilise les usagers sur les enjeux patrimoniaux et socioéconomiques du territoire

Peut préparer et réaliser des animations ou des présentations auprès du grand public et des scolaires ou intervenir lors de manifestations (en coordination avec les animateurs)

Est amené à répondre aux sollicitations des élus, résidents, socio professionnels, agriculteurs, éleveurs...et tout usager rencontré sur le territoire du PNR

Apporte le cas échéant des conseils techniques aux collectivités, entreprises et résidents au sujet de l'application de la charte du PNR (loi sur la publicité, véhicules motorisés terrestres...) et en termes d'intervention dans le domaine de l'environnement (réhabilitation, réalisation de schémas de plantations, marquage de ripisylve de cours d'eau, etc)

---

## **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut encadrer des équipes d'entretien et d'aménagement (planning de chantiers, suivi et contrôle de l'exécution des travaux, accompagnement des équipes d'entretien), suivre et contrôler l'exécution des travaux et veiller au respect des consignes (tâches, méthodes, sécurité des interventions), voir fiche fonction « chef d'équipe technique » (famille de métiers préservation et valorisation du patrimoine).

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Environnement naturel, écologie, espaces protégés

Organisation et fonctionnement du PNR

Compétences naturalistes (faune, flore, espèces rares...)

Gestion des espaces naturels

Protocoles de suivis scientifiques

Code de l'environnement

Procédures d'autorisation (travaux, circulation...)

Techniques d'accueil

### **Savoir-faire :**

Techniques d'orientation

Techniques d'observation et d'inventaire

Application de protocoles scientifiques

Techniques d'animation, techniques et outils de communication et de médiation

Gestion des conflits

Premier secours  
Techniques (travaux)  
Savoir rédiger un procès verbal (si assermentation)  
Mettre en place un plan de travail (chantiers)  
Tenue d'un journal  
Bureautique

**Capacités :**

Ecoute, patience, maîtrise de soi  
Aptitude au travail en équipe  
Rigueur  
Autonomie  
Sens de l'observation  
Qualités manuelles, dextérité  
Aptitudes au travail en équipe

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est affecté par l'évolution de la fréquentation, des pratiques et des comportements des usagers du PNR, l'évolution de la réglementation sur les espèces et espaces protégés, sur la police de la nature.

---

**CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le métier nécessite une bonne disponibilité, y compris le week-end end et parfois de nuit, du fait des missions de surveillance et des amplitudes horaires en fonction des nécessités de suivi scientifique ou de surveillance et des conditions de pratique sur le terrain (météorologie, type de terrain, saisonnalité, relationnel et réunions...).

L'écogarde est amené à travailler en tenue et est porteur de matériel de sécurité et de premiers secours obligatoires (matériel ARVA, lampe torche, radio portative, trousse de secoure, etc).

Il peut être amené dans certains cas à encadrer des agents techniques internes au PNR ou en chantiers d'insertion.

Le pouvoir de police des gardes a fait l'objet d'une évolution réglementaire (circulaire commissionnement unique 2012). Lorsque le PNR est gestionnaire d'une réserve naturelle, et que les élus en ont fait le choix, l'écogarde doit être commissionné et assermenté pour exercer une action répressive (voir fiche métier « garde de RN »).

L'éco-garde peut être amené à utiliser des modes de déplacement alternatifs adaptés aux distances et aux espaces à parcourir : vélo, cheval, embarcation (motorisée ou non), véhicule tout terrain (permis éventuels obligatoires, prévention des risques associés).

---

**CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Évolution en milieu difficile, travail isolé en pleine nature, port de charge.

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible à partir du niveau IV, dans un domaine lié à la gestion des espaces naturels (bac pro forêt, nature, agricole). Il est toutefois de plus constaté l'accès au métier avec un niveau III (BTS gestion et protection de la nature par exemple)

### **Parcours ou formation conseillés :**

Surveillance d'espaces naturels protégés, accueil de publics, travaux en espaces naturels

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Directeur, responsable de pôle.  
Procureur dans le cadre éventuel de l'exercice de la police de la nature.

### **Liens fonctionnels et relationnels :**

#### **En interne :**

Responsable de pôle, animateurs et agents d'accueil saisonniers ou permanents, chargés de mission, agents techniques, chargé de communication

#### **En externe :**

Usagers et visiteurs sur le territoire du PNR, élus et socio-professionnels, secours (gendarmerie, pompiers, SDIS), organismes référents en matière d'environnement (ONCFS, l'ONEMA, ONF, DDT).

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Garde dans une Réserve naturelle, Garde du Littoral  
Garde dans un Parc National ou une Aire Marine protégée (sous réserve de passer le concours d'ATE)

Code ROME :  
A1204 Protection du patrimoine naturel

Code RIME :  
Non défini

CNFPT :  
05/B/09 Garde gestionnaire des espaces naturels

Répertoire des métiers ATEN :  
Filière : Préservation du patrimoine naturel et culturel  
Famille : Connaissance et gestion du patrimoine naturel



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Préservation et valorisation du patrimoine

**DATE D'EMISSION : 04/12/2012**

FICHE METIER

**GARDE DE RESERVE NATURELLE**  
fiche attente en ce jour de validation par RNF

---

**FINALITES DU METIER :**

Le garde de Réserve Naturelle contribue au maintien du bon état de l'écosystème dont il a la charge par la réalisation de la surveillance écologique, la police de la nature, et la mise en œuvre du plan de gestion d'une RN située sur le périmètre du PNR.

Métier repère essentiel le garde de RN occupe un rôle primordial sur le terrain, en étant garant de la RN vis-à-vis des publics fréquentant le site.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Assurer la surveillance de la RN et la police de la nature :**

Exerce la police de l'environnement dans le cadre du commissionnement (relevés, constats et répression des infractions)

Exerce ou participe à l'organisation de l'activité de police de la nature, avec les autres services de police.

Informe et sensibilise le public sur le patrimoine naturel lors des tournées (« maraudage »).

Sensibilise le public au respect de la réglementation.

Participe à la sécurité du public en lien avec les services compétents (prévenir les pompiers ou les gendarmes, le cas échéant assurer les premiers secours pour les agents titulaires du brevet national de premier secours).

Conçoit et met en œuvre le balisage réglementaire de la RN

Assure une présence régulière auprès des acteurs locaux (communes, associations, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs...)

### **Contribuer à la gestion écologique et technique de la RN :**

Réalise des mesures scientifiques et techniques et des suivis naturalistes du patrimoine faune flore inscrits au plan de gestion, collecte et saisit ces données.

Effectue la maintenance des installations, des équipements

Assure une maintenance de premier niveau sur le matériel

Réalise et assure le suivi des travaux d'entretien du site (ouverture, balisage ou entretien de sentiers, suivi de chantiers, éradication d'espèces invasives, maintien d'ouverture des milieux...).

### **Contribuer à l'activité administrative de la RN :**

Réalise la gestion et le suivi des travaux effectués sur la RN au plan administratif (montage des dossiers, application des autorisations par les entreprises, mise en place des chantiers).  
Effectue un suivi de ses activités (compte-rendu, suivi et évaluation des activités.).

---

### **ACTIVITES ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut être amené à assurer la rédaction de rapports d'activité et les différents courriers et tâches administratives afférent à son activité, en fonction de l'organisation de la RN et du PNR

Peut être amené à assurer des formations techniques, des animations auprès des publics et participer à des manifestations ou événements ponctuels.

Participe à l'accueil du public pour les visites guidées ou aux animations de stages pour les scolaires

Peut être amené à gérer le matériel et la sécurité liés à son emploi

Peut être amené à effectuer la réception des chantiers

Participe à des réunions internes

Est amené à participer à des réunions externes

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Réglementation de la protection de la nature (police de l'environnement)

Terrain concret de la RN et du PNR

Connaissance des différents services de l'état (DDT,DREAL, Préfecture, Sous Préfecture..)

Connaissances écologiques généralistes

Connaissances naturalistes

Protocoles de suivis naturalistes

Méthodes de recueil de données pour les inventaires botaniques et les relevés de faune.

Outils bureautique et bases de données, logiciels cartographiques

Environnement des entreprises prestataires (cahier des charges des travaux, devis)

Règles de sécurité (matériel, DU)

#### **Savoir –faire :**

Rédaction (procès-verbal, compte-rendu)

Techniques d'interpellation

Gestion des conflits

Pratique de mesure, collecte et saisie des données

Protocoles et suivis naturalistes  
Techniques d'information et de communication ( publics divers)  
Organiser et contrôler les travaux  
Savoir utiliser et réparer les matériels d'entretien (1<sup>er</sup> niveau de réparation)  
Veille (information, veille technique)

**Capacités :**

Fermeté (pour la mission de police)  
Capacités relationnelles et disponibilité  
Diplomatie, maîtrise de soi  
Sens de l'observation, adaptabilité aux circonstances (terrain, conditions météo.. )  
Travail manuel  
Curiosité  
Résistance physique  
Aptitudes pour le travail en extérieur  
Rigueur, précision et patience pour les relevés

Spécificités liées à l' environnement maritime :

**Connaissances :**

Écologie marine, écosystèmes marins, biologie marine  
Droit maritime  
Problématiques, enjeux et acteurs du monde maritime

**Savoirs faire :**

Application de protocoles (en mer, sous l'eau)  
Techniques d'interpellation en mer  
Sécurité (en mer, sous l'eau)

**Capacités :**

Aptitude à l'embarquement en mer

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est impacté par l'évolution de la police de l'environnement, la prise en compte de la diversité des milieux naturels, l'évolution en nombre de pratiquants et en type de pratiques d'activités de pleine nature. La notion de sécurité prend plus d'importance.

Pour exercer la police de l'environnement, le garde peut être amené à intervenir de plus en plus souvent en binôme ou en coordination avec d'autres corps de police (douane, gendarmerie, ONCFS, ONEMA...). Sur certaines RN on note l'accroissement des incivilités de la part des usagers.

---

**CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Emploi à dominante de terrain, avec un contenu très polyvalent d'activités lorsque le garde est seul sur une petite RN. La mission de surveillance dépend de la réglementation en vigueur sur la RN, de l'étendue du site, sa diversité, son relief, sa fréquentation. Le garde exerce souvent seul et de façon autonome sur le périmètre de la RN. Il participe ponctuellement à des réunions et des formations extérieures. Il doit se déplacer quotidiennement et exerce ses activités selon des amplitudes variables, y compris le soir, les nuits et le week end. Amplitude horaire importante liée aux pics d'activités

et de fréquentation de la RN, aux contraintes de terrain (coefficient des marées, enneigement...). Il peut être soumis à des astreintes horaires.

Il est tenu à utiliser des matériels spécifiques (spéléologie, escalade, haute montagne, plongée, matériel de navigation, matériel de sécurité type GPS, etc...) et d'être possesseur de permis spécifiques aux activités règlementaires liées au terrain et à l'environnement géographique et naturel de la RN concernée.

Il peut être demandé à certains gardes de maîtriser la pratique et les techniques de plongée sous-marine en hyperbare (certification de classe 1B requis au minimum) et de la navigation en zone côtière sur des esquifs semi-rigides (permis capitaine 200).

Il s'exerce selon des règles strictes en matière de sécurité (conditions d'interventions, protocoles de formation continue, équipements de sécurité en mer, en haute montagne...)

En mission de police, il doit porter une tenue spécifique et les signes distinctifs de commissionnement.

#### Commissionnement :

Pour être commissionné, le garde doit être de nationalité française et avoir un casier judiciaire vierge.

En action de police, il est placé sous l'autorité du procureur de la République. Il peut à cet effet être réquisitionné pour effectuer des missions de police.

Dans certains cas, au titre de la mission de police, il peut mener des actions transversales avec d'autres gardes ou / et avec d'autres services de police (ONF, ONCFS, ONEMA, gendarmerie, police rurale, Conservatoire du Littoral...).

Les missions de police sont à assurer de préférence en binôme pour des questions de sécurité.

---

#### **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Travail en milieu naturel potentiellement isolé et par toutes conditions.

Risques liés aux missions de police. Altercations et incivilités (contact public)

Exposition potentielle aux maladies infectieuses et parasitaires lors des travaux de terrain (tétanos, rage, leptospirose, etc...)

---

#### **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

**Niveau de diplôme généralement constaté :** métier accessible à partir du niveau IV à III, dans un domaine lié à la gestion des espaces naturels (bac professionnel forêt, nature, Bac agricole, BTS gestion et protection de la nature, BTS forestier...).

**Parcours ou expérience professionnelle :** en milieu agricole, en environnement, forêt, entretien des espaces verts. Expérience en tant qu'accompagnateur en moyenne montagne, guide nature, brevet d'état sportif .

La sensibilisation à l'environnement, une expérience en association naturaliste constituent des plus

---

#### **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

##### **Au plan hiérarchique :**

Conservateur de la RN

Procureur de la République pour les missions de police de la nature

---

### **Liens et réseaux professionnels :**

**En interne :** conservateur, chargés de mission, chargé d'études, animateurs, agents d'accueil, agents techniques, RAF, assistants administratifs et financiers, chargé de communication

### **En externe :**

Procureur ou substituts du parquet, corps de police de l'environnement, usagers de la RN et de sa périphérie (grand public, chasseurs, pêcheurs, randonneurs, pratiquants des sports nature, naturalistes ...), élus, agriculteurs, exploitants forestiers, associations naturalistes, socio-professionnels liés au tourisme et au loisirs, industriels du territoire, gendarmerie, pompiers, autres espaces naturels du territoire (PNR), lycées agricoles ...

---

### **METIERS CONNEXES ET MOBILITE**

Garde moniteur de Parc National, Ecogarde dans un PNR, garde gestionnaire sur les terrains du Conservatoire du littoral, agent technique de l'environnement (ONCFS, ONEMA), gestionnaire d'espaces naturels en collectivité territoriale.

Code ROME A1204 protection du patrimoine naturel

Code RIME : non défini

CNFPT : 05/B/09 Garde gestionnaire des espaces naturels

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Préservation du patrimoine naturel et culturel

Famille : Surveillance et Police de la Nature



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Préservation et valorisation du patrimoine

**DATE D'EMISSION : 02/12/2012**

FICHE METIER

**CHARGE D'ETUDES**  
**(PRESERVATION DU PATRIMOINE)**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé d'études contribue à l'application du programme d'études nécessaire à la mise en œuvre de la charte, dans le but de mieux connaître et valoriser le patrimoine et le territoire du PNR

Il est amené à intervenir sur des études de la flore, de la faune, des habitats, du patrimoine culturel (patrimoine vernaculaire, archéologie...) et à réaliser des documents de synthèse ou de gestion.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Monter et assurer le suivi de projets :**

Formalise les bases de données nécessaires à la gestion du PNR (y compris les systèmes cartographiques).

Prépare les programmes annuels d'actions et suit leur mise en œuvre

Organise la mobilisation et la concertation avec les scientifiques et associations naturalistes ou culturelles.

Organise la mobilisation et la concertation avec les partenaires institutionnels et les élus locaux, en appui d'un chargé de mission ou d'un responsable de pôle

Valorise des données d'études naturalistes ou culturelles et les résultats des études conduites dans le cadre de réunions avec des partenaires institutionnels ou scientifiques.

Prépare les documents de gestion du PNR et autres documents d'objectifs, en concertation avec les acteurs locaux, pour être soumis à validation hiérarchique.

**Réaliser des études :**

Assure de façon concertée des missions d'inventaire naturaliste ou culturel de terrain, des diagnostics (état de conservation, menaces...) sur la flore, la faune, les habitats, l'architec-

ture ou les savoirs faire vernaculaires, le patrimoine archéologique, en lien avec les éco-gardes.

Collecte et analyse les données de terrain

Propose des mesures de gestion ou de conservation

Rédige une synthèse des études et des rapports d'activités ou formalise des documents de synthèse, et alimente les bases de données.

Anime des formations, des sorties vis-à-vis de différents publics (enseignants, étudiants, etc. ...), des présentations dans le cadre de réunions institutionnelles (organismes de gestion, réunions inter - réseaux d'espaces naturels...)

Suivant les cas, participe aux commissions d'experts, colloques dans son domaine de spécialité.

---

### **ACTIVITES COMPLEMENTAIRES OU SPECIFIQUES :**

Peut ponctuellement participer à définir le programme d'études en lien avec le ou les chargés de mission (patrimoine naturel, Natura 2000, architecture, patrimoine culturel...)

Peut être amené à rédiger les documents de gestion

Peut définir et rechercher maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, rédiger les conventions, pour mettre en œuvre le programme d'actions

Peut contribuer ponctuellement aux travaux des espaces naturels (recherche de prestataires, élaboration de cahier des charges, organisation de travaux, encadrement de chantiers de bénévoles, suivi des entreprises réalisant les travaux...)

Peut être amené le cas échéant à présenter des projets de programmes d'études au conseil scientifique du syndicat mixte.

Peut être amené à représenter le PNR dans le cadre de réunions sur le territoire.

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Connaissances générales en écologie ou en patrimoine vernaculaire selon le domaine d'intervention

Connaissance concrète du (des) terrain(s) du PNR

Fonctionnement et réglementation du PNR

Réglementation sur les espèces protégées

Outils bureautiques, bases de données, systèmes d'information cartographique

Connaissances naturalistes ou culturelles pointues selon domaine d'intervention

Gestion des milieux

Anglais

#### **Savoir-faire :**

Capacités rédactionnelles fortes

Elaboration ou utilisation de protocoles

Mesure et relevé de données scientifiques

Vulgarisation scientifique

Prise de parole en position d'expertise

Aptitude à travailler en réseau d'échange

Sens du travail en équipe.

Bureautique, SIG

## **Capacités :**

Goût pour le travail de terrain  
Adaptabilité  
Esprit de synthèse  
Qualités relationnelles, maîtrise de l'expression orale  
Organisation, rigueur, précision  
Aptitudes au travail en équipe

---

## **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier de chargé d'études est fortement lié aux possibilités de financements du PNR. Le métier est potentiellement impacté par l'évolution des espèces présentes sur le territoire, l'évolution des TIC pour la saisie des données, l'utilisation de nouveaux matériels automatiques d'observation ou de détection (technologies d'inventaire chauve souris, etc... ) et l'évolution des techniques de localisation (GPS).

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le métier de chargé d'études est pour partie un emploi de terrain ( relevé, études ..) et pour partie un emploi sédentaire (travail sur écran, bureautique).

Il s'exerce en relation étroite avec le chargé de mission dont il dépend ou le Directeur mais également en lien avec les écogardes et les animateurs selon les missions et l'organisation du PNR.

C'est un travail d'assistance technique, qui peut évoluer vers une fonction de chargé de mission avec l'expérience.

Le métier s'exerce sur une amplitude horaire large selon les nécessités du terrain et les conditions météorologiques y compris en soirée, de nuit et le week end.

Pour la partie de travail de terrain, une bonne condition physique est nécessaire. Il peut être amené à porter une tenue spécifique.

Il effectue des déplacements très réguliers sur le périmètre du PNR et est amené à se déplacer dans le cadre de réunions. Permis B obligatoire.

Le métier de chargé d'études peut être rencontré dans les familles de métier « Développement » et « Aménagement » dans les PNR ; il s'agit d'assurer des fonctions d'expertise pour des missions parfois temporaires ne nécessitant pas autant de responsabilités qu'un chargé de mission (voir fiches métier repère « chargé de mission développement » et « chargé de mission aménagement »).

---

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques (travail sur écran)  
Exposition potentielle à des risques parasitaires (manipulation d'animaux, travail extérieur)  
Travail isolé en terrain difficile.

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

**Niveau de diplôme généralement constaté :**

Le métier peut s'exercer à partir d'un diplôme à partir du niveau III (BTS gestion et protection de la nature, gestion forestière, ), avec une tendance vers des diplômes de niveau II (Master biodiversité, environnement...) ou un diplôme en patrimoine vernaculaire selon domaine d'intervention.

**Parcours formation conseillée :** expérience écologique et naturaliste, en association naturaliste ou en patrimoine vernaculaire selon domaine d'intervention. Auto formation sur le terrain.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Responsable de pôle préservation et valorisation du patrimoine.

### **Liens fonctionnels et relationnels :**

**En interne :** chargé de mission pôle préservation du patrimoine, chargé de communication, écogardes, animateurs, agents techniques

**En externe :** membres d'associations naturalistes, entreprises (partenaires, fournisseurs), maitres d'ouvrage (travaux), élus, agriculteurs, éleveurs, usagers (chasse, pêche, etc), réseaux de chargés d'études dans d'autres espaces naturels

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE**

Chargé d'études dans une Réserve Naturelle, un conservatoire des sites, un organisme de protection de la nature, une association naturaliste, un bureau d'études...

Code ROME : A1303 Chargé d'études en environnement

Code RIME :

FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage

FPETDD04 Chargé de la préservation de la biodiversité

CNFPT 02/B/09 Responsable de gestion des espaces naturels

Répertoire des métiers ATEN :

Non défini



**Référentiel des métiers des PNR :**

**Famille :** Préservation et valorisation du patrimoine

**DATE D'EMISSION :** 09/12/2012

FICHE METIER

**CHEF D'EQUIPE TECHNIQUE**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le métier de chef d'équipe technique est centré sur l'animation et l'encadrement d'une équipe d'agents techniques et d'agents d'entretien des espaces naturels et équipements.

Placé sous l'autorité du responsable de pôle, le métier de chef d'équipe technique revêt tout autant un volet managérial qu'un volet technique (animation d'équipe et chantiers d'insertion avec une dimension sociale et humaine importante).

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Organiser et gérer les activités d'entretien technique et les chantiers :**

Recherche de nouveaux chantiers sur le terrain, en identifiant la nature des interventions techniques nécessaires en relation avec les compétences de l'équipe

Évalue les contraintes et les réponses à apporter (accès, externalisations de travaux, soutiens logistiques, dangerosité...)

Établit des devis d'intervention (temps de travail, consommables, sous traitance, ...) et des fiches techniques de chantier

Planifie le travail dans l'agenda de l'équipe

Coordonne l'intervention éventuelle d'autres agents du PNR ou de prestataires

**Assurer l'encadrement des équipes de terrain :**

Participe aux sélections et recrutements des agents d'entretien ponctuels (chantiers d'insertion)

Assure un suivi social des personnes en insertion, en relation avec les accompagnateurs sociaux compétents

Organise la formation initiale des équipes (écologie, utilisation du matériel, techniques d'intervention, sécurité ...), en assure l'ingénierie pédagogique et intervient lors de formations  
Organise et répartit le travail en fonction des besoins du PNR et des capacités de chacun, recadre, régule les conflits ...  
Cherche à obtenir de l'équipe un comportement professionnel (assiduité, ponctualité, respect des consignes et du matériel, esprit d'équipe ...)  
Encadre l'équipe sur le terrain  
Évalue les agents de l'équipe

### **Coordonner, suivre et piloter les travaux :**

Réalise le protocole technique d'intervention  
Supervise la préparation du matériel nécessaire et les besoins logistiques  
Briefe l'équipe sur la nature de l'intervention, ses spécificités  
Adapte l'intervention en fonction des aléas climatiques  
Anime le travail de l'équipe sur le chantier  
Veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité  
Informe le public sur les travaux en cours

### **Assurer la gestion administrative des dossiers :**

Réalise la programmation annuelle et pluriannuelle de l'équipe technique  
Élabore et suit le budget du service et de l'équipe  
Assure l'ingénierie financière et administrative des dossiers selon l'organisation du PNR  
Rédige les bilans, rapports annuels ...

### **Piloter la maintenance et le renouvellement du matériel :**

Gère le parc de véhicules et de matériel technique d'intervention  
En supervise l'entretien, réalise des opérations de maintenance de premier niveau ou délègue à un agent technique  
Vérifie le stock et gère les sorties et entrées, procède au renouvellement

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Mission organisation et fonctionnement du PNR  
Finalités des actions de gestion d'un espace naturel  
Équipements du PNR  
Techniques et technologies d'aménagement d'espaces naturels

Techniques de construction (restauration du patrimoine bâti, second œuvre, BTP)  
Génie (civil, végétal, hydraulique)  
Techniques d'entretien (forestier, entretien du paysage, itinéraires...)  
Règles de sécurité sur les chantiers  
Administratives ( élaboration budgétaire, commande publique, rédaction de cahier des charges)  
Organisation et planification du travail  
Management

**Savoir-faire :**

Encadrement de service et des activités d'une équipe  
Techniques d'animation d'équipe  
Gestion des tensions, régulation des conflits  
Identifier les dysfonctionnements techniques  
Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements  
Conduite de chantier (organisation, préparation, encadrement)  
Réalisation de travaux d'entretien écologique  
Maniement sécurisé d'outils techniques et de matériel de chantier  
Entretien du matériel et des équipements  
Sensibiliser et informer le public

**Capacités :**

Observation, discernement  
Sens de la prévision, anticipation et évaluation des besoins  
Organisation  
Réactivité, prise de décision au plan technique  
Capacités relationnelles  
Autorité  
Sens du travail en équipe  
Capacité physique  
Habilité manuelle

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier à tendance à intégrer des compétences en communication orale pour expliquer au public l'intérêt du site et la nature des travaux effectués. L'aspect contact auprès du grand public, voire animation peut prendre de l'importance selon l'organisation du PNR. Le volet management prend de l'importance (gestion de personnels de différents statuts).

---

**CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Métier d'extérieur, qui implique le maniement de matériels et d'outils d'entretien, le respect de règles de sécurité, ainsi que le déplacement en milieu difficile, parfois dangereux (montagne, littoral, forêt...). Risques inhérents à la présence ou la conduite d'un chantier (chute, chute d'objet, coupure, morsure, ...), port d'une tenue de sécurité obligatoire. L'obtention d'un CACES peut être exigé, les permis B et E sont indispensables.

Le métier est aussi un métier de planification et de gestion de travaux ce qui implique une part importante de travail en bureau, sur ordinateur à réaliser des tâches administratives voire comptables (bilans, analyse de devis, remise de chantiers, relances de prestataires...)

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Le métier de chef d'équipe technique est accessible à partir d'un diplôme de niveau BAC + 2 en gros œuvre, second œuvre, travaux et bâtiments publics

**Parcours /formation conseillés :** en animation de chantiers et encadrement d'équipes techniques en BTP, entreprises du paysage, aménagement d'espaces verts, parcs et jardins  
Une formation sur les règles de sécurité est indispensable  
Un niveau de sauveteur secouriste au travail peut être appréciable

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Responsable de pôle préservation du patrimoine ou Directeur

### **Liens fonctionnels et relationnels :**

#### **En interne :**

Responsable de pôle, agents techniques, agents d'entretien des espaces naturels et équipements, écogardes.

#### **En externe :**

Elus locaux, partenaires, prestataires évoluant sur le site, public et usagers du PNR, chantiers d'insertion, fournisseurs (travaux, équipements), ouvriers ou participants externes aux chantiers d'insertion

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE**

Chef d'équipe, conducteur de travaux en espace naturel protégé, entreprises de paysage, BTP, services espaces verts parcs et jardins des collectivités.

Code ROME : F 1201 : Conducteur de travaux, coordinateur de chantiers

Code RIME : non défini

CNFPT : 17/C/18 : Chargé des travaux espaces verts, Responsable des travaux espaces verts, Conducteur de travaux espaces verts.

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Préservation du patrimoine naturel ou culturel

Famille : Entretien et travaux



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Préservation et valorisation du patrimoine

Métier repère : Chargé de mission préservation et valorisation du patrimoine

**DATE D'EMISSION : 02/12/2012**

FICHE METIER REPERE

**CHARGE DE MISSION PRESERVATION ET VALORISATION DU  
PATRIMOINE**

---

**FINALITES DU METIER :**

La finalité du métier de chargé de mission préservation et valorisation du patrimoine consiste à gérer durablement le territoire pour préserver la richesse et la diversité du patrimoine, en relation avec les activités humaines et les dynamiques naturelles. Il a la responsabilité des actions relatives à la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine du PNR, en application des objectifs de la charte du PNR.

Il anime la réflexion autour du thème et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités (diagnostic, enjeux, stratégie, financement et montage, suivi et évaluation).

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, conduite de projet)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements)

Répond aux sollicitations pour des projets sur le territoire en formulant des avis techniques.

Prépare et présente des dossiers pour les instances consultatives et décisionnelles du PNR via l'élu ou les élus référents

Développe des projets structurants ou innovants sur son territoire à partir des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Assiste les collectivités en termes de conseil et d'ingénierie pour les études et la conception de projets dans le secteur concerné

Participe à la coordination des politiques publiques sur le territoire, aux réflexions et réunions départementales et régionales dans le domaine d'activités, à la réflexion et aux projets transversaux du PNR

Anime les réseaux de professionnels, les associations et les amateurs sur le territoire  
Anime la commission de son domaine de compétences et le conseil scientifique du syndicat mixte  
Participe à l'élaboration et la révision de la charte du PNR (diagnostic, orientations stratégiques, plan d'action, évaluation).

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la ou les commissions et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR en lien avec son domaine d'activités  
Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)  
Participe à la programmation annuelle du PNR  
Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités  
Évalue la charte dans son domaine.

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut encadrer une équipe de chargés d'étude ou des agents techniques et des stagiaires

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Fonctionnement et enjeux du PNR, environnement local.  
Connaissance approfondie du patrimoine du territoire (naturalistes, culturelles...)  
Organisation et fonctionnement des collectivités  
Dispositifs d'intervention et de financements locaux, départementaux, régionaux, nationaux, européens et internationaux dans son domaine d'activités  
Notions de marchés publics.  
SIG, TIC, bases de données

#### **Savoir-faire :**

Techniques d'inventaire et de diagnostic  
Repérage terrain  
Techniques de communication  
Techniques de management  
Capacité à fédérer, techniques d'animation de réunion et de réseaux.  
Techniques de rédaction.  
Conduite de projet.  
Montage de dossiers et de conventions, rédaction de cahier des charges.  
Utilisation de bases de données et SIG.  
Bureautique.

#### **Capacités :**

Analyse et synthèse.  
Ecoute, sociabilité.  
Disponibilité  
Rigueur

Initiative, créativité  
Sens de l'observation, curiosité.  
Conviction, force de persuasion.  
Autonomie.  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau.

---

### **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est impacté par l'évolution des réglementations de protection de l'environnement et du patrimoine, le type de ressources naturelles et le contexte territorial du PNR, l'évolution des nouvelles technologies et l'utilisation de plus en plus courante du SIG.

Le métier intègre de plus en plus la dimension économique du territoire. Le métier demande d'innover ou d'expérimenter de nouvelles pratiques professionnelles. Le travail de coordination prend de plus en plus d'ampleur nécessitant une veille interne et une veille générale sur le territoire sur l'ensemble de ses aspects, et de répondre à de nombreuses sollicitations impliquant une part plus importante de travail administratif ou de réunions de concertation. Le cadre d'activité est de plus en plus transversal au plan des thématiques abordées et en termes de territoire de projet (périmètre du PNR et ses zones périphériques)

---

### **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Il nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre du PNR et en dehors (réunions, actions sur le terrain y compris en nocturne et les week-ends) et une bonne condition physique pour les interventions de terrain. Utilisation potentielle de matériel de travail et de protection et de protocoles spécifiques.

Permis B obligatoire.

Le métier s'exerce de façon autonome en étroite coordination avec les autres chargés de mission du PNR et de nombreux partenaires du territoire. Le chargé de mission préservation du patrimoine peut encadrer une équipe de chargés d'études ou d'agents techniques.

---

### **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Gestion du stress. Risques routiers (déplacements)

### **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

#### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires d'un diplôme universitaire à partir du niveau Master

#### **Formation / parcours conseillé :**

En gestion et protection de la nature, sciences de la nature, écologie, biologie, aménagement des espaces, gestion des milieux, géographie, hydrologie, gestion forestière, culture, architecture.

Expérience conseillée en négociation avec des partenaires locaux, en conduite de projet (collectivité, association, espace naturel protégé)

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Directeur ou responsable de pôle.

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur, responsable de pôle, chargé de mission aménagement urbanisme paysage, Natura 2000, patrimoine culturel, architecture, évaluation, tous chargés de mission, chargé de communication, géomaticien, documentaliste, chargé d'études, agents techniques, assistants administratifs et financiers

#### **En externe :**

Elu référent du syndicat mixte, élus des collectivités, direction ou services techniques des collectivités du territoire, services déconcentrés de l'Etat, organismes, associations de protection de la nature et du patrimoine, chambres consulaires, professionnels et résidents du territoire, organismes et institutions partenaires, usagers, prestataires, bureaux d'études, instituts d'enseignements, réseaux nationaux et internationaux dans le domaine d'activité.

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Gestionnaire d'espace naturel protégé  
Chef de service environnement (collectivité, espace naturel protégé)

Code ROME : A1303 Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Code RIME :  
FPETDD04 Chargé de la préservation de la biodiversité  
FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

CNFPT :  
02/B/09 Responsable de gestion des espaces naturels

Répertoire des métiers ATEN :  
Filière : Préservation du Patrimoine Naturel et Culturel  
Famille : Connaissance et gestion du patrimoine naturel

---

## **FICHES ASSOCIEES DANS LE REFERENTIEL :**

Fiches métiers :

Agent d'entretien des espaces naturels et équipements  
Chargé d'études préservation du patrimoine  
Chef d'équipe technique  
CM architecture  
CM patrimoine naturel  
CM patrimoine culturel  
CM Natura 2000  
Ecogarde  
Garde de Réserve Naturelle  
Conservateur de Réserve Naturelle



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Préservation et valorisation du patrimoine

Métier repère : Chargé de mission préservation et valorisation du patrimoine

**DATE D'EMISSION : 05/12/2012**

FICHE METIER

**CHARGE DE MISSION EAU et MILIEUX AQUATIQUES**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le Chargé de mission eau et milieux aquatiques a pour objectif de préserver et promouvoir une gestion durable des milieux aquatiques (zones humides, cours d'eau, bassins versants). Il coordonne et anime des réunions, mène une veille stratégique, et peut piloter des études et dispositifs.

Il anime la réflexion autour du thème et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités (diagnostic, enjeux, stratégie, financement et montage, suivi et évaluation).

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, conduite de projet)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements)

Répond aux sollicitations pour des projets sur le territoire en formulant des avis techniques.

Prépare et présente des dossiers pour les instances consultatives et décisionnelles du PNR via l' élu ou les élus référents

Développe des projets structurants ou innovants sur son territoire à partir des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Assiste les collectivités en termes de conseil et d'ingénierie pour les études et la conception de projets dans le secteur concerné

Participe à la coordination des politiques publiques sur le territoire, aux réflexions et réunions départementales et régionales dans le domaine d'activités, à la réflexion et aux projets transversaux du PNR

Anime les réseaux de professionnels, les associations et les amateurs sur le territoire

Anime la commission ou les groupes de travail ad'hoc

Participe à l'élaboration et la révision de la charte du PNR (diagnostic, orientations stratégiques, plan d'action, évaluation).

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la ou les commissions et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR en lien avec son domaine d'activités (commission locale de l'eau, syndicat de rivières...)

Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)

Participe à la programmation annuelle du PNR

Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités

Évalue la charte dans son domaine.

### **Développer la connaissance des milieux aquatiques du territoire :**

Prépare l'organisation et la mise en œuvre de la politique d'inventaire et de cartographie des milieux aquatiques

Prépare les protocoles, réalise ou participe à des inventaires et des diagnostics de milieux aquatiques

Rédige des synthèses et formule des avis

Crée, met à jour, structure l'état des connaissances lors de la création ou de la révision de la charte

Surveille l'équilibre entre les espèces, les habitats et les activités humaines et analyse les impacts.

Assure une veille sur la connaissance des milieux et des espèces

Peut développer des projets régionaux, nationaux, internationaux (programmes spécifiques, programmes européens de connaissance ou de protection) et expérimenter de nouvelles pratiques.

Participe à l'élaboration et à l'animation d'observatoires territoriaux (atlas, etc)

### **Mettre en œuvre les actions de conservation et de gestion :**

Elabore les actions du PNR en lien avec ses partenaires (connaissance, conservation, gestion et valorisation des espèces, des milieux naturels aquatiques, des corridors biologiques)

Organise un plan de suivi de la qualité biologique du milieu concerné (suivi de la qualité de l'eau et relevés scientifiques dans le cadre de l'observatoire des zones humides et des habitats et de la Directive Cadre européen sur l'Eau)

Assure la maîtrise d'ouvrage d'études et travaux d'aménagements et de gestion de milieux aquatiques (travaux hydrauliques, travaux de restauration et de gestion des zones humides)

Anime la concertation avec les acteurs locaux pour la mise en œuvre de plans de gestion de zones humides, règlements d'eau, suivi des milieux et des usages

Identifie, propose et coordonne les démarches de labellisation d'aires protégées (RN, RAMSAR, etc)

Prépare les dossiers techniques (montage de dossiers de demandes de subventions, instructions, avis de travaux...).

Suit et anime la politique Natura 2000 ou d'autres politiques territoriales dans son domaine (contrats de bassin, schéma d'aménagement et de gestion des eaux)

Rédige et anime les plans de gestion et assure le suivi des procédures contractuelles (SAGE, contrats de bassin, trame verte et bleue, plans de gestion piscicole...)

Est amené à réaliser des documents d'objectifs et à les mettre en œuvre dans le cas où le PNR est opérateur des projets concernés  
Est amené à expérimenter de nouvelles pratiques  
Assure une veille sur les actions de conservation des milieux et des espèces  
Assure le suivi et l'évaluation des programmes d'action

### **Diffuser, communiquer et valoriser les données :**

Intègre les résultats et développe des bases de données SIG dans le cadre de réseaux de bases de données régionaux ou nationaux  
Participe à des événements (colloques, séminaires) et contribue à la rédaction de publications scientifiques ou pédagogiques du PNR dans son domaine d'expertise.  
Valorise ou fait valoriser les connaissances acquises en interne et en externe.  
Apporte conseils et assistance aux collectivités et porteurs de projets en termes de connaissance, d'outils de gestion et d'outils juridiques dans son domaine d'activités

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut contribuer à réaliser des comptages d'espèces (poissons migrateurs, etc)  
Peut assurer la gestion et le cas échéant la conservation d'une RN gérée par le PNR (voir fiche métier « conservateur de RN »)  
Peut émettre un avis sur la pratique des sports et des loisirs de pleine nature (équipements et manifestations)  
Développe, mobilise et anime un réseau d'acteurs dans son domaine d'activités.  
Peut participer à des formations, des réunions techniques (projets ponctuels, commissions ou groupes de travail) relatifs à ses domaines d'activités ou d'expertise  
Peut être amené à travailler sur la prévention des risques naturels en lien avec d'autres chargés de mission  
Peut contribuer ponctuellement aux travaux des espaces naturels (recherche de prestataires, élaboration de cahier des charges, organisation de travaux, encadrement de chantiers de bénévoles, suivi des entreprises réalisant les travaux...)  
Peut intervenir ponctuellement dans le cadre du programme d'éducation à l'environnement  
Peut encadrer une équipe de chargés d'étude ou des agents techniques  
Encadre des stagiaires

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Fonctionnement et enjeux du PNR, environnement local.  
Organisation et fonctionnement des collectivités  
Contexte technique, réglementaire et institutionnel du domaine de l'eau et de l'environnement (SAGE)  
Génie écologique (gestion de l'eau et des zones humides, écologie des milieux aquatiques)  
Hydrologie  
Dispositifs d'intervention et de financement locaux, départementaux, régionaux, nationaux, européens et internationaux dans son domaine d'activités  
Politiques publiques communautaires et nationales en milieu naturel (rural, côtier, lagunaire, etc...)  
Procédures contractuelles  
Notions des marchés publics.

SIG, TIC, bases de données

### **Savoir-faire :**

Techniques d'inventaire et de suivi des espèces et habitats.  
Diagnostic des écosystèmes et patrimonial  
Reconnaissance et identification des taxons  
Repérage terrain.  
Conduite de projet  
Techniques de communication, de rédaction  
Techniques de négociation  
Techniques d'encadrement  
Capacité à fédérer, techniques d'animation de réunion et de réseaux.  
Montage de dossiers et de conventions, rédaction de cahier des charges.  
Bureautique, bases de données et SIG.

### **Capacités :**

Analyse et synthèse.  
Écoute, sociabilité.  
Disponibilité  
Rigueur  
Initiative, créativité  
Sens de l'observation, curiosité.  
Conviction, force de persuasion.  
Autonomie.  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau.

---

### **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier de chargé de mission eau milieux aquatiques est impacté par l'évolution des réglementations de protection de l'environnement (Grenelle II, dispositif trame verte et bleue...), le contexte local du PNR (inondabilité, complexité du fonctionnement hydraulique, multiplicité des usages...), l'évolution des nouvelles technologies et l'utilisation de plus en plus courante du SIG.

Le métier intègre de plus en plus la dimension économique du territoire. Le métier demande d'innover ou d'expérimenter de nouvelles pratiques professionnelles. Le travail de coordination prend de plus en plus d'ampleur nécessitant une veille interne et une veille générale sur le territoire sur l'ensemble de ses aspects, et de répondre à de nombreuses sollicitations impliquant une part plus importante de travail administratif ou de réunions de concertation.

Le cadre d'activité est de plus en plus transversal en terme de thématiques abordées et en termes de territoire de projet (périmètre du PNR et ses zones périphériques)

---

### **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Il nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre du PNR et en dehors (réunions, actions sur le terrain y compris en nocturne et les week-ends) et une bonne condition physique pour les interventions de terrain. Utilisation potentielle de matériel de travail et de protection et de protocoles spécifiques.  
Permis B obligatoire.

Le métier s'exerce de façon autonome en étroite coordination avec les autres chargés de mission du PNR et de nombreux partenaires du territoire. Le chargé de mission eau milieux aquatiques peut encadrer une équipe de chargés d'études ou d'agents techniques.

---

### **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Gestion du stress.  
Exposition ponctuellement à produits chimiques (programmes rivière).  
Maladies infectieuses et parasitaires (exposition potentielle à la rage, Lyme et Leptosirose lors de travaux de terrain).  
Engins de chantier. Risques routiers (déplacements)

### **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

#### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires d'un diplôme universitaire de niveau II en écologie, biodiversité ou gestion des rivières et zones humides.

#### **Formation / parcours conseillé :**

En gestion et protection de la nature, hydrologie, sciences de la nature, écologie, biologie, aménagement des espaces, gestion des milieux, géographie, gestion forestière.

Expérience conseillée en études et gestion d'espace naturel, en animation et suivi de dossier Natura 2000, en négociation avec des partenaires locaux, en conduite de projet (en association ou organisme de gestion de la nature, en collectivité, en bureau d'études)

---

### **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

#### **Au plan hiérarchique :**

Directeur ou responsable de pôle.

#### **Liens et réseaux professionnels :**

##### **En interne :**

Directeur, Responsable de pôle, chargé de mission urbanisme, aménagement paysage, Natura 2000, agriculture durable, tourisme durable, forêt, éducation à l'environnement et au développement durable, patrimoine culturel, chargé de communication, chargé de mission évaluation, géomaticien, documentaliste, chargés d'études, agents techniques, assistants administratifs et financiers

##### **En externe :**

Élu référent du syndicat mixte, élus des collectivités, direction ou services techniques des collectivités du territoire, services déconcentrés de l'État (DDT, DREAL), organismes financeurs (agence de l'eau...), associations de protection de la nature, chambre d'agriculture, propriétaires fonciers, gestionnaires d'espaces naturels, agriculteurs, syndicats de rivière, organismes et institutions partenaires (ONF, VNF, ONCFS, CRPF), fédérations d'usagers (pêche, chasse, etc), prestataires (entreprises de travaux, associations d'insertion, bureaux d'études), instituts d'enseignement (lycées agricoles, universités, chercheurs...), réseaux nationaux et internationaux de protection de la nature.

---

**METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Gestionnaire d'espace naturel protégé  
Chef de service environnement (collectivité, espace naturel protégé)

Code ROME : A1303 Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Code RIME :  
FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.  
FPETDD04 Chargé de la préservation de la biodiversité

CNFPT :  
02/B/09 Responsable de gestion des espaces naturels

Répertoire des métiers ATEN :  
Filière : Préservation du Patrimoine Naturel et Culturel  
Famille : Connaissance et gestion du patrimoine naturel



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Préservation et valorisation du patrimoine

Métier repère : Chargé de mission préservation et valorisation du patrimoine

**DATE D'EMISSION : 08/12/2012**

FICHE METIER

**CHARGE DE MISSION NATURA 2000**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé de mission Natura 2000 anime et coordonne différentes actions relatives à la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel, telles que définies dans le document d'objectifs. Il favorise les conditions du déploiement des directives Natura 2000, en privilégiant la voie de la contractualisation.

Il planifie et anime la concertation, élabore, met en œuvre, évalue et réactualise les documents d'objectifs dont il a la charge.

Il définit, coordonne et assure le suivi des projets relatifs à la mise en œuvre des objectifs et anime la contractualisation sur les sites

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités (diagnostic, enjeux, stratégie, financement et montage, suivi et évaluation).

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, conduite de projet)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements)

Répond aux sollicitations pour des projets sur le territoire en formulant des avis techniques.

Prépare et présente des dossiers pour les instances consultatives et décisionnelles du PNR via l' élu ou les élus référents

Développe des projets structurants ou innovants sur son territoire à partir des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Assiste les collectivités en termes de conseil et d'ingénierie pour les études et la conception de projets dans le secteur concerné

Participe à la coordination des politiques publiques sur le territoire, aux réflexions et réunions départementales et régionales dans le domaine d'activités, à la réflexion et aux projets transversaux du PNR

Anime les réseaux de professionnels, les associations et les amateurs sur le territoire  
Anime la commission de son domaine de compétences et le conseil scientifique du syndicat mixte  
Participe à l'élaboration et la révision de la charte du PNR (diagnostic, orientations stratégiques, plan d'action, évaluation).

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la ou les commissions et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR en lien avec son domaine d'activités  
Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)  
Participe à la programmation annuelle du PNR  
Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités  
Evalue la charte dans son domaine.

### **Élaborer les documents d'objectifs des sites Natura 2000 :**

Prépare et anime la concertation (comité de pilotage, groupes de travail, partenaires)  
Identifie les sites et espèces à enjeu sur le territoire du PNR  
Rédige les documents d'objectifs en lien avec le comité de pilotage : analyse des données, élaboration de diagnostic, définition des objectifs et des mesures, élaboration des cahiers des charges des mesures contractuelles et de la charte Natura 2000

### **Mettre en œuvre et animer les documents d'objectifs en lien avec les partenaires concernés :**

Elabore les fiches actions retenues, en assurant l'ingénierie administrative et financière (demande de subventions, demande des devis, recueil des justificatifs ...)  
Assure le suivi technique et administratif des opérations (gestion des paiements, suivi des justificatifs, réalisation des bilans).  
Recherche les partenaires et ayants droits -agriculteurs, propriétaires- pour mettre en œuvre les mesures MAET (mesures agro-environnementales territorialisées) et assure le suivi technique du dossier  
Met en œuvre avec les propriétaires les mesures d'accompagnement non contractuelles  
Anime des groupes de travail avec les acteurs du territoire (élus, agriculteurs, forestiers, consulaires, usagers, etc...)  
Assure le secrétariat des comités de pilotage (préparation des dossiers de l'ordre du jour...) et les anime le cas échéant  
Actualise régulièrement les documents d'objectif (DOCOB, FSD) et renseigne annuellement l'outil de suivi des documents d'objectifs SUDOCO  
Evalue le dispositif de suivi et les documents d'objectifs selon les directives européennes

### **Assurer la gestion courante des dossiers et le suivi des sites Natura 2000 :**

Assure la gestion courante des sites au plan technique, administratif et financier (programmation annuelle, réalisation des bilans d'activités)  
Assure une veille territoriale au plan administratif et juridique (régime des études d'incidence au titre de Natura 2000), en lien avec les services de l'Etat.

Élabore et suit les actions de contractualisation pour la gestion des sites (mesures agro-environnementales, etc...).

Développe le partenariat et les réseaux d'acteurs

### **Participer à des études :**

Détermine le cadre règlementaire des études d'incidences

Réalise des diagnostics, pilote des inventaires naturalistes

Assure ou encadre des suivis écologiques et scientifiques (suivi de populations d'espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000).

Construit et alimente des bases géo référencées de données naturalistes.

Porte à connaissance les éléments obtenus.

Analyse les études rendues et les aménagements programmés et propose le cas échéant des recommandations.

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Met en place des supports de communication (plaquettes, affiches, ...) ou des documents pédagogiques liés à son activité

Participe aux autres programmes locaux en lien avec la problématique Natura 2000 (SAGE, GIZC, SRCE, SCAP, etc...).

Présente Natura 2000 et sa charte aux acteurs du territoire.

Participe et/ou intervient aux réunions, séminaires, formations et groupes de travail régionaux et nationaux des réseaux spécifiques à Natura 2000

Peut contribuer ponctuellement aux travaux des espaces naturels (recherche de prestataires, élaboration de cahier des charges, organisation de travaux, encadrement de chantiers de bénévoles, suivi des entreprises réalisant les travaux...)

Peut encadrer des chargés d'études ou des agents techniques.

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Environnement institutionnel du PNR

Connaissance du territoire (problématiques, enjeux, acteurs)

Procédures administratives et financières spécifiques à Natura 2000

Compétences des collectivités en matière d'environnement

Politiques publiques communautaires et nationales en milieu naturel (rural, littoral, etc...)

Connaissances naturalistes, écologie, faune, flore

Bilan de suivis écologiques, protocoles d'inventaires et de suivis

Gestion conservatoire et expérimentale

Droit de l'environnement, réglementation des espèces protégées

Techniques de gestion de milieux naturels, génie écologique

Commande publique, procédures de marché

Connaissances des dispositifs européens

**Savoir-faire :**

Développement d'un réseau professionnel  
Analyse et interprétation de données scientifiques  
Conduite de projet  
Animation de réunions et de groupes de travail  
Montage de dossiers administratifs et financiers  
Dispositifs de contractualisation et de financement  
Animation des procédures et documents d'objectifs Natura 2000  
Bureautique, SIG

**Capacités :**

Relationnelles (écoute, prise de parole en public)  
Facultés de négociation et de persuasion  
Sens de la concertation, pédagogie, dialogue  
Gestion de situations conflictuelles  
Capacités rédactionnelles  
Capacité d'analyse, esprit de synthèse  
Travail en réseau  
Organisation, rigueur

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est particulièrement sensible aux évolutions des politiques publiques nationales et européennes sur la biodiversité. Selon l'ancienneté du PNR et de la fonction, le travail s'oriente chronologiquement vers l'animation des documents d'objectifs.

---

**CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le chargé de mission Natura 2000 exerce son activité de façon autonome et travaille de façon transversale avec les différents chargés de mission du syndicat mixte. L'exercice du métier tant en bureau qu'en extérieur nécessite une bonne disponibilité (nombreux déplacements sur le territoire et à l'extérieur) et s'exerce dans un cadre très encadré d'outils normalisés (SUDOCO, fiches modèles types ...) Les chargés de mission Natura 2000 peuvent être amenés à gérer des budgets importants et des situations de terrain complexes (gestion potentielle des divergences de vues entre différents acteurs et usagers des sites) ; selon l'expérience, ils peuvent être apparentés à des chargés d'études ou des chargés de mission.

---

**CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Gestion du stress. Travail isolé en terrain potentiellement difficile (inventaires)

---

**CONDITIONS D'ACCES AU METIER :****Niveau de diplôme généralement constaté :**

Ce métier est généralement accessible à partir d'un diplôme de niveau I soit dans une spécialité en écologie appliquée soit dans un domaine plus général comportant une option en environnement (aménagement du territoire, agriculture, forêt, montagne, littoral...).

Ce métier est éventuellement accessible avec un diplôme d'un niveau inférieur (BTS, licence pro), mais assorti d'une expérience professionnelle de 4 à 5 ans minimum.

**Parcours / formation conseillés** : expérience en conduite de projet (montage, animation de projet), en développement local, gestion administrative et financière..), en ingénierie environnementale (faune-flore...), en animation de sites Natura 2000

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Directeur ou responsable de pôle.

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur, Responsable de pôle, chargés de mission patrimoine naturel, agriculture, chargés d'études, chargé de mission évaluation, géomaticien, chargé de communication, assistants administratifs et financiers, documentaliste.

#### **En externe :**

Élus du syndicat mixte, élus locaux, techniciens des services déconcentrés de l'Etat (Direction Départementale du territoire), des chambres consulaires (chambre d'agriculture), agriculteurs, associations de naturalistes (LPO) et organismes environnementaux (ONF, Conservatoires d'espaces naturels...), organisations professionnelles, agriculteurs, fédérations de chasseurs et pêcheurs, tissu associatif local...

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Chargé de l'élaboration d'un document d'objectif, animateur Natura 2000, chargé de mission milieux naturels.

Responsable scientifique, responsable de pôle préservation du patrimoine naturel dans un espace naturel protégé ou dans une collectivité

Code ROME : A1303 Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Code RIME : FPE TDD04 Chargé de la préservation de la biodiversité

CNFPT : 04/B/09 : Chargé d'études environnement

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Préservation du patrimoine naturel et culturel

Famille : Connaissance et gestion du patrimoine naturel



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Préservation et valorisation du patrimoine

Métier repère : Chargé de mission préservation du patrimoine

**DATE D'EMISSION** : 08/12/2012

FICHE METIER

**CHARGE DE MISSION PATRIMOINE CULTUREL**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé de mission patrimoine culturel a pour finalité le développement du territoire à travers ses patrimoines matériels et immatériels. Il travaille sur l'identité culturelle du territoire dans un but de transmission, de conservation et de mise en valeur.

Il anime ou accompagne la réflexion autour du thème culturel et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités (diagnostic, enjeux, stratégie, financement et montage, suivi et évaluation).

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, conduite de projet)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements)

Répond aux sollicitations pour des projets sur le territoire en formulant des avis techniques.

Prépare et présente des dossiers pour les instances consultatives et décisionnelles du PNR via l' élu ou les élus référents

Développe des projets structurants ou innovants sur son territoire à partir des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Assiste les collectivités en termes de conseil et d'ingénierie pour les études et la conception de projets dans le secteur concerné

Participe à la coordination des politiques publiques sur le territoire, aux réflexions et réunions départementales et régionales dans le domaine d'activités, à la réflexion et aux projets transversaux du PNR

Anime les réseaux de professionnels, les associations et les amateurs concernés par le patrimoine culturel sur le territoire

Participe à l'élaboration et la révision de la charte du PNR (diagnostic, orientations stratégiques, plan d'action, évaluation).

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la ou les commissions et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR en lien avec son domaine d'activités  
Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)  
Participe à la programmation annuelle du PNR  
Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités  
Évalue la charte dans son domaine.

### **Développer et valoriser la connaissance du patrimoine culturel :**

Recense et analyse les données et les pratiques culturelles existantes  
Initie ou coordonne les projets stratégiques du territoire au titre du patrimoine culturel  
Développe et accompagne des projets (identification des besoins, montage de dossiers, recherche de subventions et de partenariats, animation et évaluation des projets) dans un esprit de développement durable  
Commande et pilote des études sur la connaissance du patrimoine et la réalisation d'inventaires complémentaires (architecture, archéologie, ethnologie, mobilier, patrimoine bâti, savoirs vernaculaires, langues et dialectes...)  
Développe et pilote des projets ou des programmes de recherche en coordination avec les universités  
Sollicite l'avis du conseil scientifique du PNR dans son domaine  
Propose ou anime des programmes de sauvegarde et de valorisation du patrimoine, participe aux projets muséographiques du territoire.  
Organise des chantiers de restauration (fresques, fours, canaux, sentiers...)  
Mobilise les réseaux de partenaires techniques et financiers  
Assiste porteurs de projets et collectivités en matière de conseil et d'ingénierie culturelle (valorisation, animation des équipements, sites, espaces ou œuvres sur le territoire)  
Réalise l'ingénierie financière des dossiers dans son domaine  
Participe à l'élaboration et à l'animation d'observatoires territoriaux (atlas, etc)

### **Diffuser, communiquer et valoriser les données :**

Crée et alimente les bases de données  
Propose et organise un schéma de valorisation et d'interprétation du patrimoine (mise en place d'expositions, etc...)  
Organise et anime des actions concertées de valorisation du patrimoine (animations, sorties, événements, sentiers patrimoine, journées découverte, promenades thématiques, conférences, expositions....) au point de vue technique et logistique et au plan de leur communication.  
Assure un suivi des publications patrimoniales (livres, vidéos, CDROM, etc...).

### **Favoriser le développement de l'animation culturelle sur le territoire :**

Identifie les potentialités et les ressources du territoire (détection des talents et des créations), participe aux recherches sur les connaissances (enquêtes ethnologiques, études)  
Participe ou monte des actions ou des projets de développement culturel sur le territoire  
Organise des actions événementielles autour du patrimoine matériel, immatériel et des cultures vivantes.  
Expérimente de nouvelles approches dans l'animation culturelle

Anime ou accompagne des partenaires professionnels, des acteurs associatifs et institutionnels du territoire pour se structurer en réseau, aide à l'émergence des projets

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut assurer la gestion de sites à dominante culturelle placés sous la responsabilité du PNR : musées, écomusées, maisons à thème, sites d'interprétation...

Le cas échéant, recrute et encadre des saisonniers pour l'information, la visite ou la protection d'un site ou d'un monument à caractère patrimonial

Peut être amené à animer et coordonner un réseau de lieux d'interprétation / musées à l'échelle du territoire du PNR

Peut assurer ponctuellement une mission d'assistance aux collectivités au plan culturel

Assure des formations de transferts de savoir faire auprès de techniciens des collectivités

Peut contribuer ponctuellement aux travaux des espaces naturels (recherche de prestataires, élaboration de cahier des charges, organisation de travaux, encadrement de chantiers de bénévoles, suivi des entreprises réalisant les travaux...)

Peut assurer la rédaction, l'édition interne et la diffusion d'ouvrages ou guides de valorisation du patrimoine matériel et immatériel du territoire.

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Fonctionnement des établissements publics et des collectivités locales

Réglementation du PNR

Connaissance des cultures et langues locales / régionales

Acteurs du monde culturel au plan régional

Culture générale, développement culturel

Histoire / patrimoine

Sciences humaines (sociologie, ethnologie, archéologie, géographie...)

Acteurs de la culture et du tourisme sur le périmètre du PNR

Procédures type UNESCO (inventaires culturels).

Programmes européens

Modalités de financements

#### **Savoir-faire :**

Conduite de projet.

Techniques de communication

Techniques de documentation (photos, film, enregistrement).

Techniques de rédaction.

Techniques de médiation culturelle

Techniques d'enquête

Gestion administrative (recherche de financements, montage de dossier, rédaction de cahier des charges)

Animation de réseaux et de réunions, démarches participatives.

Utilisation de bases de données et du SIG.

Bureautique, TIC

#### **Capacités :**

Esprit d'analyse et de synthèse.

Ouverture d'esprit  
Adaptation  
Écoute, sociabilité.  
Conviction, force de persuasion.  
Pédagogie.  
Curiosité.  
Originalité, créativité, capacité d'innover  
Autonomie.  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau.

---

### **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est fortement influencé par le contexte territorial, l'identité culturelle et l'évolution des activités culturelles du territoire. Il peut également être influencé par le développement des formes durables de tourisme (écotourisme, développement de la randonnée...) et l'évolution des modes d'interprétation du patrimoine au travers d'outils pédagogiques et des nouvelles technologies (multimédias, réseaux sociaux, blogs...). Le métier évolue en fonction des changements sociodémographiques du territoire (arrivées de nouvelles populations, enjeu du lien social entre les populations...) et la demande des collectivités en matière de la valorisation du patrimoine.

Le métier peut tendre vers le développement des activités artistiques et culturelles sur le territoire, vers l'accompagnement et le développement de l'animation culturelle (voir fiche métier « chargé de mission développement culturel », dans la famille de métiers « développement économique et social »).

---

### **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le métier de chargé de mission patrimoine culturel s'exerce en autonomie et en étroite coordination avec les autres chargés de mission du PNR (approche pluridisciplinaire, travail en mode projet) et de nombreux acteurs et intervenants extérieurs au plan du territoire. Il joue un rôle important pour les habitants du territoire du PNR.

Il nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers notamment en soirée et le week end sur le périmètre du PNR et sa région lors de missions d'inventaire, de réunions techniques ou d'événements culturels. Permis B indispensable.

---

### **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Gestion du stress. Risques routiers (déplacements). Travaux ponctuellement isolés (inventaires).

### **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

#### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau II Master culturel et patrimoine, développement culturel...

**Parcours/ formation conseillés :** culture, patrimoine, sociologie, ethnologie, archéologie et autres sciences sociales dont géographie-histoire, tourisme

Expérience conseillée dans les domaines patrimoine, culture, développement culturel, dans la gestion de projets, la gestion de lieux culturels ou muséographiques (en association, organisme, collectivité ou bureau d'études).

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Directeur, Responsable de Pôle

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur, responsable de pôle, chargé de communication, chargé de mission tourisme durable, chargé de mission éducation à l'environnement et au développement durable, architecture, urbanisme, chargé de mission évaluation, agents d'accueil, documentaliste, assistants administratifs et financiers

#### **En externe :**

Élu référent, élus du PNR, conseil ou comité scientifique du PNR, élus des collectivités, techniciens des services administratifs et collectivités en lien avec la culture au plan local, départemental, régional ou international, réseaux culturels et universitaires, associations (protection du patrimoine, culturelles), archives départementales, sites culturels et musées sur le territoire du PNR, services déconcentrés de l'Etat (DRAC, service régional de l'archéologie, service régional de l'inventaire, architecte des bâtiments de France...), éditeurs, graphistes, imprimeurs, chercheurs, artistes, bureaux d'études et tous partenaires en lien avec le domaine d'activités.

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE**

Chargé de mission développement culturel en espace naturel protégé  
Chargé de développement culturel, chargé de mission culture en collectivité, en CAUE, au sein d'une DRAC

Code ROME : K1802 Développement local

Code RIME : FPECUL03 Responsable développement des publics et de l'action culturelle dans un établissement patrimonial  
FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

CNFPT

02/D/28 : Chef de projet culturel

03/D/32 : Archéologue

04/D/32 : Médiateur culturel

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Préservation du Patrimoine Naturel et Culturel

Famille : Connaissance et valorisation du patrimoine culturel



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Préservation et valorisation du patrimoine

Métier repère : Chargé de mission préservation et valorisation du patrimoine

**DATE D'EMISSION** : 02/11/2012

FICHE METIER

**CHARGE DE MISSION PATRIMOINE NATUREL**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé de mission a pour finalité de gérer durablement le territoire pour préserver la richesse et la diversité du patrimoine naturel, en relation avec les activités humaines et les dynamiques naturelles.

Il a la responsabilité des actions relatives à la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel du PNR, en application des objectifs de la charte du PNR.

Référent au titre du patrimoine naturel pour le PNR, il anime la réflexion autour du thème et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités (diagnostic, enjeux, stratégie, financement et montage, suivi et évaluation).

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, conduite de projet)

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements)

Répond aux sollicitations pour des projets sur le territoire en formulant des avis techniques.

Prépare et présente des dossiers pour les instances consultatives et décisionnelles du PNR via l' élu ou les élus référents

Développe des projets structurants ou innovants sur son territoire à partir des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Assiste les collectivités en termes de conseil et d'ingénierie pour les études et la conception de projets dans le secteur concerné

Participe à la coordination des politiques publiques sur le territoire, aux réflexions et réunions départementales et régionales dans le domaine d'activités, à la réflexion et aux projets transversaux du PNR

Anime les réseaux de professionnels, les associations et les amateurs sur le territoire  
Anime la commission ad'hoc et le conseil scientifique du syndicat mixte  
Participe à l'élaboration et la révision de la charte du PNR (diagnostic, orientations stratégiques, plan d'action, évaluation).

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la ou les commissions et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR en lien avec son domaine d'activités  
Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)  
Participe à la programmation annuelle du PNR  
Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités  
Evalue la charte dans son domaine.

### **Développer la connaissance des milieux naturels du territoire :**

Prépare l'organisation et la mise en œuvre de la politique d'inventaire et de cartographie des espèces, des milieux, les ressources naturelles et des activités humaines  
Prépare ou valide les protocoles, réalise ou contribue à des inventaires et des diagnostics des milieux naturels (équilibre entre les espèces, études d'impact, démarches de plan de gestion, etc.)  
Mobilise l'avis du conseil scientifique du PNR  
Prépare et rédige des synthèses et les avis  
Assure une veille réseau sur la connaissance des milieux et des espèces  
Peut développer des projets régionaux, nationaux, internationaux (programmes spécifiques, programmes européens de connaissance ou de protection) et expérimenter de nouvelles pratiques.  
Participe à l'élaboration et à l'animation d'observatoires territoriaux (atlas, etc)

### **Mettre en œuvre les actions de conservation :**

Élabore et propose les orientations et objectifs de conservation des habitats et espèces, en identifie les partenaires et les moyens  
Organise un plan de suivi de la qualité biologique du milieu concerné (qualité de l'eau, suivi de la biodiversité forestière, suivi et veille écologique des habitats remarquables ou emblématiques)  
Prépare les dossiers techniques (montage de dossiers de demandes de subventions, instructions, avis de travaux...)  
Suit et anime la politique Natura 2000 ou d'autres politiques territoriales (contrats de bassin, schéma d'aménagement et de gestion des eaux) en l'absence d'un chargé de mission dédié  
Élabore ou fait élaborer et suit des plans de gestion (piscicole, forestier, RN, habitats...)  
Anime les plans de gestion et assure le suivi des procédures contractuelles (Natura 2000, MAET, SAGE, contrats de massif, trame verte et bleue...)  
Est amené à mettre en œuvre les documents d'objectifs lorsque le PNR est opérateur des projets concernés  
Propose, réalise et évalue l'expérimentation de nouvelles pratiques  
Assure le suivi et l'évaluation des programmes d'action

## **Diffuser, communiquer et valoriser les données :**

Intègre les résultats et développe des bases de données SIG dans le cadre de réseaux de bases de données régionaux ou nationaux

Participe à des évènements (colloques, séminaires) et contribue à la rédaction de publications scientifiques ou pédagogiques du PNR dans son domaine d'expertise.

Valorise ou fait valoriser les connaissances acquises en interne et en externe.

Apporte conseils et assistance aux collectivités et porteurs de projets en termes de connaissance, d'outils de gestion et d'outils juridiques dans son domaine d'activités

---

## **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Peut contribuer à réaliser des comptages d'espèces

Peut assurer la gestion et le cas échéant la conservation d'une RN gérée par le PNR

Peut émettre un avis sur la pratique des sports et des loisirs de pleine nature (équipements et manifestations)

Développe, mobilise et anime un réseau d'acteurs dans son domaine d'activités.

Peut participer à des formations, des réunions techniques (projets ponctuels, commissions ou groupes de travail) relatifs à ses domaines d'activités ou d'expertise

Peut être amené à travailler sur la prévention des risques naturels (PPRI, PDRI...) en lien avec d'autres chargés de mission

Peut contribuer ponctuellement aux travaux des espaces naturels (recherche de prestataires, élaboration de cahier des charges, organisation de travaux, encadrement de chantiers de bénévoles, suivi des entreprises réalisant les travaux...)

Peut encadrer une équipe de chargés d'étude ou des agents techniques

Encadre des stagiaires

---

## **COMPETENCES REQUISES :**

### **Connaissances :**

Fonctionnement et enjeux du PNR, environnement local.

Organisation et fonctionnement des collectivités

Code de l'environnement

Finalités et spécificités des outils de gestion d'espaces naturels

Dispositifs d'intervention et de financements locaux, départementaux, régionaux, nationaux, européens et internationaux dans son domaine d'activités

Connaissances naturalistes et scientifiques de l'espace naturel concerné (milieux naturels et paysages, protocoles scientifiques, acteurs),

Génie écologique appliqué à la conservation et à l'aménagement du territoire

Procédures (Natura 2000, mesures agri environnementales, contrats type SAGE, textes législatifs) et réglementation (environnement, urbanisme, code forestier...)

Notions de marchés publics.

SIG, TIC, bases de données

### **Savoir-faire :**

Techniques d'inventaires et de suivi des espèces et des habitats.

Diagnostic des écosystèmes et patrimonial

Reconnaissance et identification des taxons

Repérage terrain.

Conduite de projet  
Techniques de communication, de rédaction  
Techniques d'encadrement  
Capacité à fédérer, techniques d'animation de réunion et de réseaux.  
Montage de dossiers et de conventions, rédaction de cahier des charges.  
Utilisation de bases de données et SIG.  
Bureautique.

### **Capacités :**

Analyse et synthèse.  
Écoute, sociabilité.  
Disponibilité  
Rigueur  
Initiative, créativité  
Sens de l'observation, curiosité.  
Conviction, force de persuasion.  
Autonomie.  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau.

---

### **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier de chargé de mission patrimoine naturel est impacté par l'évolution des réglementations de protection de l'environnement (Grenelle II, dispositif trame verte et bleue...), le type de ressources naturelles et le contexte territorial du PNR, l'évolution des nouvelles technologies et l'utilisation de plus en plus courante du SIG.  
Le métier intègre de plus en plus la dimension économique du territoire. Le métier demande d'innover ou d'expérimenter de nouvelles pratiques professionnelles.  
Le travail de coordination prend de plus en plus d'ampleur nécessitant une veille interne et une veille générale sur le territoire sur l'ensemble de ses aspects, et de répondre à de nombreuses sollicitations impliquant une part plus importante de travail administratif ou de réunions de concertation.  
Le cadre d'activité est de plus en plus transversal au plan des thématiques abordées et en termes de territoire de projet (périmètre du PNR et ses zones périphériques)

---

### **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Il nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre du PNR et en dehors (réunions, actions sur le terrain y compris en nocturne et les week-ends) et une bonne condition physique pour les interventions de terrain. Utilisation potentielle de matériel de travail et de protection et de protocoles spécifiques.  
Permis B obligatoire.  
Le métier s'exerce de façon autonome en étroite coordination avec les autres chargés de mission du PNR et de nombreux partenaires du territoire. Le chargé de mission patrimoine naturel peut encadrer une équipe de chargés d'études ou d'agents techniques.

---

### **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques. Gestion du stress.  
Exposition ponctuelle à produits chimiques (programmes rivière).

---

Maladies infectieuses et parasitaires (exposition potentielle à la rage, Lyme et Leptosirose lors de travaux de terrain). Engins de chantier. Risques routiers (déplacements)

**CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

**Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires d'un diplôme universitaire en écologie biodiversité à partir du niveau Master

**Formation / parcours conseillé :**

En gestion et protection de la nature, sciences de la nature, écologie, biologie, aménagement des espaces, gestion des milieux, géographie, hydrologie, gestion forestière...

Expérience conseillée en études et gestion d'espace naturel, en animation et suivi de dossier Natura 2000, en négociation avec des partenaires locaux, en conduite de projet (en association ou organisme de gestion de la nature, en collectivité, en bureau d'études)

---

**LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

**Au plan hiérarchique :**

Directeur ou responsable de pôle.

**Liens et réseaux professionnels :**

**En interne :**

Directeur, Responsable de pôle, chargé de mission aménagement urbanisme paysage, Natura 2000, agriculture durable, tourisme durable, forêt, éducation à l'environnement et au développement durable, patrimoine culturel, chargé de communication, chargé de mission évaluation, géomaticien, documentaliste, chargé d'études, agents techniques, assistants administratifs et financiers

**En externe :**

Elu référent du syndicat mixte, élus des collectivités, direction ou services techniques des collectivités du territoire, services déconcentrés de l'Etat (DDT, DREAL), organismes financeurs (agence de l'eau, entreprises mécènes telle que la Fondation du Patrimoine), associations de protection de la nature, chambre d'agriculture, propriétaires fonciers, gestionnaires d'espaces naturels, agriculteurs, syndicats de rivière, organismes et institutions partenaires (ONF, VNF, ONCFS, CRPF), fédérations d'usagers (pêche, chasse, etc), prestataires (entreprises de travaux, associations d'insertion, bureaux d'études), instituts d'enseignement (lycées agricoles, universités, chercheurs...), réseaux nationaux et internationaux de protection de la nature.

---

**METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Gestionnaire d'espace naturel protégé

Chef de service environnement (en collectivité, en espace naturel protégé)

Code ROME : A 1303 Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Code RIME :

FPETDD04 Chargé de la préservation de la biodiversité  
FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

CNFPT :  
02/B/09 Responsable de gestion des espaces naturels

Répertoire des métiers ATEN :  
Filière : Préservation du Patrimoine Naturel et Culturel  
Famille : Connaissance et gestion du patrimoine naturel



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Préservation et valorisation du patrimoine

**DATE D'EMISSION : 04/02/2013**

FICHE METIER

**CONSERVATEUR DE RN**

**fiche en attente ce jour de validation du référentiel métiers par RNF**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le conservateur élabore le plan de gestion de la RN en lien avec les élus, les salariés et les bénévoles concernés, assure sa mise en œuvre et son évaluation.

Il met en place et coordonne les actions de protection et de gestion de la nature sur une RN située sur le périmètre du PNR : gestion et surveillance du patrimoine naturel, recherche scientifique, mise en place de programmes scientifiques, accueil et sensibilisation du public, gestion administrative.

Le conservateur est garant de la bonne exécution de la gestion de la RN. Le métier s'apparente souvent à un métier de Direction générale de la RN, en l'absence d'un Directeur.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Coordination et mise en œuvre du plan de gestion :**

Organise et coordonne les activités de surveillance de la RN

Organise la consultation avec les acteurs concernés

Prépare et formalise un programme d'actions pluriannuel

Organise et pilote en lien avec l'autorité préfectorale les réunions du comité consultatif de gestion

Anime le conseil scientifique de la RN (quand il existe)

Présente les documents d'objectifs et les plans de gestion devant les comités consultatifs de gestion.

Pilote l'évaluation du plan de gestion et son renouvellement

Met en place les protocoles naturalistes

Gère et analyse les données

Élabore et exécute le budget de la RN (en l'absence d'un responsable administratif et financier)

Élabore, avec l'appui de ses collaborateurs, les documents rendant compte de l'activité

Organise et coordonne les activités de surveillance de la RN

### **Contribution au positionnement stratégique de la RN :**

Contribue à la réflexion prospective, fait des propositions de stratégie pour la gestion de la RN

Développe des projets communs avec les différents acteurs ou usagers concernés ( institutions, collectivités, associations...) impliqués sur le site

Apporte l'expertise de l'organisme gestionnaire auprès d'acteurs institutionnels et auprès de partenaires, contribue à l'insertion de la RN dans le contexte socioéconomique local

Représente l'organisme gestionnaire au sein de réunions à caractère institutionnel

### **Management d' une équipe :**

Encadre une équipe pluridisciplinaire, répartit le travail en son sein

Recrute les collaborateurs et stagiaires et accompagne leurs compétences (évaluation et gestion des compétences, formation), notamment pour les conservateurs n'ayant pas de Directeur.

---

### **ACTIVITES ET MISSIONS COMPLEMENTAIRES :**

Recherche des financements et suit les demandes de dossiers de subventions

Est responsable de l'équilibre financier du budget de la RN (en l'absence d'un Directeur)

Peut assurer des activités de communication et d'animation (conférences, animations) sur la RN ou à l'extérieur

Élabore le cas échéant des outils de communication

Peut intervenir au titre de la gestion de la fréquentation, de la signalétique de la RN

Peut être amené à exercer une activité de police de la nature (dans le cas de titulaires commissionnés et assermentés)

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Scientifiques et naturalistes

Connaissance du terrain de la RN

Fonctionnement administratif et juridique de la RN

Environnement institutionnel et partenarial de la RN

Réglementation des RN, code de l'environnement

Politiques publiques de l'environnement

Principes et techniques de gestion d'un espace naturel protégé

Finalités, contenu, modalités d'élaboration et d'évaluation d'un plan de gestion

Monde scientifique : acteurs et organisation

Code des marchés publics, modalités de financement

Techniques de management

Techniques de communication

Bureautique

#### **Savoir-faire :**

Suivis naturalistes

Réflexion prospective

Techniques d'expression et de communication

Techniques de négociation  
Techniques d'animation d'équipe  
Organisation et évaluation du travail  
Encadrement d'équipe sur le terrain  
Maîtrise des outils bureautiques

**Capacités :**

Capacité au travail en équipe et en réseau  
Autonomie  
Disponibilité, écoute  
Synthèse  
Organisation, rigueur  
Diplomatie  
Pédagogie  
Maîtrise de l'expression orale en public

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est impacté par l'évolution des codes et des règlements liés à l'environnement général et à celui de la RN. Il est fortement impacté par l'évolution stratégique du plan de gestion de la RN.

---

**CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le Conservateur exerce son activité avec une relative autonomie.  
Il agit en grande partie en milieu naturel (travail extérieur) et également en bureau (activité administrative). Sa mission (contenu de l'activité et de la charge de travail) sont fortement variables en fonction des ressources et des compétences disponibles au sein de la RN, de l'étendue géographique de la RN et de la saisonnalité du métier.  
Le conservateur assure de nombreuses relations tant en interne (équipe) qu'en externe (partenaires, institutions, associations, syndicats professionnels, usagers de la RN). Le métier occasionne des déplacements au plan régional et national (permis B indispensable).  
Le Conservateur assure parfois des fonctions de direction (petites RN, RN dépendant d'un PNR, etc)

Le conservateur peut être amené à être commissionné au titre des réglementations des RN (chasse, pêche, eau, circulation des véhicules...). Quand le conservateur effectue des actions de police il se place sous l'autorité du Procureur.

---

**CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Gestion du stress, troubles musculo squelettiques.  
Exposition potentielle à des maladies infectieuses et parasitaires (type maladie de Lyme, leptospirose, etc...), manipulation de divers matériels et engins (travaux de terrain)

---

**CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

**Niveau de diplôme généralement constaté :** métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau II de type Master dans un domaine scientifique en lien avec la nature.

**Parcours / formation :** écologie, biologie, sciences de la vie et de la terre.  
Expérience en gestion des espaces protégés, en actions partenariales, en management

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Le métier est placé sous l'autorité du responsable de la structure ou de l'organisme gestionnaire (Directeur du PNR)

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Ensemble de l'équipe de la RN (chef d'équipe de gardes, gardes, chargés de mission, chargés d'études, animateurs, agents techniques ...), chargés de mission, chargé de communication (voir fiches métier du référentiel des RNF)

#### **En externe :**

Comité consultatif de gestion, élus du territoire, directeurs et chefs de service des collectivités et services déconcentrés de l'Etat, financeurs, organismes bancaires, associations d'usagers et syndicats professionnels, associations de protection de la nature et de l'environnement, universitaires et centres de recherche.

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Conservateur dans un espace naturel, Responsable de pôle d'un Parc Naturel Régional ou d'un Parc National

Code ROME : M1301 Direction de grande entreprise ou d'établissement public

Code RIME : FPEPP09 Cadre dirigeant d'un service territorial

#### **CNFPT :**

01/A/01 Directeur général d'un établissement public

02/A/01 Directeur général adjoint

02/B/09 Responsable gestion des espaces naturels

#### **Répertoire des métiers ATEN :**

Filière : Préservation du patrimoine naturel et culturel

Famille : Gestion de secteur



Référentiel des métiers des PNR :  
Famille : Information et éducation

**DATE D'EMISSION : 05/12/2012**

FICHE METIER

## **AGENT D'ACCUEIL**

---

### **FINALITES DU METIER :**

L'agent d'accueil est amené à accueillir, informer et orienter les publics sur les missions, les activités et le territoire du PNR dans un objectif constant de valoriser son image et son identité.

Sa fonction transversale l'amène de l'accueil physique, numérique ou téléphonique à la vente de produits boutique ou de prestations touristiques. Il joue un rôle d'information important sur le territoire et renvoie les interlocuteurs vers d'autres organismes dont il connaît les missions et les actions.

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

#### **Accueillir le public sur place ou par téléphone :**

Accueille, informe et oriente le public sur les questions relatives au territoire, aux missions et activités du syndicat mixte et à son organisation

Orienté le cas échéant les demandes vers les services ou organismes compétents

Transmet les appels téléphoniques et toutes autres demandes aux interlocuteurs concernés (internes ou externes au syndicat mixte)

Constitue, actualise et diffuse de l'information et de la documentation

Veille à la qualité et à l'agencement de l'espace d'accueil : approvisionne les présentoirs, actualise l'affichage d'informations, s'assure du bon fonctionnement des équipements, des rangements et de la propreté générale.

#### **Contribuer à la fonction d'accueil touristique du PNR :**

Collecte et saisie des informations pour la mise à jour du site internet du syndicat mixte et des brochures du PNR

Diffuse les informations et les brochures éditées par le syndicat mixte auprès des collectivités, offices de tourisme, associations et sites touristiques ou culturels sur le territoire du PNR

Participe aux salons et expositions en fonction de la stratégie de communication du PNR

Participe aux réseaux d'information touristique sur le territoire

Participe à l'animation de la maison à thème ou d'un musée du PNR lorsque ces équipements existent

### **Réaliser des tâches administratives courantes :**

Gère l'arrivée et le départ des courriers

Saisit des documents

Accueille les personnes en rendez vous ou en réunion dans les locaux du PNR

Crée et actualise les outils nécessaires à son activité : enregistrement de messages téléphoniques d'accueil ou d'attente, gestion des appels sur messagerie téléphonique, mise à jour des listes de téléphones internes, etc...

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Gère les réservations des locaux, matériels ou expositions mis à disposition par le syndicat mixte

### **Contribuer au fonctionnement de la boutique :**

Conseille et oriente le client en termes de prestations et de produits

Réalise des ventes (encaissement, emballage)

Contribue à la gestion du stock

Contribue à l'agencement de l'espace de vente

### **Contribuer à la fonction documentaire du PNR :**

Peut être amené à tenir à jour la revue de presse du PNR

Met à jour la documentation destinée au public (présentoirs)

Assiste les personnes dans la consultation des documents

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Organisation et fonctionnement du PNR

Environnement, vie locale et régionale

Patrimoine naturel et culturel du territoire

Offre touristique locale

Procédures d'accueil

Techniques de vente

Règles d'hygiène et de sécurité

Gestion de stocks

Tenue livre de caisse

Langues étrangères

#### **Savoir-faire :**

Techniques d'accueil

Tenue de standard

Tenue d'une caisse (règles régie)

Évaluation d'une demande

Bureautique, TIC

Techniques de vente (boutique)

## **Capacités :**

Sens relationnel, sens du contact  
Écoute, empathie  
Ponctualité  
Pédagogie  
Maîtrise de soi  
Prise de parole en public  
Gestion de conflit  
Organisation, rigueur (tenue de caisse)  
Discrétion  
Aptitudes au travail en réseau et en équipe

---

## **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est sensible aux évolutions des demandes du public et des personnes fréquentant les espaces d'accueil et les maisons à thème ou musées du PNR. Il dépend de l'organisation interne et est impacté par les fluctuations de la fréquentation touristique et de l'évolution des nouvelles technologies de l'information.

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le métier d'agent d'accueil est sédentaire, réclame une grande polyvalence et disponibilité. Il s'exerce essentiellement devant un écran et / ou un standard téléphonique. Lorsque l'établissement dispose d'une boutique ou d'un espace muséographique ou de visite, l'agent d'accueil peut exercer directement au contact du public.

Le métier subit une très forte saisonnalité, liée au flux touristiques et scolaires, de ce fait les plages horaires sont soumises à une variation dans l'année, la période estivale étant souvent la plus chargée. Le poste peut être saisonnier sur des équipements ouverts une partie de l'année ou pour apporter un renfort temporaire.

Le travail le week-end ne constitue pas une exception, l'organisation d'évènements peut impliquer du travail en soirée. Des déplacements occasionnels peuvent être effectués sur le territoire du PNR. La tenue éventuelle d'une caisse peut impliquer une délégation de régie.

---

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles musculo squelettiques, station debout, port de charge (boutique)  
Gestion de stress (accueil téléphonique et accueil public)

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible à partir du niveau ou titre professionnel de niveau V et/ou Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) dans le domaine du secrétariat administratif, de l'accueil touristique. Un diplôme de niveau IV à III dans les métiers d'accueil et du tourisme constitue toutefois un plus.

## **Parcours professionnel :**

Il est possible d'obtenir, par une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), le titre professionnel d'agent d'accueil et d'information.

Une expérience dans la médiation touristique et l'accueil du public constitue un plus.

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Le métier est placé sous l'autorité du Responsable Administratif et Financier, du Directeur ou d'un responsable de pôle ou de service.

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Tous agents du PNR, animateurs, chargé de communication, documentaliste, comptable (régie boutique)

#### **En externe :**

Membres du syndicat mixte, partenaires du PNR en rendez vous ou en réunion, touristes et visiteurs, institutions touristiques, offices de tourisme et prestataires de services sur le périmètre du PNR, tous usagers du PNR, fournisseurs de la boutique, clients de la boutique.

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE**

Agent d'accueil dans un espace naturel

Secrétaire ou assistant administratif dans un établissement public

Responsable de boutique ou de maison de site/musées (Grands Sites)

Agent d'accueil d'un espace muséographique

Code ROME :

M1601 : Accueil et renseignement,

G1101 Agent d'accueil touristique

Code RIME : FPEUSA02 : Chargé de l'accueil

CNFPT :

06/A/02 : Chargé d'accueil

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Information, éducation à l'environnement

Famille : Accueil



**Référentiel des métiers des PNR :**

Famille : Information et éducation

**DATE D'EMISSION : 02/12/2012**

FICHE METIER

**ANIMATEUR EEDD**

(Éducation à l'Environnement et au Développement Durable)

---

**FINALITES DU METIER :**

L'animateur EEDD élabore et met en œuvre des projets d'animation visant à sensibiliser aux enjeux patrimoniaux du PNR (environnement naturel, culturel, patrimonial, écocitoyenneté...). Il s'adresse à un public varié de visiteurs du territoire du PNR (groupes d'adultes, scolaires, centres de loisirs et visiteurs professionnels...). Il contribue à la préservation et à la valorisation du territoire par la sensibilisation, l'éducation et la découverte de ses milieux et de ses cultures.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Concevoir et conduire des projets de découverte et de sensibilisation à destination de différents publics :**

Élabore des programmes pédagogiques ciblé sur différents publics  
Planifie et organise les différentes manifestations et interventions  
Développe et anime des partenariats avec le milieu associatif et de l'éducation nationale  
Conçoit le cas échéant des formations à destination d'enseignants, éducateurs ou formateurs  
Conçoit ou fait concevoir des cahiers des charges de supports d'animation, analyse les offres, choisit les prestataires et suit la réalisation des travaux (en lien le cas échéant avec le CM éducation à l'environnement et au développement durable)  
Réalise ou fait réaliser des outils pédagogiques  
Evalue les actions conduites

**Animer les activités programmées :**

Réalise des visites guidées à destination de différents publics scolaires et auprès du grand public sur le périmètre du PNR, dans une maison, un musée ou sur un site ou parcours spécifique  
Organise et réalise des animations, des journées à thème, des séjours sur site ou en classe pour tous publics  
Anime le cas échéant des formations à destination d'enseignants, éducateurs ou formateurs

### **Accueillir, sensibiliser et informer les publics :**

Assure l'accueil physique du public sur site, dans une maison à thème ou un musée  
Informe et sensibilise le public au respect de la réglementation  
Met en place des actions de promotion visant à développer le public individuel et groupes pour les visites (sites du PNR, maisons à thème ou musées du PNR)  
Accompagne des visites guidées  
Participe à la conception et organise des manifestations, évènements, expositions dans le cadre du PNR ou d'une maison/musée de PNR

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Constate et transmet aux équipes techniques les besoins d'opérations sur le terrain (aménagement, travaux) lui permettant d'exercer en toute sécurité ses activités.  
Assure la communication de son projet et de ses animations en lien avec le chargé de mission éducation à l'environnement et au développement durable et le chargé de communication.  
Peut participer aux instances et groupes de travail du PNR concernés par l'éducation à l'environnement et au territoire.

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Principes, techniques et outils d'interprétation de la nature  
Techniques d'animation de groupe  
Méthodes pédagogiques, pédagogie de l'enfant  
Écologie, sciences naturalistes, histoire de l'art  
Règles d'hygiène et de sécurité pour l'accompagnement des publics (adultes, groupes)  
Missions, enjeux, fonctionnement et organisation du PNR  
Méthodes et outils de conduite de projet  
Programmes scolaires et dispositifs Education Nationale

#### **Savoir-faire :**

Analyse de demande, de besoin  
Savoir se documenter  
Conduite de groupes  
Organisation et planification du travail  
Adaptation du discours à des interlocuteurs variés, prise de parole en public  
Prise de parole en public  
Vulgarisation de données scientifiques, transmission de savoir  
Travail en partenariat/coopération, en réseau  
Sécurité (brevet de secourisme)  
Bureautique

#### **Capacités :**

Ecoute, disponibilité  
Sociabilité  
Relationnel  
Créativité  
Condition physique

Travail en équipe  
Pédagogie  
Rigueur (ventes caisse)

---

### **EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est impacté par l'évolution de la réglementation de l'environnement, la nature de la demande et l'évolution de la fréquentation du PNR (baisse des effectifs scolaires, élargissement à tous types de publics) et les décrets d'application de l'Education Nationale. Les animateurs peuvent être amenés à tenir une caisse, les maisons à thème ou musées gérés par le PNR comportant parfois une boutique.

---

### **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le métier d'animateur s'exerce en salle, en plein air ou dans des structures dédiées (centre d'interprétation, maison à thème...). Il peut également s'exercer lors de déplacements auprès d'écoles ou de centres de vacances. Dans ce cas, le permis de conduire est indispensable.

L'animateur est le garant de « l'image » du PNR qu'il véhicule auprès du public lors des interventions. La rigueur et la bonne qualité des prestations proposées sont nécessaires.

De par ses activités d'accueil et de gestion de public, l'animateur doit intervenir en connaissance des règles d'hygiène et de sécurité des lieux et des personnes ; une attestation de formation aux premiers secours constitue un plus.

Le métier d'animateur subit une forte saisonnalité, nécessitant selon les périodes une amplitude variable d'activités et d'horaires, avec possibilité de travailler le week-end et les jours fériés.

Le métier nécessite une bonne condition physique compte tenu du caractère sportif de certaines activités. La tenue éventuelle d'une caisse peut impliquer une délégation de régie.

---

### **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Évolution en milieu parfois difficile, travail en pleine nature.

Le métier d'animateur peut être externalisé (auprès d'associations du territoire spécialisées dans l'éducation à l'environnement et au développement durable).

---

### **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

#### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Le métier d'animateur est accessible à partir d'un diplôme de niveau IV (bac), un BEATEP, ou un BTS gestion et protection de la nature (option animation) ou licence professionnelle (médiation scientifique et éducation à l'environnement).

L'activité s'exerçant auprès du public et notamment d'enfants, une formation aux soins de premiers secours (PSC1), ainsi que le Brevet d'accès aux fonctions d'animation (BAFA), ou son équivalent sont appréciés.

#### **Parcours /formation conseillée :**

Expérience en encadrement d'activités sportives ou naturalistes, accompagnement et surveillance de groupes en espace naturel.

L'encadrement d'activités sportives dans le cadre de l'activité professionnelle (nage, randonnée subaquatique, escalade...) nécessite des titres et diplômes reconnus par l'Etat.  
Attrait personnel pour les connaissances naturalistes et les activités en milieu naturel.  
Permis selon les véhicules utilisés (mer, fluvial...).

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Responsable de pôle ou chargé de mission éducation à l'environnement et au développement durable, responsable d'un équipement (maison à thème ou musée de PNR, espace thématique, etc...)

### **Liens fonctionnels et relationnels :**

#### **En interne :**

Responsable de pôle et équipe pôle préservation du patrimoine, CM éducation à l'environnement et au développement durable, patrimoine naturel, culturel, Natura 2000, agents d'accueil, chargé de communication, documentaliste

#### **En externe :**

Associations clientes, réseaux naturalistes, établissements scolaires, enseignants, enfants, grand public, tous participants aux animations proposées par le PNR.

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Animateur dans les Parcs Nationaux, dans les espaces naturels, en collectivité territoriale.  
Animateur en association de protection de la nature, d'information ou d'initiative pour l'environnement.

Médiateur du patrimoine.

Code ROME :

G1202 : animation d'activités culturelles et ludiques

Code RIME :

Non défini

CNFPT :

N° 03/B/09 : Conseiller environnement, Animateur patrimoine naturel

04/D/32 Médiateur Culturel

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Information et éducation à l'environnement

Famille : Animation et pédagogie environnementale



**Référentiel métiers des PNR :**  
Famille : Information et éducation

**DATE D'EMISSION :** 05/12/2012

FICHE METIER

**CHARGE DE MISSION EEDD**

(Éducation à l'Environnement et au Développement Durable)

---

**FINALITES DU METIER :**

Le chargé de mission éducation à l'environnement et au développement durable contribue à mettre en œuvre le projet du territoire en préparant et en coordonnant un programme d'actions pour sensibiliser aux connaissances, fragilités et richesses patrimoniales, environnementales et humaines du PNR.

Il travaille en direction de tous les publics (pré scolaires, scolaires, grand public...) sur des temps scolaires et extra scolaires, pour faire comprendre les enjeux du développement durable. Il cherche à faire agir les habitants, professionnels et élus pour participer à la vie socioéconomique du territoire, en développant en particulier le lien social, en s'impliquant dans le projet de charte du PNR, en échangeant, dialoguant, partageant des valeurs et des projets collectifs.

Il anime la réflexion et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :**

Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, enjeux, stratégie, financement, montage, mise en œuvre, animation et communication, suivi et évaluation).

Monte, gère et suit des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...).

Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis)

Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR

Développe des projets structurants et/ou innovants en fonction des besoins du territoire et des opportunités financières pour la mise en œuvre

Assiste les collectivités en termes de conseil et d'ingénierie pour les études et la conception de projets

Participe à la coordination des politiques publiques sur le territoire

Apporte un appui technique dans les réunions et dans la préparation de la politique du PNR liée à son domaine d'activités

### **Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité :**

Anime et fait vivre la commission éducation et les groupes de travail du syndicat mixte

Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)

Participe à la programmation annuelle du PNR

Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités

Evalue la charte dans son domaine.

### **Définir et mettre en œuvre le programme d'actions pédagogiques à l'initiative du PNR :**

Définit, propose et met en œuvre la stratégie éducative du PNR au plan du budget et du programme d'animation et de sensibilisation en référence à la charte du PNR et en réponse aux attentes de l'Éducation Nationale et de ses programmes scolaires

Définit et développe les projets et toute action complémentaire au plan pédagogique entre le PNR et le monde enseignant, en relation avec des partenaires (associations, élus, structures d'éducation et de loisirs, etc...).

Construit, coordonne et évalue les projets, recrute et forme les animateurs, bâti des partenariats pour la mise en place du face à face pédagogique

Met en place et anime des formations à destination des enseignants en relation avec l'Inspection Académique

Initie et développe un réseau de partenaires ou de structures ressources pour l'activité d'éducation (formations et travaux sur des projets pédagogiques et des complémentarités d'actions, etc)

Expérimente de nouvelles approches et outils pédagogiques (randonnées, évènements, ateliers, kits pédagogiques...) et les met à disposition de différents publics

Met en place des méthodes de conduite de groupe spécifiques aux thèmes pédagogiques

Evalue les actions entreprises dans son domaine d'activité

### **Accompagner des projets éducatifs menés sur le territoire :**

Apporte une assistance technique aux projets en termes de contenu pédagogique (ingénierie éducative, méthodes, outils), en termes d'organisation logistique (animation, hébergement) ou en termes de labellisation de séjours (classes transplantées), et le cas échéant en assure le suivi

Accueille, accompagne et coordonne les demandes de montage d'activités environnementales de la part des enseignants ou des associations (étude de projets, actualisation ou développement de thèmes et d'outils pédagogiques)

Définit et teste des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable pour le grand public, au travers des habitants et élus du territoire.

Développe des outils adaptés à différents publics (sentiers, livrets, audioguides...)

Peut intervenir sur le développement des projets des Agendas 21 en lien avec les collectivités concernées

Conçoit une programmation et contribue à coordonner l'offre en matière d'EEDD sur le territoire

Encadre un ou plusieurs animateurs EEDD

### **Participer à l'organisation et à l'animation d'évènements dans son domaine d'activités :**

Organise des actions ponctuelles dans le cadre d'évènements portés par le PNR ou par des partenaires.

Conseille ou participe au montage technique et financier d'évènements dans une optique de sensibilisation aux richesses du territoire

Élabore les contenus des évènements au plan éducatif

Peut être amené à animer des activités ou des ateliers ou concevoir des publications à l'occasion de ces évènements

### **Impliquer les habitants du PNR aux enjeux du territoire :**

Réalise des actions transversales auprès des habitants pour leur faire découvrir le territoire, leur en faire ressentir l'identité

Prends le pouls des thématiques proposées et ajuste les thèmes travaillés dans le cadre de la révision de la charte.

Met en œuvre des démarches consultatives et participatives innovantes et teste de nouveaux produits ou formats d'intervention (causeries, programmations ciné débats) en travaillant avec les associations, les collectivités, le monde scientifique, culturel et touristique afin de décloisonner les secteurs sur le territoire.

Crée des évènements ou des manifestations impliquant les habitants dans des formats non conventionnels (ateliers d'expression ou de production, sorties thématiques naturalistes et patrimoine, culture du risque...)

Conduit et accompagne des démarches consultatives et participatives auprès des collectivités désirant mener une démarche associant les habitants (transferts d'expériences)

---

### **MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Anime un réseau d'animateurs et d'éducateurs partenaires ou prestataires (mutualisation de moyens, consolidation économique, travail collectif, accompagnement de type formation...)

Peut être amené à réaliser des animations de terrain, des actions de sciences participatives

Peut être amené à concevoir et éditer des publications spécifiques

Diffuse des informations sur son domaine d'activités, notamment par les nouvelles technologies

Peut être amené à travailler sur des dossiers divers (éducation artistique, approche art visuel, éducation du regard, aménagement du temps de l'enfant, etc...)

Peut valoriser son expertise en interne auprès des productions et activités des autres CM

Peut encadrer des animateurs et des stagiaires

---

### **COMPETENCES REQUISES :**

#### **Connaissances :**

Globale du territoire et de ses acteurs (sociologie du territoire)

Naturalisme, environnement, patrimoine culturel et naturel

Sphères éducatives, monde de l'enseignement et fonctionnement de l'Education Nationale et des milieux éducatifs populaires

Programmes et techniques pédagogiques

Développement intellectuel de l'enfant

Techniques d'interprétation auprès des publics enfants et adultes

Notions de psychologie et de sociologie  
Procédures des marchés publics  
Politiques publiques territoriales  
Démarches durables de territoire (agendas 21, plan climat)  
Dispositifs et acteurs du développement local (programme Leader, GAL...)

**Savoir-faire :**

Conduite de projet  
Techniques pédagogiques, didactiques  
Montage d'animations, création d'outils pédagogiques  
Conduite pédagogique d'un groupe  
Analyse des comportements  
Gestion administrative (recherche de subventions, rédaction de cahier des charges et de conventions, gestion de dossiers)  
Définition d'indicateurs d'évaluation  
Techniques de communication (expression orale, prise de parole en public, techniques d'animation et de médiation, techniques participatives, rédaction)  
Développement personnel  
Bureautique, TIC  
Techniques de PAO, mise en page

**Capacités :**

Ecoute  
Organisation  
Faculté de synthèse  
Pédagogie  
Sens pratique, adaptabilité  
Empathie, sens de l'observation  
Curiosité, créativité  
Diplomatie  
Aptitudes au travail en équipe et en réseau

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier de CM EEDD est transversal car il se nourrit des autres actions menées sur le territoire et dépend de la nature et du développement des activités du PNR. Il est impacté par l'évolution des normes de sécurité pour l'accueil des publics scolaires, par l'évolution de la demande sociale, par l'importance de l'ingénierie financière pour la mise en place et la pérennisation des projets et la difficulté croissante à trouver des financements.

Il s'exerce en médiation éducative et culturelle auprès de publics de plus en plus larges au-delà des publics scolaires (habitants et acteurs du territoire et de sa périphérie, publics défavorisés, centres d'accueil et d'insertion, etc...), en travaillant en mode projet et avec l'appui des TIC (réseaux sociaux, tablettes tactiles, etc). Le métier s'oriente de plus en plus, au-delà des questions d'éducation à l'environnement vers le développement durable du territoire.

(voir fiches métiers « chargé de mission développement culturel », « Agent de développement local »)

---

## **CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Le métier de chargé de mission éducation à l'environnement et au développement durable nécessite une bonne disponibilité du fait de déplacements réguliers y compris les soirées et le weekend sur le périmètre du PNR ou dans la région notamment lors de réunions techniques préparatoires, de travaux de terrain ou à l'occasion de manifestations. Le métier s'exerce de façon transversale en lien étroit avec les autres chargés de mission du PNR et l'ensemble des acteurs et socio professionnels du territoire, en intégrant les messages des différentes thématiques du PNR dans les actions pédagogiques.

---

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Gestion du stress, troubles musculo squelettiques, risques routiers (déplacements)

---

## **CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**

### **Niveau de diplôme généralement constaté :**

Le métier est accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau III en développement local, environnement, géographie, sciences et techniques de l'éducation (BTS gestion et protection de la nature, DUT animation scientifique et technique) ou un Master

### **Parcours / formation conseillés :**

Animation, environnement, histoire / géographie, aménagement, valorisation et médiation du patrimoine, sciences, sciences de l'éducation, formation d'éco interprète

Expérience conseillée en pédagogie, transfert d'expériences, accueil et animation de groupes scolaires et de publics adultes, coordination de projets, médiation culturelle ou environnementale (en espace naturel, une association, un CPIE ou un espace muséographique)

---

## **LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**

### **Au plan hiérarchique :**

Le métier s'exerce sous l'autorité du Directeur et /ou d'un responsable de pôle.

### **Liens et réseaux professionnels :**

#### **En interne :**

Directeur, Responsable de pôle, chargé de mission patrimoine naturel, tous chargés de mission, chargé de mission évaluation, animateurs EEDD, chargé de communication, documentaliste, assistants administratifs et financiers

#### **En externe :**

Elus référents du syndicat mixte, élus du territoire, inspecteurs et conseillers pédagogiques, rectorat, services éducation et animation des administrations et des collectivités, enseignants (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, professeurs relais désignés par la Direction Académique Culturelle) , établissements scolaires, structures de loisirs, sites et musées du territoire, associations de quartiers, centres sociaux, publics handicapés, organismes financeurs (CAF), partenaires,

socio professionnels, fournisseurs (éditeurs, graphistes), milieux artistiques (plasticiens, photographes, vidéastes, etc), réseaux éducatifs (Ecole et Nature, Planète Sciences, CAUE, Graine, CFE, comité français EEDD...), acteurs sociaux (conseillers économie familiale...).

---

## **METIERS CONNEXES ET MOBILITE**

Chargé de mission éducation à l'environnement et au développement durable dans un espace naturel ou dans une association de protection de la nature  
Coordinateur de projets éducatifs en collectivité.

Code ROME :  
Non défini

Code RIME :  
FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

CNFPT :  
Non défini

Répertoire des métiers ATEN :  
Filière : Information, éducation à l'environnement  
Famille : Animation et pédagogie environnementale



**Référentiel métiers des PNR :**

Famille : Information et éducation

**DATE D'EMISSION : 04/12/2012**

FICHE METIER

**RESPONSABLE DE MAISON A THEME**

---

**FINALITES DU METIER :**

Le Responsable de maison à thème a pour mission de gérer et d'animer un équipement patrimonial spécifique au territoire du PNR recevant du public (maison à thème, musée, centre d'interprétation, etc).

Il est le garant de la conservation et de l'enrichissement des collections, il est le moteur de l'animation culturelle de l'équipement.

Il encadre une équipe d'agents d'accueil si la taille de l'espace le justifie. Il peut également gérer un espace boutique..

---

**MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :**

**Gérer l'équipement ou les équipements patrimoniaux du PNR :**

Assure la gestion administrative et budgétaire de la maison à thème

Réalise les procédures d'ouverture et de fermeture au public

Élabore le règlement intérieur de l'établissement

Identifie des dysfonctionnements, supervise la maintenance de l'équipement

Réalise des mesures, suivis et bilans de fréquentation

Supervise le niveau de sécurité des visiteurs et des collections, applique les mesures liées à la sécurité des biens et du public (contrôle de l'accès aux lieux, surveillance générale...)

Vérifie l'état de propreté de l'espace (notamment sanitaire)

Signale les besoins de maintenance

**Assurer la gestion des collections :**

Identifie et inventorie les éléments des collections

Propose et organise une politique d'acquisitions, en mobilise les moyens techniques et financiers

Organise la gestion de la réserve des collections

Réalise une veille technique, culturelle et scientifique

**Assurer l'animation et la promotion de la maison à thème :**

Propose une programmation (annuelle et pluriannuelle) d'animations ou d'événements (conférences, présentations, exposition, journées à thème ...)

Étudie la faisabilité et assure l'ingénierie de financement des programmes d'animation

Coordonne la scénographie avec les différents prestataires (architectes, scénographes ...)

Organise et participe à la réalisation des manifestations  
Supervise et encadre la réalisation de supports pédagogiques, de visites, de catalogues  
Assure le relationnel avec les partenaires et les prestataires  
Rédige des dossiers et communiqués de presse  
Anime des stands, répond à des sollicitations diverses

**Assurer un encadrement intermédiaire :**

Encadre l'équipe d'agents d'accueil et d'animation de l'espace muséographique (plannings, suivi des activités)  
Encadre les agents d'accueil affectés à la boutique  
Recrute et forme les saisonniers

---

**MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Accueille physiquement le public et l'informe sur l'ensemble du site  
Prodigue et relaie des informations sur le territoire, en lien avec les agents d'accueil  
Gère la billetterie (caisse, état journalier, ventes)  
Réalise les bilans et les synthèses de fréquentation de la boutique  
Peut intervenir en premier secours  
Peut être amené à définir en amont le projet de maison à thème ou de musée (évaluation des besoins en équipements, matériels, organisation et ressources humaines, montage et lancement du projet)  
Constitue ou participe à l'animation de réseaux de sites sur le PNR et dans sa région  
Peut contribuer aux éditions et à la mise en place d'une ligne éditoriale spécifique en lien avec le chargé de communication  
Réalise des supports ou outils de visite (pour les enseignants, animateurs...)

---

**COMPETENCES REQUISES :**

**Connaissances :**

Fonctionnement et organisation du PNR  
Environnement, vie locale et régionale  
Patrimoine naturel et culturel du territoire  
Techniques muséographiques, scénographiques  
Techniques de médiation  
Techniques de conservation  
Histoire, géographie, ethnologie du territoire  
Offre touristique et acteurs du tourisme au plan local  
Procédures d'accueil  
Techniques de vente  
Règles d'hygiène et de sécurité  
Réglementation ERP  
Gestion administrative et financière, comptabilité  
Langues étrangères

**Savoir-faire :**

Communication (rédaction, animation de réunion et de réseaux...)  
Conduite de projet  
Réflexion prospective  
Organisation du travail  
Animation d'équipe  
Techniques d'accueil  
Gestion de stocks  
Savoir présenter et mettre en vitrine (boutique)  
Bureautique, TIC  
Évaluer une demande  
Réaliser un devis  
Gestes de premiers secours

**Capacités :**

Écoute, empathie  
Ponctualité  
Pédagogie  
Maîtrise de soi  
Prise de parole en public  
Gestion de conflit  
Rigueur (tenue de caisse)  
Aptitudes au travail en réseau et en équipe

---

**EVOLUTIONS LIEES AU METIER :**

Le métier est sensible aux évolutions des techniques ou outils de la scénographie. De nouvelles formes de produits ou de supports de médiation interactifs se développent, dans le sillage des nouveaux sites culturels et touristiques, musées ou parcs à thème. Le métier peut également être impacté par le développement d'une boutique, qui peut représenter un enjeu intéressant en termes de communication externe du PNR et de produits marqués Parc (voir fiche fonction « responsabilité de boutique »).

---

**CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :**

Métier s'exerçant essentiellement en bureau dans un musée, une maison de PNR ou un centre d'interprétation.  
Selon les sites, le métier peut connaître une forte saisonnalité. Le travail le week-end ne constitue pas une exception, l'organisation d'évènements, de vernissages peuvent impliquer du travail nocturne.  
Le métier nécessite une bonne connaissance des techniques de premier secours (SST - PSC1) et notamment l'utilisation d'un défibrillateur.  
Le métier est placé sous l'autorité d'un Responsable Administratif et Financier ou d'un Directeur selon l'organisation du PNR (voir fiche fonction « responsabilité de pôle »).

---

**CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :**

Troubles Musculo squelettiques (TMS), station debout, port de charge (boutique).  
Risques d'agressions liés aux vols

---

**CONDITIONS D'ACCES AU METIER :****Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible à partir du diplôme de niveau II (Bac + 5) en histoire, histoire de l'art, architecture...

**Parcours, formation conseillés :** en responsabilité dans un équipement similaire ( collectivité, État, site privé...)

---

**LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :****Au plan hiérarchique :**

Le métier est placé sous l'autorité d'un Responsable Administratif et Financier ou d'un responsable de pôle, le cas échéant un chargé de communication

**Liens et réseaux professionnels :**

**En interne :** agents d'accueil, animateurs, chargé de communication, comptable

**En externe :** touristes et visiteurs, prestataires de services et fournisseurs, DRAC , service culturel des collectivités, scientifiques, presse spécialisée, grand public...

---

**METIERS CONNEXES ET MOBILITE :**

Code ROME K1602 Culture et gestion documentaire

Code RIME : FPECUL01 responsable de l'accueil des publics et de la surveillance dans un établissement patrimonial, FPECUL11 Chargé de collections ou de fond de bibliothèque

CNFPT : 01/D/02 directeur d'établissement patrimonial

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Information éducation aux patrimoines

Famille : Accueil



**Référentiel métiers des PNR :**  
Famille : Information et éducation

**DATE D'EMISSION :** 02/12/2012

FICHE FONCTION  
**RESPONSABILITE DE BOUTIQUE**

---

**FINALITES DE LA FONCTION :**

La fonction de responsabilité de boutique a pour objectif d'organiser et de gérer les conditions optimales de fonctionnement de l'espace de vente. Le titulaire de cette fonction dispose d'une autonomie dans le choix des collections et des références, tout en garantissant le lien avec les thématiques du PNR et du territoire et en visant la qualité, notamment éthique et environnementale des produits présentés.

Il peut encadrer une équipe si la taille de l'espace de vente le justifie.

---

**MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :**

**Développer la boutique ( maison à thème, musée) :**

Contribue à définir la ligne commerciale (thèmes, type d'articles)  
Élabore le cahier des charges éthique et environnemental des produits en vente  
Réalise une veille sur le marché (tendance des offres et demandes)  
Participe à des salons spécialisés  
Recherche et sélectionne des fournisseurs  
Organise des actions promotionnelles (marché de Noël, foires, évènements du PNR ou du territoire...)  
Développe les références en lien avec les thématiques et le territoire du PNR  
Met en place une organisation facilitant le développement des ventes

**Manager l'espace de vente :**

Organise et supervise l'agencement de l'espace de vente  
Organise l'amélioration de l'organisation de l'espace boutique  
Réceptionne et stocke la marchandise  
Définit les prix de vente et applique des coefficients  
Gère les stocks et les approvisionnements  
Établit des bons de commande  
Forme l'équipe de vente sur les produits présentés

**Réaliser des ventes :**

Conseille la clientèle (livre adapté à l'âge, aide à la recherche thématique... )  
Réalise des ventes (encaissement, emballage)  
Tient la caisse, édite les états journaliers, réalise les bilans

**Assurer un encadrement intermédiaire :**

Encadre l'équipe de vente  
Forme les saisonniers

---

**MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :****Gérer une régie de recettes (produits, boutique) :**

Réalise les états des ventes et le renouvellement des stocks  
Passe et réceptionne les commandes  
Réalise les contrôles et les arrêtés de caisse  
Dépose les recettes à la trésorerie

**Accueillir le public sur le site, le diriger, l'informer :**

Définit les procédures d'ouverture et de fermeture de la boutique  
Signale les besoins de maintenance  
Accueille physiquement le public et l'informe sur l'ensemble du site  
Prodigue et relaie des informations sur le territoire  
Gère la billetterie (caisse, état journalier, ventes)  
Réalise les bilans et les synthèses de fréquentation de la boutique

**Appliquer les mesures liées à la sécurité des biens et du public :**

Contrôle l'accès des lieux  
Surveille le bon déroulement de la fréquentation de la boutique (sécurité, dégradations, ...)  
Vérifie l'état de propreté de l'espace (notamment sanitaire)  
Peut intervenir en premier secours

---

**COMPETENCES ASSOCIEES :****Connaissances :**

Fonctionnement et organisation du PNR  
Environnement, vie locale et régionale  
Patrimoine naturel et culturel du territoire  
Offre touristique locale  
Procédures d'accueil type  
Techniques de vente  
Techniques de mercatique (boutique)  
Règles d'hygiène et de sécurité  
Comptabilité  
Langues étrangères

**Savoir-faire :**

Techniques d'accueil  
Tenue de standard  
Gestion de stocks  
Savoir présenter et mettre en vitrine  
Bureautique, TIC  
Évaluer une demande  
Réaliser un devis  
Gestes de premiers secours

**Capacités :**

Sens relationnel, sens du contact  
Écoute, empathie  
Ponctualité  
Pédagogie  
Maîtrise de soi  
Prise de parole en public  
Gestion de conflit  
Rigueur (tenue de caisse)  
Organisation  
Aptitudes au travail en réseau et en équipe

---

**CONDITIONS D'EXERCICE DE LA FONCTION :**

La fonction nécessite la maîtrise des procédures internes liées à la commande publique, une bonne connaissance des techniques de premier secours (SST - PSC1) et notamment l'utilisation d'un défibrillateur.

Elle peut subir une forte saisonnalité liée au flux touristique et scolaire (variation des plages horaires dans l'année avec une période estivale souvent la plus chargée, travail éventuel de week-end, organisation d'événements pouvant impliquer le cas échéant du travail nocturne). Le port de charge est possible.

De nouvelles formes de produits ou de supports de vente interactifs se développent, dans le sillage des boutiques de sites touristiques, musées ou parcs à thème ; la boutique peut représenter un enjeu intéressant en termes de communication externe du PNR et de produits marqués Parc.

La fonction est placée sous l'autorité d'un Responsable de maison à thème, du Responsable Administratif et Financier ou d'un chargé de communication

---

**LIEN AVEC LES REFERENTIELS :**

Fiches métiers « responsable maison à thème » « agent d'accueil »

Code ROME D 1301 Management d'un magasin de détail

Code RIME : pas de correspondance identifiée

CNFPT : pas de correspondance identifiée

# Annexes



# Annexes

## 1. METHODOLOGIE

La méthodologie a consisté à définir 5 panels (groupes de métiers) issus du référentiel 2002 et de référentiels comparables, chacun d'entre eux faisant l'objet d'une méthode différente de travail.

### Panel 1 : 9 métiers administratifs et de fonction support issus du référentiel de 2002

Fiches nécessitant une simple mise à jour rédactionnelle du fait de métiers susceptibles d'évolutions marginales :

Rédaction de fiches métiers en version 1 à partir des données du précédent référentiel

Actualisation par le comité de pilotage de l'étude

Intégration des retours d'informations du comité de pilotage (bureau d'études)

Rédaction des fiches en version 2 par le bureau d'études

- Aide comptable
- Comptable
- Secrétaire
- Secrétaire de Direction
- Responsable Administratif et financier
- Agent d'accueil
- Agent d'entretien des locaux
- Documentaliste
- Agent technique

### Panel 2 : 12 métiers d'ingénierie et de direction issus du référentiel de 2002

Métiers potentiellement impactés par des évolutions significatives depuis le précédent référentiel

Rédaction de fiches métiers en version 1 à partir des données du précédent référentiel

Actualisation suite à des entretiens collectifs en face à face et des entretiens téléphoniques individuels avec 3 titulaires de chaque métier, issus de 3 PNR différents (échantillon de participants défini en partie avec le concours de la FFPNR)

Synthèse et vérification des données recueillies, rédaction des fiches en version 2 par le bureau d'études

Lecture et actualisation des fiches par le comité de pilotage

Rédaction des fiches en version 3 (version livrable) par le bureau d'études

- Chargé de mission agriculture
- Chargé de mission aménagement et paysage / urbanisme et paysage
- Chargé de mission développement culturel
- Chargé de mission patrimoine culturel
- Chargé de mission patrimoine naturel
- Chargé de mission éducation à l'environnement
- Chargé de mission développement économique
- Chargé de mission tourisme
- Animateur nature, culture ou environnement
- Chargé de mission communication
- Directeur Adjoint
- Directeur

### Panel 3 : 9 métiers faisant l'objet de fiches métiers décrites depuis 2007 dans le cadre de référentiels comparables

(Parcs Nationaux, Aires Marines Protégées, Grands Sites, répertoire ATEN, référentiels généraux tels que ROME ou CNFPT) :

Rédaction de fiches métiers en version 1 par le bureau d'études à partir de référentiels comparables

Actualisation par voie électronique par 3 titulaires de chaque métier, issus de 3 PNR différents

Synthèse et vérification des données recueillies

Rédaction des fiches en version 2 par le bureau d'études

Lecture et actualisation des fiches par le comité de pilotage

Rédaction des fiches en version 3 (version livrable) par le bureau d'études

- Chargé de mission Natura 2000
- Chargé de mission SIG/ géomaticien
- Ecogarde
- Animateur nature
- Webmaster
- Agent d'entretien de l'espace rural
- Responsable de l'entretien (d'espace naturel)
- Responsable de pôle
- Responsable de la fonction RH

### Panel 4 : 9 métiers d'ingénierie pressentis nouveaux ou émergents :

Rédaction de fiches métiers en version 1 par le bureau d'études

Actualisation suite à des entretiens individuels en face à face et téléphoniques d'agents de plusieurs PNR ou intégration directe des données à des fiches métiers existantes



Synthèse et vérification des données recueillies

Rédaction des fiches en version 2 par le bureau d'études

Lecture et actualisation des fiches par le comité de pilotage

Rédaction des fiches en version 3 (version livrable) par le bureau d'études

- Chargé de mission évaluation de la charte
- Chargé de mission énergie renouvelable, climat
- Chargé de mission trame verte et bleue
- Chargé de mission éco mobilité, circulations douces
- Chargé de mission éducation à l'environnement /développement durable
- Chargé de mission gestion espace forestier/bois
- Chargé de mission activités de pleine nature
- Chargé de mission Marque Parc
- Chargé de mission développement territorial, programmes européens

### **Panel 5 : 7 métiers dits « orphelins », issus du référentiel de 2002 et faisant l'objet d'adaptations spécifiques :**

Ces métiers font l'objet d'adaptations dans le cadre des travaux du bureau d'études, en étant regroupés dans de nouvelles fiches métiers ou fiches fonctions, ou présentés dans la liste des métiers propres à certains PNR en annexe.

- Responsable de formation, chargé de mission emploi formation
- Assistant de gestion administrative du personnel
- Assistant chargé du patrimoine bâti
- Assistant chargé du patrimoine naturel
- Architecte conseil
- Graphiste (ce dernier n'étant pas répertorié dans le précédent référentiel)
- Technicien agro pastoralisme

Les travaux ont conduit à réaliser 40 fiches métiers et 8 fiches fonctions classées en 7 familles de métiers :

1. famille de métiers Administration
2. famille de métiers Développement / Aménagement
3. famille de métiers Direction
4. famille de métiers Information et éducation
5. famille de métiers Préservation et Valorisation du patrimoine
6. famille de métiers Support
7. famille autres métiers

Le métier de chargé d'études se retrouve avec des variantes dans les familles Aménagement, Développement et Préservation du patrimoine.

Un tableau présente à titre d'information les différentes appellations rencontrées dans différents PNR pour un même métier, après analyse de 43 organigrammes de PNR datés de 2012.

## **I Calendrier**

L'étude a été réalisée entre les mois de mai et de novembre 2012, a été ponctuée de 3 réunions du comité de pilotage en présence du bureau d'études (19 juin, 26 septembre, 29 novembre), une réunion de lancement (mars 2012) et une réunion de clôture (janvier 2013).

## **2. LISTE DES CONTRIBUTEURS**

Les travaux ont porté sur un panel représentatif d'agents de Parcs naturels régionaux.

- Philippe Andlauer (Causse du Quercy)
- Chantal Auriel (Vexin Français)
- Joel Atché (Grands Causses)
- Sandrine Bacconnier (Monts d'Ardèche)
- Yannick Barascud (Pyrénées Ariégeoises)
- Sylvie Barrey (Boucles de la Seine Normande)
- Renaud Batisse (Verdon)
- Arnaud Berat (Monts d'Ardèche)
- Nicolas Bock (Gâtinais Français)
- Patrick Bonnet (Brière)
- Fabienne Botté (Narbonnaise en Méditerranée)
- Eric Brua (Vosges du Nord)
- Dominique Brusco (Luberon)
- Matthieu Camps (Luberon)
- Pascal Charles (Haut Languedoc)
- Odile Cheuva (Scarpe Escaut)
- Dany Chiappero (Brenne)
- François Chifflet (Monts d'Ardèche)
- Claire Choquet (Millevalches en Limousin)
- Etienne Clair (Livradois Forez)
- Matthieu Cruège (Pyrénées Ariégeoises)
- Aude Depienne (Morvan)
- Emmanuelle Dubois (Scarpe Escaut)
- Emilie Dubourg (Haut Languedoc)
- Mariannick Dumazeau (Haute Vallée de Chevreuse)
- Gérald Duhayon (Scarpe Escaut)

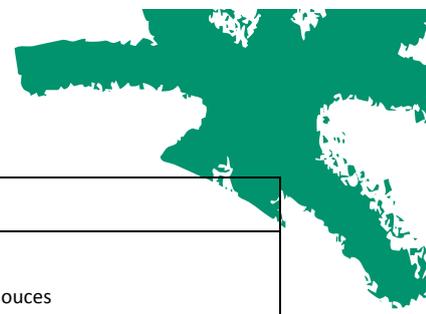


- Bénédicte Dupard (Marais du Cotentin et du Bessin)
- Sophie Emont (Haut Languedoc)
- Claire Faraco (Gâtinais Français)
- Julien Faure (Camargue)
- Fabrice Figuière (Monts d'Ardèche)
- Christelle Frau (Pyrénées Catalanes)
- Régine Gal (Camargue)
- Lucie Gandon (Gâtinais Français)
- Sandrine Gardet (Pilat)
- Eric Garnier (Luberon)
- Aurélie Gaucheron (Perche)
- Anne Guillaumet (Haut Languedoc)
- Anne Claire Guillou (Armorique)
- François Hardy (Haute Vallée de Chevreuse)
- Guillaume Hedouin (Marais du Cotentin et du Bessin)
- Jean Luc Hercent ( Oise-Pays de France)
- Gabriel Hirlemann (Vosges du Nord)
- Karine Jung Gares (Ballons des Vosges)
- Anne Kleindienst (Ballons des Vosges)
- Pascal Lambert (Oise-Pays de France)
- Agathe Larzillière (Armorique)
- Agnès Lavergne (Scarpe Escaut)
- Loïc Lemoine (Scarpe Escaut)
- Peggy Le Nizerhy (Pilat)
- Marion Lequéré (Gâtinais Français)
- Philippe Lesage (Avesnois)
- Claire Libessart (Haut Languedoc)
- Michel Mattei (Loire-Anjou-Touraine)
- Mylène Maurel (Luberon)
- Mélanie Massias (Normandie-Maine)
- Rose Meunier (Luberon)
- Maxime Morin (Boucles de la Seine Normande)
- Marie Claude Mouny (Montagne de Reims)
- Frédérique Nègre (Grands Causses)
- Sylvie Nicolas (Loire-Anjou-Touraine)
- Simon Paillet (Massif des Bauges)
- Marie Julie Parayre (Haut Languedoc)
- Frédéric Pereira (Haut Languedoc)
- Marie Françoise Perret (Monts d'Ardèche)
- Matthieu Peroz (Ardennes)
- Anthony Porte (Volcans d'Auvergne)
- Anne Laure Poux (Pyrénées Catalanes)
- Estelle Profit (Montagne de Reims)
- Béatrice Renaud (Landes de Gascogne)
- Marie Pierre Reynet (Haut-Jura)
- Sébastien Rigaud (Brenne)
- Pascaline Roux (Monts d'Ardèche)
- Nathalie Salinas (Monts d'Ardèche)
- Laurie Sivade (Pyrénées Catalanes)
- Stéphane Tarin (Pilat)
- Laetitia Teyssier (Pyrénées Catalanes)
- Marion Thiba (Narbonnaise en Méditerranée)
- Olivier Thiébaud (Morvan)
- Régis Vianet (Camargue)
- Vincent Wintrebert (Caps et Marais d'Opale)
- Fabrice Wurstesein (Queyras)
- Audrey Zorzan (Verdon)

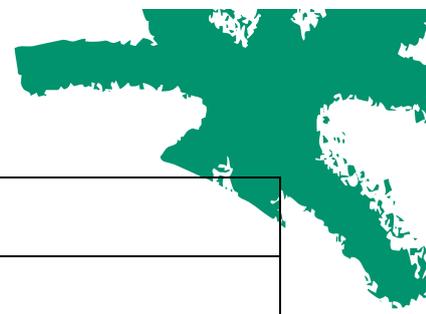
D'autres agents ont été ponctuellement mobilisés via les membres du comité de pilotage.

### 3. TABLEAU DE CORRESPONDANCES ENTRE APPELLATIONS METIERS ET POSTES

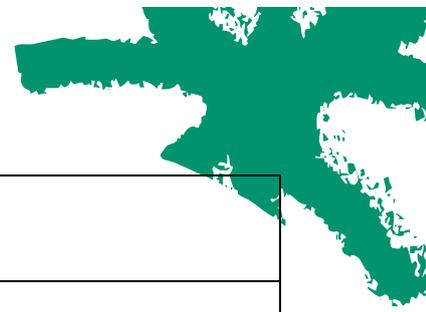
Appellations du référentiel 2012	Exemples d'appellations de postes dans les PNR
Agent d'accueil	Agent d'accueil Hôtesse d'accueil Assistant d'accueil et d'information Chargé d'accueil Chargé de l'accueil et standard Médiateur Chargé d'accueil et secrétariat Agent du Patrimoine
Agent d'entretien des espaces naturels et équipements	Agent de la nature et des paysages Jardinier Technicien chantiers nature Technicien rivières Technicien espaces naturels Technicien milieux naturels Chargé de l'entretien des paysages Chargé de l'entretien des espaces verts Agent d'entretien de la nature Technicien chemins et liaisons douces Technicien de gestion des espaces
Agent d'entretien des locaux	Agent de service Agent d'entretien
Agent de développement local	Agent de développement Agent de développement local Animateur Leader CM Leader Coordinateur Leader Eco développeur
Agent technique	Assistant technique Adjoint technique Agent polyvalent Agent technique Chargé d'intendance Logisticien Technicien Mécanicien Technicien animalier Zootechnicien Agent d'Entretien vautours Technicien Spanc Technicien eau et assainissement Technicien Rivière
Animateur EEDD	Animateur au territoire Animateur nature Animateur culturel Animateur pédagogique CM Education et sensibilisation CM Expérimentation et sensibilisation environnementale Guide animateur
Assistant administratif et financier	Secrétaire Adjoint administratif et comptable Agent administratif polyvalent Assistant de pôle Archiviste
Assistant de direction	Assistant de direction Secrétaire de direction
Chargé de communication	Chargé de communication Chargé de communication multimédias et institutionnelle Eco communication Responsable de communication Responsable pôle communication
Chargé d'études	Assistant d'études



	<p>Assistant du chargé de mission Chargé d'études</p>
CM sports de nature	<p>CM Activités et sports de pleine nature CM Activités de plein air CM Activités de pleine nature et circulations douces CM Sports de pleine nature CM Circulation des engins motorisés</p>
CM agriculture durable	<p>CM Agriculture CM Diversification agricole CM Valorisation produits agricoles CM Agriculture et pastoralisme CM Agriculture et circuits courts CM Appui aux associations d'élevage CM Développement rural CM Races locales à faible effectif (Armorique)</p>
CM aménagement, urbanisme et paysage	<p>CM Paysage CM Urbanisme durable CM Aménagement du territoire CM Planification du paysage CM Paysages et habitats CM Maitrise de l'urbanisation CM Ecologie urbaine CM Gestion des espaces urbains CM Charte paysagère Paysagiste</p>
CM architecture	<p>CM Architecture et écoconstruction CM Patrimoine bâti CM Inventaire patrimoine bâti CM Conseil en qualité architecturale CM Eco rénovation CM Habitat durable</p>
CM développement culturel	<p>CM Valorisation du patrimoine CM Médiation des patrimoines CM Diffusion et création culturelle CM Vie du Territoire CM Action culturelle CM Animation culturelle</p>
CM développement économique	<p>CM Développement territorial CM Entreprises, artisanat et commerces CM Conseil en environnement pour les activités économiques CM Ecodéveloppement CM Développement territorial</p>
CM eau et milieux aquatiques	<p>CM Milieux humides CM Milieux aquatiques / Ressources aquatiques CM Zones humides CM Rivières, Eau et rivières CM Animateur SAGE CM Animateur contrat de bassin</p>
CM éducation à l'environnement et au développement durable (CM EEDD)	<p>CM Education et éveil au territoire CM Projets éducatifs CM Médiation culturelle CM Education et citoyenneté CM Ecocitoyenneté CM Pédagogie CM Coordinateur pédagogique</p>
CM énergie / plan climat	<p>CM Performance environnementale CM Gestion des ressources en eau air énergie et déchets CM Ingénierie environnementale et énergies CM Précarité énergétique CM Animation Plan Climat CM Maitrise énergies, énergies renouvelables CM Responsable changement climatique CM Responsable espace Info Energie CM Plan locaux énergie environnement PLEE CM Bois énergie</p>
CM évaluation	<p>CM Evaluation CM Evaluation de la charte CM Contrat de Parc Chargé de l'évaluation, veille juridique CM Évaluation charte et système d'informations</p>



	<p>CM Évaluation et suivi de la charte</p> <p>CM Observation et suivi de la charte</p> <p>CM Évaluation continue des programmes</p>
CM forêt	<p>CM Forêt et filière bois</p> <p>CM Milieux forestiers</p> <p>CM Gestion durable de la forêt</p> <p>CM Forêt et pastoralisme</p> <p>CM Bois énergie</p> <p>CM Chargé de la charte forestière</p>
CM Natura 2000	<p>CM Trame verte et bleue Natura 2000</p> <p>CM Coordinateur Natura 2000</p>
CM patrimoine culturel	<p>CM Culture</p> <p>CM Patrimoine et cultures</p> <p>CM Patrimoine mondial UNESCO</p> <p>CM Culture et valorisation des patrimoines</p> <p>CM Catalanité (Pyrénées Catalanes)</p> <p>CM Culture Bretonne (Armorique)</p> <p>Chargé de l'inventaire des musées</p>
CM patrimoine naturel	<p>CM Biodiversité</p> <p>CM Espaces naturels</p> <p>CM Milieux naturels</p> <p>CM Conservation des espèces et des habitats naturels sensibles</p> <p>CM Connaissance et nature</p> <p>CM Gestion et valorisation des espaces naturels</p> <p>CM Gestion des espaces remarquables</p> <p>CM Environnement</p> <p>CM Ecologie</p> <p>CM Protection de la nature</p> <p>CM Faune</p> <p>CM Flore</p> <p>CM Trame Verte et Bleue</p> <p>CM Trame Verte</p> <p>CM Trame Bleue</p> <p>CM Corridors écologiques</p> <p>CM Continuité écologique</p>
CM tourisme durable	<p>CM Tourisme</p> <p>CM Tourisme durable</p> <p>CM Ecotourisme</p> <p>CM Développement touristique</p> <p>CM Diversification touristique</p> <p>CM Tourisme et Loisirs</p> <p>CM Animateur agrotouristique</p> <p>CM Animation et promotion touristique</p> <p>CM Randonnée</p> <p>CM Charte européenne de tourisme durable</p> <p>CM Tourisme et publications</p> <p>CM Sites Fréquentés majeurs (Verdon)</p>
Chef d'équipe technique	<p>Responsable technique</p> <p>Responsable bâtiments et matériels</p> <p>Chef d'équipe des chantiers d'insertion</p>
Comptable	Comptable
Conservateur de RN	Conservateur
Directeur	<p>Directeur</p> <p>Directeur général des services</p>
Directeur Adjoint	<p>Directeur adjoint</p> <p>Adjoint au Directeur</p>
Documentaliste	<p>Chargé de ressources documentaires</p> <p>Chargé centre de ressources</p> <p>Chargé de documentation</p> <p>Documentaliste</p>
Ecogarde	<p>Garde nature</p> <p>Garde vert</p> <p>Ecogarde</p>
Garde de RN	<p>Garde</p> <p>Garde vert</p>
Géomaticien	<p>SIG</p> <p>CM Evaluation SIG</p> <p>CM SIG transmission des connaissances</p> <p>CM Gestion des bases de données et SIG</p> <p>CM SIG et observatoire du territoire</p>

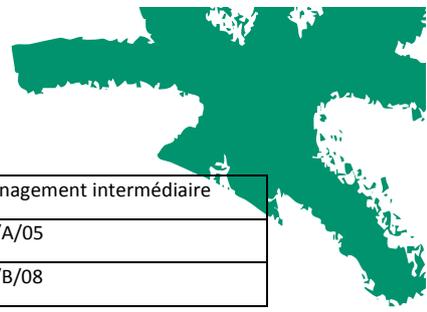


	CM SIT territorial Chargé d'études cartographie CM Diagnostic de territoire et SIG Géomaticien
Responsable Administratif et Financier	Responsable administratif et financier Responsable administration générale Responsable administration et finances Secrétaire général Chargé de gestion administrative et budgétaire Responsable des services généraux
Responsable maison à thème	Directeur ou Responsable de Musée Conservateur de musée (Camargue) Chargé de promotion des maisons à thème Gestionnaire Maison de la Nature Directeur Maison de la Nature Chargé des collections Chargé de projets Pôle Cheval de Trait du Nord (Scarpe Escaut)

## 4. TABLEAU DE CORRESPONDANCES METIERS ENTRE DIFFERENTS REFERENTIELS (2012)

Appellations du référentiel PNR 2012	Code ROME	Code RIME	Code CNFPT
Agent d'accueil	M 1601	FPEUSA02	06/A/02
Agent d'accueil capitainerie	M1601	FPEUSA02	08/C/17
Agent de développement local	K1802	FPESAD02 / FPETDD08	02/B/08 ou 03/B/08 ou 07/B/08
Agent écopastoral	A1410		
Agent d'entretien des espaces naturels et équipements	A1202		16/C/18
Agent d'entretien des locaux	I1203		09/C/19 ou 02/C/19
Agent du patrimoine	K 1602		07/D/32
Agent technique	I1203		02/C/14
Animateur (EEDD)	G1202		03/B/09 ou 04/D/32
Animation des Agendas 21	K 1802	FPETDD08	02/B/08 ou 03/B/08 ou 07/B/08
Appui au service assistance maternelle	K1303		10/D/22
Architecte, architecte conseil	F 1101	FPEINF01 et FPETDD08	04/C/19
Assistant capitainerie	M1601	FPEUSA02	08/C/17
Assistant administratif et financier	M1602 ou M1607 ou M1203	FPEADM05	05/A/02 ou 07/A/02
Assistant de direction	M1204	FPEADM03	03/A/02
Brigadier chef espace faune	K 1706		
Chargé de communication	E1103 ou E1106	FPECOM02 ou 03 ou 04	02/A/07 ou 03/A/07
Chargé d'écurie	A1403		
Chargé d'études aménagement	A1403	FPEEEP02/FPETDD08	03/B/10
Chargé d'études développement	M1403	FPEEEP02/FPETDD08	05/B/08
Chargé d'études préservation du patrimoine	A1303	FPETDD08 / FPETDD04	02/B/09 ou 04/B/09
CM activités et sports de pleine nature	G1102 ou G1301	FPETDD08	02/B/08 ou 07/D/08
CM agriculture durable	A 1303	FPETDD08	02/B/08 ou 07/D/08
CM aménagement	K1802	FPESAD0 2/ FPETDD08	02/B/08 ou 03/B/08 ou 07/B/08
CM aménagement, urbanisme et paysage	K1802	FPECUL05 / FPETDD08	02/B/10
CM architecture	F 1101	FPEINF01 / FPETDD08	04/C/19
CM coopération et recherche	K2401		
CM coopération internationale	K1802		10/B/08
CM développement	K1802	FPESAD02 / FPETDD08	02/B/08 ou 03/B/08 ou 07/B/08
CM développement culturel	K1802	FPECUL03 / FPETDD08	02/D/28 ou 03/D/32 ou 04/D/32
CM développement économique	K1802	FPESAD02 / FPETDD08	02/B/08 ou 03/B/08 ou 07/B/08

CM eau et milieux aquatiques	A 1303	FPETDD08 / FPETDD04	02/B/09
CM EEDD		FPETDD08	
CM énergie / plan climat	K1802 / H1303	FPETDD08	02/B/08 ou 07/B/08 ou 10/C/19
CM évaluation	K1404	FPEEPP05	02/B/08
CM forêt	A 1303	FPETDD08	02/B/08 ou 07/D/08
CM lutte contre les pollutions toxiques	K 2303		
CM Natura 2000	A1303	FPETDD04	04/B/09
CM patrimoine culturel	K1802	FPECUL03 / FPETDD08	02/D/28 ou 03/D/32 ou 04/D/32
CM patrimoine naturel	A1303	FPETDD04 / FPETDD08	02/B/09
CM préservation du patrimoine	A1303	FPETDD04 / FPETDD08	02/B/09
CM tourisme durable	G1102 ou G1301	FPETDD08	02/B/08 ou 03/B/08 ou 07/B/08
Chef cuisine	G1602		
Chef d'équipe technique	F1201		17/C/18
Comptable	M1203	FPEGB07	04/A/04 ou 06/A/04
Conseil pédagogique	K 2111		
Conseiller en séjour	G1101		
Conseiller prévention	H1302		06/A/05
Coordinateur Marque Parc	K1802	FPESAD02 / FPETDD08	02/B/08 ou 03/B/08 ou 07/B/08
Conservateur de RN	M1301	FPEEPP09	01/A/01 ou 02/A/01 ou 02/B/09
Cuisinière et service salle	G1602		
Directeur	K1401 ou M1301	FPEEPP08/ FPETDDD01	01/A/01
Directeur Adjoint	K1401 ou M1301	FPEEPP08/ FPETDDD01	02/A/01
Directeur d'Office de tourisme	G1102		
Documentaliste	K1601		04/D/30
Ecogarde	A1204		05/B/09
Garde de RN	A1204		05/B/09
Géomaticien		FPEEPP03 ou FPEEPP04	02/A/06
Gardien de gîtes/hébergements	K2501		05/B/13
Gardien (de locaux)	K2501		05/B/13
Graphiste	E 1205		06/A/07
Guide animateur	G 1201 et G 1202		03/B/09 et 04/D/32
Infographiste	E 1205		06/A/07
Ludothécaire	K1601		
Meneur /cocher	A1403		
Musicien intervenant	K2105		
Référent informatique / administrateur web	E1101	FPECOM07	05/A/07
Responsable Administratif et Financier	M1205	FPEADM01	03/A/04 ou 04/A/05
Responsable boutique	D1301		
Responsable Maison de PNR/Musée	K1602	FPECUL01 ou FPECUL02	01/D/02



Responsabilité de pôle			management intermédiaire
Responsabilité RH	M1503	FPEGRH01	01/A/05
Révision de la charte	K1404	FPEEEPO5	02/B/08

## 5. LISTE DES SIGLES

Pour des raisons de simplification et de facilitation de la lecture, des sigles et des abréviations ont été utilisés dans le référentiel.

A titre d'exemple, la notion de Parc naturel régional est abrégée en « PNR » au lieu de « Parc » (abréviation couramment utilisée), afin de distinguer les Parcs Naturels Régionaux des Parcs Nationaux.

L'abréviation « RN » pour Réserves Naturelles correspondant au référentiel métiers des Réserves Naturelles.

La notion de « syndicat mixte » est utilisée pour signifier l'entité administrative du PNR.

La notion de « PNR » est utilisée pour signifier le territoire de projet, sur lequel travaillent les agents employés par le « Syndicat Mixte ».

Pour rappel, les niveaux de formation indiqués dans la rubrique « conditions d'accès au métier » sont les suivants :

I : Doctorat

II : Master / Master 2

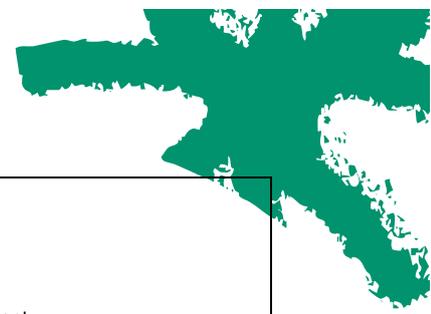
III : Bac + 2 / Licence

IV : Bac / Bac professionnel

V : CAP / BEP

VI : Brevet, sans diplôme

	Sigle, abréviation	Signification
A	ACFI	Agent Chargé de la Fonction d'Inspection
	ACMO	Agent Chargé de la Mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Est désormais dénommé Conseiller Prévention
	ADEME	Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie
	Agenda 21	Outil de développement durable pour les collectivités et les territoires
	Amap	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
	AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
	ARPE	Agence Régionale pour l'environnement
	Arva	Une des marques principales de matériel de sécurité en montagne
	ATE	Agent Technique de l'environnement (concours)
	ATEN	Atelier Technique des Espaces Naturels
B	BAFA	Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur
	BEATEP	Brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse
	BTP	Bâtiment et Travaux Publics
	BTS	Brevet de Technicien Supérieur
C	CACES	Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité



	CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
	CAF	Caisse d'Allocations Familiales
	CAUE	Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement
	Capeb	Confédération de l'Artisanat et des petites entreprises du bâtiment
	CCP	Certificat de Compétences Professionnelles
	CRDD	Contrat Régional de Développement Durable
	CDESI	Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires
	CESU	Chèque Emploi Service Universel
	CETD	Certification des Entreprises Touristiques engagées dans la démarche de tourisme durable Charte Européenne de Tourisme Durable
	CETD	Collectif Français pour l'Education à l'Environnement (ou CFEEDD)
	CFE	Comité Hygiène et Sécurité
	CHS	Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
	CHSCT	Chargé de mission
	CM	Commission Nationale Informatique et Libertés
	CNIL	Conseil National de la Protection de la Nature
	CNPN	Centre Régional de la Propriété Forestière
	CRPF	Caisse Régionale d'Assurance Maladie
	CRAM	Comité Technique Paritaire
	CTP	
D	DADS-U	Déclaration Automatisée des Données Sociales Unifiées
	DDASS	Direction Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales
	DDT	Direction Départementale des Territoires
	DEETS	Diplôme d'État d'Educateur Technique spécialisé
	DESA	Diplômé de l'Ecole Spéciale d'Architecture
	DGS	Directeur Général des Services
	DGST	Directeur Général des Services Techniques
	DIRRECTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
	Docob	Document d'Objectif Natura 2000 (diagnostics et orientations)
	DPLG	Diplômé par le Gouvernement
	DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
	DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
	DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Document Unique (de sécurité)
	DU	Diplôme Universitaire de Technologie
	DUT	
E	EEDD	Education à l'Environnement et au Développement Durable
	EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
	ERP	Etablissement Recevant du Public (réglementation liée à )
	Etourisme	Activités et outils du tourisme sur Internet
	Etablissement	La structure gestionnaire du PNR, l'employeur
	ETP	Equivalent Temps Plein
	ETPT	Equivalent Temps Plein annuel Travaillé

	EVA	Logiciel d'évaluation des activités propre au réseau des PNR
F	FFB FSC FFCT FFCK FFE FFRP FFPNR FSD	Fédération Française du Bâtiment Certification forestière (Forest Stewardship Council) Fédération Française de Cyclotourisme Fédération Française de Canoë Kayak Fédération Française d'Équitation Fédération Française de Randonnée Pédestre Fédération Française des Parcs Naturels Régionaux Formulaire Standard des Données (procédure Natura 2000)
G	GAL GPEC Grenelle II ou 2 GIZC	Groupe d'Action Locale (dans le cadre des fonds Leader ou Feader...) Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Loi du 12/7/2010 de mise en application des engagements issus du Grenelle de l'Environnement Gestion Intégrée des Zones Côtières (Natura 2000)
H	HQE	Haute Qualité Environnementale (norme de construction)
I	ICPE IGP Inspire	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (agriculture) Indication Géographique Protégée (norme agricole européenne) Directive Européenne pour faciliter l'accès à l'information afin de mieux protéger l'environnement
L	LCEN Leader, Leader + LPO	Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique Programme Européen de financement du développement rural Ligue pour la Protection des Oiseaux
M	MAET MAPA	Mesures Agro Environnementales Territorialisées Marché à Procédure Adaptée
N	Natura 2000	Sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats
O	OPAH ONEMA ONCFS ONF	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage Office National des Forêts
P	PAO PEFC PDIPR PDRI PER PLU PNR PSC1 PPRI	Publication Assistée par Ordinateur Programme Européen de Forêts Certifiées Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées Prévention des Risques (naturels, industriels...) Pôle d'Excellence Rurale Plan Local d'Urbanisme Parc Naturel Régional Prévention et secours civiques de niveau 1 (brevet de 1 <sup>er</sup> secours) Plan de Prévention des Risques d'Inondations
R	RAF RN RGPP RSE RT 2012	Responsable Administratif et Financier Réserve Naturelle (régionale ou nationale) Révision Générale des Politiques Publiques Responsabilité Sociale (ou Sociétale) des Entreprises Règlement thermique des bâtiments, loi de 2012

S	SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
	SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
	SCAP	Stratégie Nationale de Création d'Aires Protégées
	SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
	SDA	Service Départemental d'Architecture
	SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
	SIG	Système d'Information Géographique
	SIRH	Système d'Information des Ressources Humaines
	SLDF	Stratégie Locale de Développement Forestier
	SREC	Système de réduction de l'énergie cinétique
	SRCE	Schéma Régional de Cohérence Ecologique
	SST	Sauveteur Secouriste du Travail (formation)
	STAP	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
	SUDOCO	Base de données informatique de suivi des Docob (Natura 2000)
Syndicat Mixte	Statut du PNR, structure gestionnaire du PNR, l'employeur	
T	TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
	TMS	Troubles Musculo Squelettiques
	Trame verte et bleue	Réseau connecté d'espaces naturels, formant un maillage écologique de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques (mesure phare du Grenelle de l'Environnement)
V	VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
	VNF	Voies Navigables de France
Z	ZAC UA	Zone d'Aménagement Concertée classée UA (zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat)





[www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)



Fédération des Parcs naturels régionaux de France

9 rue Christiani 75018 Paris

Tel : 01 44 90 86 20 / Fax : 01 45 22 70 78

E-mail : [info@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:info@parcs-naturels-regionaux.fr)